



„Wir haben sehr wohl unsere roten Linien gezeigt“

Kardiologie, Bereitschaftsdienste, Handelsgesellschaften von Ärzten. Interview mit Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP)

Paving the way

Germaine Goetzinger nähert sich in einer 500-seitigen Biografie der Frauenrechtlerin und Literaturkritikerin Aline Mayrisch. Entstanden ist ein fesselndes Porträt einer Frau und ihres Zeitalters

La Margue CSV

La nouvelle députée Elisabeth Margue s'affiche libérale mais écolo-compatible. Portrait d'une jeune notable

Risiko

Das Armutsrisiko steigt, doch die Regierung reagiert mit Geld- und Sachleistungen statt mit strukturellen Reformen. Vielleicht hängt das auch damit zusammen, wie Armut in der Gesellschaft abgebildet wird

Ceci n'est pas de la politique

Le département prospective du ministère de l'Économie a livré trois visions du pays en 2050. Trois destinations plausibles, mais un chemin à tracer

Photo : Olivier Halmes



„Wir haben sehr wohl unsere roten

Interview: Peter Feist

Kardiologie im Norden, Bereitschaftsdienste und Handelsgesellschaften von Ärzten.

d'Land: Frau Ministerin, wie weit ist das Centre hospitalier du Nord (CHDN) mit der Rekrutierung neuer Kardiologen gekommen?

Paulette Lenert: Laut meinen letzten Informationen lagen ihm vergangene Woche drei Kandidaturen vor, drei gute Kandidaturen. Ich wäre froh, wenn mein Ministerium so schnell Zuschriften von Ärzten bekäme, wenn wir welche suchen. So dass ich optimistisch bleibe und davon ausgehe, dass das CHDN fündig wird.

Und wenn nicht? Ohne Kardiologie könnte es keine Notaufnahme und keine Intensivstation betreiben und müsste schließen...

... das wäre ein Drama, aber danach sieht es im Moment nicht aus. Die sechs Kardiologen, die gekündigt haben, haben auch nicht etwa das Land verlassen. Informell haben sie angedeutet, würde es ganz eng, könnten sie helfen. Und in unseren Überlegungen zum *virage ambulatoire* sehen

leicht braucht die Klinik also acht oder zehn. Und fände man sie, wäre es strukturell noch immer reizvoll, als Kardiologe ausschließlich in einer Praxis zu arbeiten. Die Tarife sind gut, Bereitschaften gibt es nicht.

Die Regierung hat am 22. September einen beträchtlichen Finanzierungsrahmen freigemacht, um Präsenzdienste und Rufbereitschaften zu vergüten. Insgesamt 44 Millionen Euro. Das ist nicht nichts! In der Öffentlichkeit meinen viele, dass die Ärzte im Bereitschaftsdienst nur ein Stunden-Entgelt bekommen sollen, 96 Euro pro Stunde Präsenz und 40 Euro pro Stunde Rufbereitschaft. Das stimmt aber nicht. Das Entgelt bekämen sie garantiert, darüberhinaus noch, was sie am Patient abrechnen. Sie rechnen ja ab, was sie leisten. Am Wochenende gilt überdies ein erhöhter Tarif. Hierzu wäre die Zustimmung des Ärzteverbands wünschenswert. Die AMMD will, dass 40 Euro pro Stunde Rufbereitschaft auch tagsüber gelten. Wir sagen, da arbeiten die Ärzte sowieso, und wollen

„Die Gerätemiete erhält der Arzt sozusagen lebenslang. Es wird weder berücksichtigt, was die Anschaffung eines Apparats gekostet hat, noch ob er längst abgeschrieben ist. Das ändern wir“

tun. Aber wenn ich Sie richtig verstehe, da Sie die neuen Verträge und die Finanzierungen so betonen, dann sollen die Antennen nur eine erste Etappe sein. Was kommt dann?

In einer nächsten Etappe würden Strukturen entstehen, die mit einem Spital einen Vertrag haben. Zum Beispiel Ärztegemeinschaften, die mit einem Spital eine radiologische Plattform betreiben, wie das in Potaschberg mit dem CHL geschehen soll.

Ein Spital wäre immer beteiligt?

Ja, und der Vertrag würde die Zusammenarbeit mit ihm regeln und eine Garantie für Sicherheit und Qualität geben. Die Haltung der AMMD macht mich sprachlos. Wenn sie zum Beispiel behauptet, die Ärzte stünden „unter dem Joch der Spitäler“. Ich hatte vor den Sommerferien AMMD und Krankenhausverband FHL bei mir sitzen. Ich zeigte ihnen den Gesetzentwurf über



wir, dass es gerade in der Kardiologie Aktivitäten gibt, die sehr gut außerhalb der Kliniken gemacht werden können. Schwierige Fälle wiederum übernimmt das Herzzentrum INCCI. An sich ist die Kardiologie ein Beispiel dafür, was bei uns schon gut ineinandergreift.

Das ändert aber nichts daran, dass ein Centre hospitalier, wie das im Norden, laut Gesetz über eine Kardiologie verfügen muss. Haben Sie einen Plan dafür, wie das gesichert werden soll?

Ich gehe davon aus, dass es gesichert wird. Ein Spital muss dafür sorgen, dass es die im Gesetz vorgeschriebenen Abteilungen vorhalten kann. Im Moment ist es für mich zu früh, auch eine Angst draußen zu wecken. Wäre ich nach zwei Monaten informiert worden, dass noch immer niemand sich gemeldet hat, dann wäre ich anders aufgeregt als jetzt, da das CHDN mir sagt, nach nicht mal zwei Wochen gebe es bereits drei ganz interessante Bewerbungen. Jetzt schon zu antizipieren, was wäre, wenn, ist zu früh und wäre sogar polemisch.

Politisch wäre es verheerend für Sie, wenn das CHDN schlösse. Ich dachte, Sie hätten dem vorgebaut und hätten einen Plan für das „Was wäre, wenn“.

Was würden Sie sich unter „vorbauen“ vorstellen?

Weiß ich nicht. Sie sind die Gesundheitsministerin.

Das CHDN ist eigenständig. Es hat Verpflichtungen laut Gesetz und muss dafür sorgen, dass sie erfüllt werden. Bis jetzt ist niemand aus dem CHDN an uns herangetreten und hat gesagt, wir suchen händeringend und verzweifelt. Im Gegenteil: Sie sagen, wir rekrutieren und sind zuversichtlich.

Vermutlich braucht das CHDN mehr Kardiologen als einen Ersatz für die sechs, die gekündigt haben. Denn die sagten, sie hätten das getan, weil zwei Dandere Kollegen demissioniert hätten und nur für sechs die Bereitschaftsdienste zu viel wären. Viel-

diese Entschädigung nur von 18 Uhr bis sieben Uhr morgens gewähren.

Womöglich könnten Kardiologen es trotz der Entschädigung vorziehen, sich nicht an ein Spital zu binden. In keiner anderen Disziplin kann ein Arzt neben einer Diagnose-Leistung am Patienten so viel für die Benutzung eines Apparats im cabinet in Rechnung stellen. Sie könnten die Gebührenordnung der Ärzte in dem Punkt ändern lassen.

Dafür bräuchte ich zunächst Klarheit in vielen Punkten. Etwa darüber, wie groß der Ärztemangel pro Disziplin tatsächlich ist; wie lange ein Patient dort jeweils auf einen Termin warten muss und was pro Disziplin verdient wird. Es gibt dazu verschiedene Behauptungen, zum Teil Gefühlsäußerungen. Mein Problem ist, dass ich über keine genauen Daten verfüge. Jedenfalls über keine sofort abrufbaren. Ich möchte die Debatte objektivieren, aber mir fehlen wichtige Details.

Warum? Dass der Klinikbereich und der außerklinische besser „vernetzt“ werden sollen, steht im Koalitionsvertrag. Und das Problem mit den Bereitschaften ist ural.

Es ist nicht ural. Bereitschaftsdienste zu leisten, war immer ein Prinzip. Es war quasi die Gegenleistung dafür, dass liberale Ärzte die Infrastruktur in den Kliniken unentgeltlich nutzen. Die Frustration wuchs erst, seit das neue Spitalgesetz vom 8. März 2018 bei Nicht-Teilnahme an Bereitschaften sogar mit strafrechtlichen Konsequenzen droht. Obwohl diese Sanktionen aus einem früheren Samu-Gesetz übernommen wurden.

Dem CHDN drohten bereits im Mai 2013 alle Kinderärzte fortzulaufen. Im CHEM bestand die Gefahr auch. Und schon vor 20 Jahren waren Augenärzte für Bereitschaften knapp. Hals-Nasen-Ohren-Ärzte zum Teil ebenfalls. Wenn seit 2018 „Vernetzung“ angesagt ist, Sie jedoch 2022 feststellen, dass Ihnen Daten fehlen, wieso haben Sie sich die nicht beschafft?

Das ist schwierig, weil wir nur auf die Kliniken einen genaueren Blick haben. Außerhalb der Spitäler herrscht reine Freiberuflichkeit. Aber unser Gesetzentwurf über den *virage ambulatoire* zielt genau in die Richtung einer besseren Vernetzung: Ambulante Strukturen sollen mit Spitälern eine Konvention abschließen. Wir führen ein neues Finanzierungsmodell für Apparate ein. Die Gerätemiete, die Sie erwähnt haben, erhält ein Arzt zurzeit sozusagen lebenslang. Es wird weder berücksichtigt, was die Anschaffung eines Apparats gekostet hat, noch ob er längst abgeschrieben ist. Das ändern wir. Und es soll eine Finanzierung der ambulanten Strukturen über einen Tarif pro Aktivität geben. Das ist ein fundamentales Novum.

Die ambulanten Strukturen sollen Krankenhausantennen sein. Vorerst in den Bereichen ambulante Chemotherapie, Dialyse, Radiologie und Tagesversorgung, die keine Chirurgie ist. Wieso gerade in diesen Bereichen? Mussten Sie vor allem wegen der Radiologie in Potaschberg für klare Verhältnisse sorgen?

Nein, wir haben wegen der Pandemie entschieden, Schritt für Schritt vorzugehen und vorzuziehen, was schnell geht. Für weitere Auslagerungen wäre ein komplexerer Rahmen nötig. Insbesondere für Chirurgie, falls auch sie außerhalb der Kliniken erledigt werden sollte.

Wollen Sie das?

Vom Tisch ist es nicht. Aber es wäre hochkomplex. Man müsste erst einmal untersuchen, ob das in unserem Land Sinn macht. Aber andere Krankenhausaktivitäten könnten in einer zweiten Phase ausgelagert werden. Im Prinzip kann man viele ambulante Aktivitäten auch außerhalb der Kliniken machen.

Darüber gibt es Streit mit dem Ärzteverband. Die AMMD will nicht, dass die Spitäler ambulante Antennen bilden, sondern meint, Ärzte sollten das

den *virage ambulatoire* und fragte, was an den bestehenden Verträgen zwischen Ärzten und Kliniken geändert werden sollte. Im Idealfall sollten die Vertragspartner Änderungen vorschlagen. Das Ministerium kann dabei vermitteln. Doch alles, was ich von der AMMD zu hören bekam, waren pauschale Behauptungen, wie: „Wir funktionieren nicht gut miteinander“, oder: „Wir wollen auf Augenhöhe mit den Spitälern sein.“ Dabei will ich mit dem Gesetz genau dafür sorgen. Ich habe darum gebeten, mir Gegenvorschläge für einen künftigen Vertrag zu machen. Als ich meinen Gesetzentwurf im Mai im Parlament einreichte, lag mir von der AMMD nichts vor.

Vielleicht liegt das auch daran, dass Sie an den Gesondheetsdësch gegangen sind, um dort allen zuzuhören. Aber nicht klar genug gesagt haben, dies und das will ich, und dort sind meine roten Linien.

Der damalige Sozialminister Romain Schneider und ich haben sehr wohl rote Linien gezeigt. Es sollte sich nichts am universellen Zugang für alle zu den gleichen Leistungen ändern. Die obligatorische Konventionierung der Leistungserbringer mit der CNS sollte erhalten bleiben, und den Ärzten die Therapiefreiheit.

Das sind die sozialdemokratischen Prämissen der Gesundheitspolitik und die Elemente aus dem großen Konsens der Krankenkassenreform von 1992. Haben Sie auch eine Etage tiefer für Klarheit gesorgt und erklärt, wo Sie strukturell hinwollen? Sie sind die Ministerin.

Das habe ich im Juli gemacht, mit 30 Dias. Darauf konnte jeder reagieren. Und trotz Pandemie hat der *Gesondheetsdësch* oft getagt. Im großen Kreis, aber auch in Arbeitsgruppen, und es gibt bereits erste Gesetzentwürfe.

Für Außenstehende ist der *Gesondheetsdësch* sehr undurchsichtig.

Linien gezeigt“

Interview mit Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP), die immer mehr unter Druck steht

Für die Teilnehmer nicht. Für sie herrscht Transparenz, Dokumente werden geteilt.

Im Koalitionsvertrag ist vom virage ambulatoire als eine Arbeitsweise der Kliniken die Rede. Anreize sollen geschaffen werden, um mehr ambulant zu arbeiten. Die Nachsorge der Patienten soll organisiert werden, auch ihre Betreuung durch Pflegedienste. Ein Aktionsplan „Out of hospital“ soll entstehen. Dass diese Debatte um Auslagerungen geführt wurde und um Ärztesellschaften, hat die AMMD forciert. Da haben Sie sich treiben lassen.

Am Plan „Out of hospital“ wird aktiv gearbeitet. Es gibt eine Arbeitsgruppe dazu. Alle Themen werden am *Gesondheitsdësch* bearbeitet. Zur Nachbetreuung der Patienten zuhause arbeitet die FHL seit Monaten an einem Konzept mit dem Pflegedienstleisterverband Copas. Das ist auf der Zielgeraden. Es stimmt aber, dass die

bestehen Arbeitsgruppen, die im Moment nicht gerade Pause machen. Es finden Treffen statt, wir agieren nicht im Elfenbeinturm. Alles soll so finanziert werden, dass wir nicht in Richtung eines Zweiklassensystems marschieren. Jeder soll dieselbe gute Leistung erhalten.

Nun behauptet der Krankenhausverband, genau das drohe, wenn Ihr Gesetzentwurf über die Gesellschaften zum Gesetz würde. Dann hielte das Gewinnprinzip Einzug, insbesondere, wenn ausländische Gesellschaften sich hier niederließen.

Meine Beamten und ich lesen den Text nicht so. Wenn es Unstimmigkeiten gibt, kann man die klären. So etwas ist Teil des legislativen Prozesses.

Die FHL hat sich ein Gutachten der Anwaltskanzlei Penning, Schiltz und Wurth eingeholt. Darin wird unter anderem darauf hingewiesen, dass nur von Luxemburger Gesellschaften verlangt werden

Inwiefern wollen Sie als Ministerin, dass das Luxemburger System geöffnet wird, was diesen Punkt betrifft?

Es sollten möglichst einheitliche Bedingungen gelten. Jeder, der sich hier niederlassen möchte, ist willkommen, solange unsere Bedingungen eingehalten werden. Zugeständnisse würde ich nur machen, wenn jemand mir sagt, dass das durch EU-Recht diktiert wäre.

Aber weshalb überhaupt Handelsgesellschaften? Zurzeit schon bilden Ärzte Assoziationen oder setzen ihre Praxisräume in eine gemeinsame Immobiliengesellschaft.

Das ist für mich ein sozialistisches Anliegen, was manche vielleicht nicht so sehen: Freien Berufen das Recht zu geben, sich zu mutualisieren, ist eine Demokratisierung der Berufsausübung. Ich sage es mal so: Als Arzt wird in Luxemburg tätig, wer ge-

Geschützt würde aber das Vermögen des Arztes. Er müsste nicht unbedingt sein Haus versteigern...

... wenn er einen Fehler macht als Arzt?

Ja, zum Beispiel. Für diesen Fall hätte die Gesellschaft eine Versicherung. Das wäre aber auf keinen Fall zum Schaden des Patienten, falls etwas passiert. Sondern es gäbe den Ärzten eine Sicherheit, vor allem denen, die vielleicht nicht so gut dastehen. Die Haftbarkeit muss bleiben, auch die strafrechtliche Haftbarkeit. Ehe Sie mich danach fragen: Natürlich hätte eine Gesellschaft steuerliche Vorteile gegenüber der Freiberuflichkeit als Einzelkämpfer. Das stimmt. Aber schon heute arbeiten Ärzte in *associations de fait* oder gründen Immobiliengesellschaften. Das ist ziemlich intransparent. Man darf nicht vergessen, dass das Gesellschaftsrecht auch Pflichten enthält. Über



Paulette Lenert in jenem Teil ihres Ministeriums, der nicht weit entfernt liegt vom geplanten Centre médical Cloche d'or, dessen Initiator den Staat auf eine Liberalisierung der Radiologie verklagte

Gesellschaftsform nichts damit zu tun hat, wie man den *virage ambulatoire* organisiert.

Was war dann ihre Vision von einer Arbeitsteilung der Kliniken mit den Akteuren draußen? Wie man das etwa zur Kardiologie fragen könnte?

Mein Ansatz war, dass am Tisch definiert werden sollte, was zunächst im Spital bleibt und was ausgelagert werden könnte. Und wenn ausgelagert wird, wie das funktionieren soll im *secteur extrahospitalier*.

Aber *extrahospitalier* ist ein Sammelbegriff. Und vor allem ist dieser Bereich nicht reguliert, obwohl öffentlich finanziert.

Daher kommt unsere Vorsicht, nicht von heute auf morgen die Schleusen aufzumachen und zu sagen: Alles kann außerhalb der Spitäler gemacht werden. Dafür braucht man Rahmenbedingungen und Garantien. Und einen Finanzierungsmechanismus. Hinzu kommen die Akteure in der mobilen Pflege, das ist schon jetzt ein wichtiger Bestandteil des *extrahospitalier*. Zu all dem

soll, dass jeder Teilhaber einen Gesundheitsberuf haben muss, von ausländischen Gesellschaften nicht. In Deutschland stehen hinter Praxiszentren mittlerweile Hedgefonds.

Ich meine, das ist ein bedenkenswerter Punkt, den wir vertiefen müssen. Da gebe ich der FHL recht. Die Grundidee ist, dass es Gesellschaften geben soll, aber jeder einzelne Arzt sich ins System einreicht. Ich habe den Gesetzentwurf nie anders vertreten als so.

Aber weshalb haben Sie diese Unterscheidung zwischen Luxemburger und ausländischen Gesellschaften überhaupt getroffen?

Unsere Juristen und auch externe argumentierten, dass die Einschränkung, die für Luxemburger Gesellschaften gelten soll, für solche aus anderen EU-Staaten nicht erhoben werden kann, weil das die freie Zirkulation moralischer Personen einschränken würde. Aber ich weiß das heute nicht im Detail und kann das nicht definitiv beurteilen. Ich werde unsere Juristen und die der FHL zusammenbringen.

nug Geld hat, eine Praxis zu eröffnen. Natürlich, man kann einen Kredit aufnehmen. Aber die Frage schließt sich an, wofür das Gesellschaftsrecht geschaffen wurde? Früher war eine Gesellschaftsgründung das Privileg von Leuten mit viel Kapital. Das Gesellschaftsrecht hat es vereinfacht, Mittel zusammenzulegen, zu teilen, und es schafft einen „Schutzschirm“ für die persönliche Haftung. Sodass ein Gesellschafter im Fall der Fälle eben nicht sein Haus einsetzen muss. Arbeitet ein Arzt als Freiberufler alleine, bürgt er mit seinem Haus und allem, was er hat, wenn es Probleme gibt. Gesellschaften wurden auch zur Sicherheit für den Kaufmann gegründet...

Der Arzt wird zum Kaufmann?

Nein, ich meine den Kaufmann als generischen Begriff. Es würde getrennt zwischen dem Gesellschaftskapital und dem privaten Kapital des Arztes, der Gesellschafter würde. Und was ebenfalls wichtig ist: Die medizinische Verantwortung des Arztes soll natürlich erhalten bleiben. Da würde der Schutzschirm nicht wirken.

die Buchhaltung zum Beispiel und die Publikation der Betriebsresultate.

Die AMMD hat angekündigt, die Patienten zu „informieren, um gemeinsam für eine bessere Gesundheitsversorgung zu kämpfen“. Ich meine, sie will die Spitzenkandidatin in spe der LSAP demontieren.

Ich kann nur annehmen, dass sie Druck machen will. Fair ist das nicht. Sie benutzt zum Teil falsche Behauptungen. Wenn sie sagt, es gebe keinen Dialog, kann ich das nicht so stehen lassen. Sie wurde eingeladen. Und am *Gesondheitsdësch* haben kleinere Organisationen sich viel stärker eingebracht als die eigentlich so wichtige AMMD.

Werden Sie Spitzenkandidatin?

Das ist noch nicht entschieden, aber ich habe auch nicht gesagt, dass ich nicht zur Verfügung stehe. Irgendwann nächstes Jahr wird meine Partei das besprechen, wie die anderen Parteien auch. Ich bin wirklich müde geworden in der Pandemie. Ich bin aber noch da und stehe auf meinen Füßen. Wenn ich amtsmüde wäre, würde ich mich zurückziehen. ●

„Die Ärztesellschaften sind für mich ein sogar sozialistisches Anliegen: Freien Berufen das Recht zu geben, sich zu mutualisieren“

Ukraine

is calling

Faites un don pour 100 véhicules de secours sur ukraineiscalling.com

Ne rejetez pas la vie

LEITARTIKEL

Den Eekel

Luc Laboulle

„Poliziste si komplett um Enn – Sécherheet vun de Bierger steet um Spill“, titelte *RTL* diese Woche, nachdem die der CGFP angegliederte Polizeigewerkschaft SNPGL auf einer Generalversammlung Radau geschlagen hatte. Rein statistisch betrachtet, gibt es für Radau eigentlich keinen Grund. Mit 325 Beamt/innen pro 100 000 Einwohner war die Polizeidichte 2020 in Luxemburg höher als in Deutschland (301) und den Niederlanden (290), und nur geringfügig niedriger als in Belgien (336). Für Frankreich verfügt Eurostat nicht über aktuelle Zahlen, 2018 lag sie dort bei 322. Bis 2026 sollen in Luxemburg über 600 neue Polizist/innen ausgebildet sein.

Hinzu kommt, dass Luxemburg ein ruhiges Land ist: Sogenannte „Hochrisikospiele“ im Fußball finden kaum statt; Linksradikale und Rechtsextremisten liefern sich keine Straßenschlachten, Massendemonstrationen sind selten und verlaufen meist friedlich. Auch wenn die Corona-Proteste die Polizei vergangenes Jahr mehrere Wochen in Atem hielten; mit dem, was sich in anderen europäischen Ländern abspielte, waren sie nicht zu vergleichen.

Es sind andere Gründe, weshalb viele Polizist/innen „den Eekel“ haben. Etwa der, dass bei der letzten Reform Polizist/innen mit Sekundarschulabschluss, die vor 2018 eingestellt wurden, nicht in die neue vorteilhaftere mittlere Laufbahn eingegliedert wurden. Auf Initiative der dem OGBL angegliederten Polizeigewerkschaft ADESP hatten daraufhin 600 Polizisten geklagt, das Verfassungsgericht wird in sechs Wochen ein Urteil fällen. Ein weiterer Grund ist, dass die gut bezahlten Postes à responsabilité particulière von der Polizeileitung mutmaßlich *à la tête du client* verteilt werden, weshalb vom SNPGL nun ein Schlichtungsverfahren eingeleitet wurde. Für Unmut bei den Polizist/innen sorgt auch, dass mit der Auflösung der Proximitätskommissariate und der Abschaffung von Datenbanken aus Datenschutzgründen ihre Arbeit erschwert wurde.

Doch diese Gründe kamen auf der Versammlung des SNPGL nur am Rande zur Sprache. Stattdessen ging es um den Präsidenten Pascal Ricquier, gegen den ein früherer Armeegeneral und Mitglieder der Polizeiführung Anzeige erstattet hatten, weil er sie beleidigt haben soll. Während die eine Anzeige abgewiesen wurde, hatte die andere ein „Avertissement“ der Staatsanwaltschaft zur Folge. Insgesamt sprach die Staatsanwaltschaft in diesem Jahr rund 700 solcher Verwarnungen aus. Die SNPGL und auch ihre Mutterorganisation CGFP deuten das nun als Versuch der Justiz, Ricquier „mundtot“ machen zu wollen. Die CSV hat deswegen eine Dringlichkeitssitzung der zuständigen parlamentarischen Ausschüsse beantragt.

Pascal Ricquier selbst nutzte die Generalversammlung indes zu persönlichen Propagandazwecken. *Land*-Informationen zufolge soll er bei den Kammerwahlen für eben jene CSV kandidieren (was er auf Nachfrage weder bestätigen, noch dementieren wollte). Jedenfalls dürfte er am Montagabend ungehindert seine Law-and-Order-Forderungen verbreiten, die denen eines Fernand Kartheiser (ADR) oder Laurent Mosar (CSV) in nichts nachstehen. Um gegen Obdachlose, Drogenabhängige, Dealer, Geflüchtete und „kriminelle“ Minderjährige vorzugehen, forderte er strengere Gesetze und wünschte sich eine Polizei, die durchgreift. Welche Folgen es hat, wenn ein Polizist „durchgreift“, müssen die Richter gerade im Strafprozess gegen einen jungen Beamten entscheiden, der 2018 in Bonneweg einen Autofahrer erschossen hatte.

Dass die Polizei derzeit kein gutes Bild in der Öffentlichkeit abgibt, liegt nicht nur an der Regierung und an der Polizeidirektion, wie das SNPGL behauptet. Wenn einer der wichtigsten Vertreter eines Berufsstandes versucht, sich mit menschenverachtenden Aussagen (politisch) zu profilieren und dafür Applaus von denen erhält, die er vertritt, ist es nicht verwunderlich, wenn ihr Berufsstand in Verruf gerät und von der Öffentlichkeit nicht mehr respektiert wird. Doch vermutlich ist von der Polizei, in der anscheinend noch ein strenger Korpsgeist herrscht, nicht viel anderes zu erwarten.

ENERGIE

Für den Notfall

Falls es in der EU zu einer Gasknappheit kommt, die so groß wäre, dass der Energieministerrat einen unionsweiten Alarm beschließt, könnten in Luxemburg Gasverbraucher in vier Kategorien nach und nach vom Netz genommen werden. Als erste betroffen wären in Kategorie 4 und dann 3 die größten und nächstgrößten Verbraucher. Anschließend Kraft-Wärme-Kopplungsanlagen (Kategorie 2). Verbraucher der Kategorie 1 hingegen blieben so lange wie möglich von Abschaltungen ausgenommen. Dazu zählen neben den Privathaushalten zum Beispiel Kliniken, Sozialeinrichtungen und Schulen. Eine Herausforderung bei der Aufstellung des Plans, den Energieminister Claude Turmes (Grüne) am Mittwoch präsentierte, bestand offenbar in der Priorisierung von Betrieben; betroffen sein könnten rund 60 mit dem höchsten Verbrauch. Sie haben untereinander vereinbart, im Notfall Gas zu tauschen und sich abgesehen davon zu einer Verbrauchssenkung um 15 Prozent verpflichtet. Dass die Versorgung von Haushalten eingeschränkt werden könnte, hält Claude Turmes für „unwahrscheinlich“. Die Gasversorgung Luxemburgs sei gegenwärtig gesichert, die Gasspeicher der EU-Staaten weitgehend gefüllt. Falls nötig, könne die Regierung weitere Maßnahmen anordnen, etwa die Senkung der Raumtemperatur in öffentlichen Gebäuden auf 19 Grad oder die Schließung von Schwimmbädern und Saunen (Foto: Sven Becker). pf

Auf Wiesen und Äckern

Solarstromanlagen mit einer Leistung von insgesamt 50 Megawatt sollen auf Wiesen und Äckern im Rahmen eines Pilotprojekts installiert werden. Das Vorhaben wurde gestern präsentiert, vergeben werden sollen die einzelnen Vorhaben über öffentliche Ausschreibungen. Stiege die Solarstromleistung um 50 Megawatt, entspräche das mehr als der Hälfte des Zuwachses (um 90 Megawatt), der im vergangenen Jahr insgesamt verzeichnet wurde. 277 Megawatt beträgt die zurzeit installierte Leistung über alles. pf

P O L I T I K

Was heißt „gezielt“?

Von zehn Ministeri/innen auf einmal möchten LSAP-Fraktionspräsident Yves Cruchten und sein Abgeordnetenkollege Mars Di Bartolomeo wissen, welche Beihilfen an Personen und Haushalte sie vorsehen, wieviele darauf einen Anspruch haben und wieviele die Hilfen tatsächlich erhalten. Ferner erkundigen sie sich in der parlamentarischen Großanfrage, was das insgesamt kosten darf und was es reell kostet, wie viele Anträge abgelehnt wurden und was unternommen werden soll, um aus dem „droit

théorique“ auf die Unterstützungen ein „droit réel“ zu machen. Zum Beispiel durch entsprechende Informationen. Adressiert ist die Frage an alle Regierungsmitglieder, die in irgendeiner Weise Hilfen an Personen ausreichen, von der Finanzministerin über den Sport-bis hin zum Energieminister. Was vermuten lässt, dass die LSAP-Fraktion die „Selektivität“ der Zahlungen demnächst thematisieren wird. pf

P E R S O N A L I E N

Claude Meisch,

Hochschul- und Forschungsminister (DP), zog es vor, auf die ihm am Mittwoch von dem grünen Abgeordneten Marc Hansen im Parlament gestellte erweiterte parlamentarische Anfrage über die Strategie der Universität Luxemburg wenig zu antworten, obwohl er zehn Minuten sprach. Was vielleicht daran lag, dass der Minister den Eindruck vermeiden wollte, an die Autonomie der Uni zu rühren. Einig war Claude Meisch sich mit Marc Hansen darin, dass die Universität, die nächstes Jahr 20 Jahre alt wird, eine „Erfolgsgeschichte“ sei. pf

Fernand Kartheiser,

ADR-Abgeordneter, will mit einem Gesetzesvorschlag gegen die „cancel culture“ vorgehen. Inspiriert von den Debatten im deutschen Sommerloch um die Winnetou-Bücher, will er literarische Werke, die um der politischen Korrektheit willen verändert wurden, mit einem Warnhinweis versehen, daneben aber auch Initiativen zum Canceln unter Strafe stellen lassen. Sein Vorstoß passt zu den Bestrebungen der Neuen Rechten, sich zu Opfern von Zensur zu erklären. Die ADR hatte sich erst vor vier Wochen zur einzig wahren Verteidigerin der Meinungsfreiheit erklärt. Kartheisers Gesetzentwurf behauptet, die strafrechtliche Behandlung des Cancelns diene der „tranquillité“ der betroffenen

Person. Die ADR wiederum kümmert sich wenig um das Ruhebedürfnis von Personen, gegen die sie Stimmung macht. pf

S O Z I A L E S

„Kleine Verschiebung“

In der Krankenversicherung wird das Geld schneller knapp als bisher angenommen. Das stellte die Herbst-Quadripartite am Mittwoch fest. Bisher war davon ausgegangen worden, dass die gesetzlich vorgeschriebene Reserve von zehn Prozent der laufenden Ausgaben 2025 oder 2026 unterschritten werde. Das hatte CNS-Präsident Christian Oberlé vor sieben Wochen auch dem *Land* erklärt (Ausgabe vom 2.9.2022). Im Anschluss an die Quadripartite-Sitzung im Kurzentrum Mondorf erklärte die delegierte Sozialministerin Paulette Lenert (LSAP), es gebe „eine kleine Verschiebung von ein bis zwei Jahren“ nach vorne. Weil laut Krankenkassengesetz eigentlich nichts unternommen werden muss, ehe die *réserve légale* unterschritten zu werden droht, dürfte die kleine Verschiebung dafür sorgen, dass im Wahlkampf Panik um das Geld der CNS aufkommt. Zumal eine von der letzten Quadrpartite im Mai eingesetzte Arbeitsgruppe, die sich mit der langfristigen Finanzierung der Krankenversicherung befassen soll, wegen der beiden Tripartite-Runden Verspätung hat und erst jetzt tätig wird.

Am Mittwoch wurden die ersten wenig überraschenden Standpunkte vorgetragen: Der Unternehmerdachverband UEL will eine Grundsatzdiskussion über den Leistungsumfang der Krankenversicherung. Der OGBL würde „unnötige Ausgaben“ sparen, zum Beispiel doppelt oder dreifach angefertigte Analysen und Diagnosen. Und wenn es sein muss, könne man an eine Beitragserhöhung denken. Paulette Lenert wiederum schloss ein Jahr vor den Wahlen Leistungskürzungen aus. pf



T A X O N O M I E

Schnipp-Schnapp



Créé au lendemain de l'accident nucléaire de Fukushima, le Nationalen Aktiounskomitee géint d'Atomkraaft (NAA) semble avoir fait son temps. L'ADR l'a quitté officiellement, le CSV officieusement. Les élections approchant, c'est au tour du DP de s'en distancier. Le parti libéral n'a pas apprécié la lettre ouverte que l'Aktiounskomitee proposait d'envoyer au gouvernement. Celle-ci thématise la taxonomie européenne et ses effets pervers sur la place financière. Or, dès que le sujet touche à ces intérêts vitaux, le parti libéral sort les ciseaux et ouvre la fonction « suivi des modifications ». Le DP a ainsi biffé le paragraphe suivant : « Zumindest bei Banken mit staatlicher Beteiligung (BCEE, BIL, BGL-BNP Paribas, Raiffeisen...) müssen die staatlichen Vertreter darauf pochen, dass den Kunden und Kundinnen in Zukunft echte nachhaltige Investment-Produkte angeboten werden, also solche, die zumindest keine fossilen oder radioaktiven Energieformen beinhalten. » Le DP a également supprimé les passages appelant le Fonds de compensation et le « Zukunftsfonds » à ne plus investir dans l'industrie nucléaire. Les ONG refusant d'édulcorer la lettre, l'Aktiounskomitee s'est retrouvé bloqué. Cette semaine, Greenpeace et le Mouvement écologique ont décidé de faire cavaliers seuls et ont publié le texte en leur propre nom. bt

C L I M A T

Massacre à la tronçonneuse

La Ville de Luxembourg vient d'abattre 25 arbres dans le quartier de la Gare, autour de l'école de la rue du Commerce, une des parties les plus minéralisées et paupérisées de la capitale. Que le dérèglement climatique impose d'urgence des stratégies d'adaptation, notamment de verdoisement, n'est plus vraiment une nouvelle. Sauf, apparemment, pour la Ville de Luxembourg, dont les réaménagements récents de la Place de Paris et du Knuedler apparaissent comme de monstrueux anachronismes. L'administration communale met dix jours à répondre aux questions du *Land*. Elle informe ce jeudi que onze des 25 arbres auraient été « enlevés » (« wechgemaach ») pour... améliorer les passages piétons. « Duerch dës Mesure ass et méiglech d'Zebras-Sträife konform ze setzen zu de leschten Norme betreffend der Belichtung an der Besoins spécifiques gerechter Accessibilitéit ». La Ville tente de rassurer : 36 nouveaux arbres seront plantés dans la rue de Strasbourg, « ee Plus vun 11 Beem ». Une métrique sylvestre qui ne convainc pas vraiment : les jeunes arbres mettant des années avant d'atteindre la taille de leurs prédécesseurs. bt

Blog

Paving the way

Sarah Pepin

Germaine Goetzinger nähert sich in einer 500-seitigen Biografie der Frauenrechtlerin und Literaturkritikerin Aline Mayrisch. Entstanden ist ein fesselndes Porträt einer Frau und ihres Zeitalters

Als Aline Mayrisch-de Saint-Hubert 1909 mit dem Verein für die Interessen der Frau, den sie mitgegründet hatte, dabei war, den Weg zu den ersten staatlichen Mädchengymnasien in Luxemburg zu ebnen, gab es vom *Luxemburger Wort* folgenden Gegenwind: „Wer vermag es wohl zu glauben, dass der Juristenstand, der Ärztestand, der hohe Lehrerinnenstand, der Apothekerstand bei uns mit Aussicht auf Erfolg von unseren Mädchen erwählt werden könne? Und erst die Verwaltungskarrieren, die so furchtbar von Kandidaten belagert sind! Heißt es nicht unerfüllbare Hoffnungen wecken, wenn man unsere jungen Mädchen zu den langwierigen und höchst anstrengenden Gymnasialstudien verleiten will? Wird ein vernünftiger Familienvater solchen Vorspiegelungen nachgeben und die Zukunft seines Kindes auf so unsicheren Sandgrund aufbauen? Kann er das bei ruhiger Überlegung?“

Die Perfidität, die sich hier abbildet, ist bezeichnend für die Kräfte und die Zeit, in der die Philanthropin und Gattin des Arbed-Direktors Emil Mayrisch sich bewegte, und die Germaine Goetzinger in *Aline Mayrisch-de Saint Hubert 1874-1947. Ein Frauenleben im Spannungsfeld von Feminismus, sozialem Engagement und Literatur* (Éditions Guy Binsfeld, 56 Euro) gekonnt, fast wie nebenbei, einfängt. Es entsteht ein greifbares Bild einer prägenden Figur der Moderne und ihrer Entourage, auch der Provinzialität ihres Geburtsortes, der sie als Angehörige der Oberschicht mit Reisen und als Teil eines literarisch-intellektuellen Milieus zu entfliehen imstande war. Dabei geht die Recherche Germaine Goetzingers, Historikerin, Literaturwissenschaftlerin und Gründerin des Centre national de la littérature, über die Zeit in Colpach, die vielen bekannt ist, hinaus. Hierfür nutzt die Biografin bisher unveröffentlichtes Quellenmaterial, etwa den Briefwechsel zwischen Aline Mayrisch und ihrer Tochter Andrée Mayrisch, oder mit der Schriftstellerin France Pastorelli. Ein solch bewegtes Leben zum ersten Mal zu (be)schreiben sei ein „gewagtes Unterfangen“, immerhin solle es „sachlich und historisch abgesichert sein“, heißt es im Vorwort. Tatsächlich lässt die Autorin die Kindheit und Jugend Aline de Saint-Huberts, die Heirat mit Emil Mayrisch, den Umzug nach Düdelingen und Colpach, die diversen Reisen und Projekte, Interessen wie die Kunst, die Literatur, die Spiritualität und die Schriften Meister Eckharts, Schicksalsschläge wie der Verlust des ersten Neugeborenen, später der Tod des Ehemannes, eine Fehlgeburt und die Emanzipierung ihrer Tochter Revue passieren – das ganze Leben dazu eingebettet in die sowohl politisch als auch sozial und kulturell stürmischen Dekaden des Ersten und Zweiten Weltkriegs.

Bei der Lektüre wird klar, wie groß das gesellschaftliche Vermächtnis der Aline Mayrisch für Luxemburg und insbesondere für die Belange der hier weilenden Frauen ist. Neben dem Einsatz für Bildungsgerechtigkeit trug sie maßgeblich zur Entstehung der *Maternité* bei und setzte sich ihrer Zeit weit voraus für die Einführung eines Mutterschutzes in der Schwangerschaft und nach der Geburt ein. Diese Einforderungen stießen, wie das anfängliche Zitat beweist, auf Gegenkräfte: „Das soziale Engagement kann nicht darüber hinwegtäuschen, dass es in dieser Welt wenig Platz gab für eine Frau mit dem unbändigen Wunsch, sich weiterzubilden und an den intellektuellen Strömungen der Zeit teilzuhaben.“ Auch aus diesem Kontext qualifiziert Goetzinger vieles dessen, was Aline Mayrisch tat, als „grenzüberschreitend“. Sie gab sich nicht damit zufrieden, dem Leben einer Industriellengattin zu frönen – wobei die finanzielle Unterstützung ihres Mannes ihr zweifelsfrei erlaubte, ihr Leben so zu gestalten, wie sie es wollte.

Weiter kommt hier die Klassenthematik zum Tragen, die sich in Aline Mayrisch auf interessante, weil komplexe und widersprüchliche Weise personifiziert. Ihr soziales Engagement für die Armen führte dazu, dass Mayrisch und ihre Mitstreiterinnen in die ärmeren Viertel Pfaffenthal, Grund und Clausen gingen, um das Proletariat zu „studieren“ und ihre Lebensqualität auf diese Weise zu verbessern. Später war sie Präsidentin des Roten Kreuzes. Auf der einen Seite setzte sie sich unermüdlich für die Mädchenbildung ein, auf der anderen durfte ihre eigene Tochter keine öffentliche Schule besuchen, hatte in ihrer



Aline Mayrisch

Kindheit deshalb kaum Kontakt zu Gleichaltrigen und lebte abgeschottet und von ihrer Gouvernante betreut im Düdelinger Schloss. Der Konflikt zur eigenen bürgerlichen Herkunft existierte in ihrer Tochter weiter, die sich aber eine Generation später in ihrem Prozess schon weiterentwickelt hatte, wie die besonders interessanten Tagebucheinträge einer Reise nach Persien Ende der 20-er Jahre beweisen. Konfrontiert mit den ärmeren Einheimischen schreibt die Mutter über ihre Tochter: „Leur vie, leurs joies lui sont sensibles. Ni la misère, ni la saleté ne la dégoûtent : elle mangerait, travaillerait avec eux.“ An den Reisebeschreibungen durch Persien zeigt sich Aline Mayrisch ihrerseits auch als Frau, die trotz ihrer – übrigens völlig autodidaktischen – Bildung den orientalistischen Vorbehalten ihrer Zeit verhaftet war, die sich aber zeitlebens stets der Entfaltung ihrer Gedanken verschrieben hatte.

Mit Feinheit kommentiert Goetzinger auch die Beziehungen, die Aline Mayrisch prägten. Einerseits die Liebesbeziehung zu Maria van Rysseberghe (Ehefrau des belgischen Neo-Impressionisten Théo van Rysselberghe), die jener zu Emil Mayrisch in Intensität wohl überlegen war; die ambivalente Bindung zur Tochter Andrée „Schnoucky“ Mayrisch (die später in Frankreich zur sozialistischen Parlamentarierin avancierte, eine von drei Frauen der Regierung der Vierten Republik) und die intellektuellen Freundschaften, die sie etwa mit André unterhielt. Die Biografin wägt ab, ist in ihren Urteilen vorsicht-

tig, warnt im Vorwort vor Selbstinszenierung und Narzissmus in den Korrespondenzen, verwendet oft Begriffe wie „gewissermaßen“, von Zeit zu Zeit „vielleicht“, vor allem wenn sie Beziehungen, Charaktereigenschaften oder emotionale Befindlichkeiten bewertet. Diese Diskretion verleiht ihrem Werk eine stille Menschenkenntnis und die nötige psychologische Tiefe. Etwa attestiert sie ihrem Subjekt eine „negative Selbstwahrnehmung“ und einen Hang zur Unterwerfung, sie nehme in Korrespondenzen mit Gide eine „Schülerinnenrolle“ an und lasse sich belehren. Gleichzeitig entschuldigte Aline Mayrisch sich im Vorfeld bei geladenen Intellektuellen für die Ungebildetheit des hiesigen Publikums.

Aus dem Werk ist besonders das Kapitel zur bürgerlichen Frauenbewegung hervorzuheben, das inspiriert und gleichzeitig dem Publikum einen Einblick in die Gemütszustände der Bevölkerung zu Beginn des letzten Jahrhunderts gewährt. Auch die Beschreibungen von Aline Mayrischs Arbeitszimmer und Bibliotheken – deren Lektüre einen unweigerlich an Virginia Woolfs *A room of one's own* denken lässt, das 1929 erschien und Mayrisch vielleicht gelesen hat – bleiben im Gedächtnis. In Colpach und Düdelingen stapelten sich in ihrem Arbeitszimmer jedenfalls Bücher, umringt von Totenmasken von Goethe und Nietzsche, die dem Ort einen „fast sakralen Charakter“ gaben. Er stellte einen Rückzugsort und kreativen Schaffensort dar, auch für den Meinungs- und Gedankenaustausch mit Freunden.

Im Jahr 2022, seit Aline Mayrischs Tod sind 75 Jahre vergangen, kann von einer gewissen Renaissance von Biografien über historische Frauenfiguren gesprochen werden, einem neu entfachten Interesse, das sich sowohl in akademischer Recherche als auch in der Kunst zeigt. In einem Bemühen um Sichtbarkeit widmet man sich Frauen wie Ayn Rand, Marie Curie hin zu Käthe Kollwitz und Leonora Carrington nun vermehrt. Das ist begrüßenswert, bezeichnend bleibt, wer das am meisten tut: Frauen. Auch die Autorin Germaine Goetzinger vereint in ihrer Person einiges an Fortschritt, was etwa die Professionalisierung des Literaturbetriebs angeht und die Recherche zur Frauengeschichte Luxemburgs. Engagierte Frauen, die engagierte Frauen porträtieren. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Verantwortungsethik

Vergangene Woche verlas DP-Premier Xavier Bettel eine Erklärung zur Lage der Nation. Sie trug den Titel „Verantwortung iwwerhuelen“. Zwei Dutzend Mal redete er von Verantwortung.

In der Politik ist „Verantwortung übernehmen“ ein Euphemismus. Er bedeutet Rücktritt. Die Notwendigkeit, für Fehlentscheidungen zu haften und zurückzutreten. Laut Artikel vier der Verfassung ist nur der Großherzog verantwortungslos.

„Ech lafe viru menger Responsabilitéit an dār Saach do net fort. A wann et esou wäit ass, da stellen ech mech dār Responsabilitéit och.“ Versprach CSV-Premier Jean-Claude Juncker am 13. Juni 2013. Als der Geheimdienstskandal nicht mehr zu vertuschen war. Dann drückte er sich an seiner Verantwortung vorbei. Bis die LSAP ihn fallen ließ. Umgehend kandidierte er wieder.

Auch die grüne Ministerin Carole Dieschbourg und der grüne Abgeordnete Roberto Traversini übernahmen nicht ihre Verantwortung. Sie traten erst zurück, als die Staatsanwaltschaft klingelte. Sie fühlten sich als Verfolgte, nicht als Verantwortliche.

Während der Covid-Seuche starben Hunderte in Heimen. Weil die Gewerbefreiheit der Pflegefirmen wichtiger war als die Impfung der Putzfrauen. DP-Familienministerin Corinne Cahen übernahm ihre Verantwortung nicht. Der Copas-Vorstand und die Heimleitungen auch nicht.

Ein auf 170 Millionen Euro veranschlagter Militärsatellit kostet das Doppelte. Vor den Wahlen forcierte LSAP-Verteidigungsminister Etienne Schneider die Verabschiedung des Gesetzes. Ein Regierungsbeschluss, den 58 von 60 Abgeordneten unterstützten. Etienne Schneider übernahm seine Verantwortung nicht. Die Regierung und die 58 Abgeordneten auch nicht.

In den Achtzigerjahren radikalisierte sich der Liberalismus. Er schuf als ökonomische Vernunft getarnte Zwangslagen. „Verantwortung übernehmen“ wurde ein Euphemismus für undemokratische Entscheidungen. Um Minderheitsinteressen durchzusetzen.

Wollen die Unternehmer Preiserhöhungen auf die bei ihnen verdingten Arbeiter und Angestellten abwälzen, ruft die Regierung die Tripartite zusammen. Kommt sie damit nicht durch, kündigt sie an: Dann „muss die Regierung

die Verantwortung übernehmen, die sie gegenüber den Menschen hat, die von der Krise betroffen sind“. So Xavier Bettel nach den gescheiterten Tripartite-Verhandlungen im Frühjahr (*lessentiel.lu*, 31.3.22). Sie manipuliert den Index trotzdem. Sie stellt sich als Erziehungsberechtigte dar. Sie muss die Wählerschaft zum Glück zwingen. Wie unvernünftige Kinder mit Lebertran und Zahnschmerzen.

Es bleibt in Pathos gehüllte Banalität. Übernimmt der Apfel seine Verantwortung, wenn er vom Baum fällt?

Nun erfand Xavier Bettel eine dritte Bedeutung. In seiner Erklärung zur Lage der Nation versprach er dem Parlament: „Mir iwwerhuele Verantwortung fir eis eegen an eis kollektiv Sécherheet“ (S. 4). „Mir iwwerhuelen zesumme Verantwortung fir eis Versuerungssécherheet“ (S. 6). „Mir iwwerhuelen haut Verantwortung, fir datt et eis och muer nach ëmmer gutt geet“ (S. 20). „Mir iwwerhuele Verantwortung fir eng gerecht Logementspolitik“ (S. 25). „Mir iwwerhuelen also Verantwortung fir e méi performanten a méi inklusive Gesondheetssecteur“ (S. 31).

Der Premier sagt: Die Regierung übernimmt ihre Verantwortung. Er meint: Sie ist bereit, irgendetwas zu tun. Haubitzen zu kaufen, Strom zu verkaufen, Wohnungen bauen zu lassen, Krankenpflegerinnen einzustellen. Sich zu kümmern, überhöht er zu einer pompösen Geste. Das Gebotene zu erledigen, bekränzt er mit Heldenmut, moralischer Größe, tragischen Gewissenskonflikten. Doch es bleibt in Pathos gehüllte Banalität: Übernimmt der Apfel seine Verantwortung, wenn er vom Baum fällt?

Berufspolitiker neigen ab und zu zur Hochstapelei. Sie leben in der existenziellen Unsicherheit befristeter Arbeitsverträge. Sie müssen die herrschenden Klassen zufriedenstellen und alle fünf Jahre die beherrschten Klassen bei Laune halten. Ihr Handlungsspielraum ist geringer als ihre Verantwortung. So wuchern sie manchmal damit. ● Romain Hilgert



Sich zu kümmern, wird zu einer pompösen Geste überhöht



In der Wissensstadt Belval entsteht ein neues Prekariat

Risiko

Luc Laboulle

Das Armutsrisiko in Luxemburg ist vergangenes Jahr erneut gestiegen. Die Regierung reagiert mit Geld- und Sachleistungen statt mit strukturellen Reformen. Vielleicht hängt das auch damit zusammen, wie Armut in der Gesellschaft abgebildet wird

Houfreg Das Risiko, in die Armut abzurutschen, steigt seit Jahren in Luxemburg. Obwohl „dës Regierung (...) schonn an de leschte Jore massiv an nei sozial Leeschtungen investéiert huet“ und wirtschaftliche Interessenvertreter immer wieder betonen, Luxemburg habe den „höchsten Mindestlohn Europas“, ist inzwischen jeder fünfte Haushalt armutsgefährdet. Oszillierte die Armutsgefährdungsquote zwischen 2005 und 2015 um 14 bis 15 Prozent, ist sie in den vergangenen sechs Jahren um fast vier Prozentpunkte auf 19,2 Prozent (2021) gestiegen, seit 2019 liegt sie über dem EU-Durchschnitt. Das geht aus dem *Rapport travail et cohésion sociale* (TCS) hervor, den das Stateg vor einer Woche veröffentlicht hat. Da die Aussagekraft der Armutsgefährdungsquote sowohl in der Forschung als auch in der Öffentlichkeit nicht unumstritten ist, hat das Stateg noch andere Indikatoren berechnet, die jedoch in die gleiche Richtung zeigen. Der Ansatz, bei dem zusätzlich zum Einkommen noch Verbrauch und Vermögen berücksichtigt werden, lässt das individuelle Armutsrisiko in der Bevölkerung zwar auf 7,3 Prozent sinken, allerdings beschreibt dieser Indikator eine Situation extremer Armut, in der die Betroffenen weder über ausreichend Einkommen noch über finanzielle Reserven verfügen und selbst mit „externer Hilfe“ kein ordentliches Leben führen können. Gegenüber 2020 ist auch dieser Indikator um 1,7 Prozentpunkte gestiegen. Ein weiterer Berechnungsmodus ist der des frei verfügbaren Einkommens, also was am Ende übrig bleibt, nachdem alle Pflichtausgaben (Wohnen, Versicherung, Telekommunikation usw.) abgezogen wurden. Auch bei diesem Ansatz lag die Armutsgefährdungsquote vergangenes Jahr bei 20 Prozent.

„Ganzer 47 Prozent vun den Depensen am Staatsbudget fléis- sen a sozial Mesuren. Dorop kënnen mir houfreg sinn“, rühmte Premierminister Xavier Bettel (DP) sich und die blau-rot-grüne Regierung vergangene Woche in seiner Rede zur Lage der Nation (eine Anfrage an das Finanzministerium, wie die 47 Prozent an Sozialausgaben sich zusammensetzen, blieb bis Redaktionsschluss unbeantwortet). Viel hatte Bettel zum Armutsrisiko und zur sozialen Ungleichheit in seiner Ansprache nicht zu sagen. Als konkrete Maßnahmen erwähnte er die Erhöhung des Mindestlohns und des Revis um über drei Prozent sowie die Verlängerung der Teuerungszulage und der Energieprämie um ein Jahr. „Fir deene Schwächsten an eiser Gesellschaft an Zukunft nach besser hëllefen ze kënnen“, will die Regierung 50 Prozent mehr Personal in den Sozialämtern einstellen. Armut gilt in Luxemburg als individuelles Schicksal, das gelegentlich in der Zeitung, im Radio und im Fernsehen dargestellt wird (im deutschen Privatfernsehen manchmal auch sehr karikaturistisch). Als strukturelles Problem wird die Armut nicht begriffen. Bekämpft wird sie deshalb mit

Geld- und Sachleistungen, mit kostenloser Kinderbetreuung, gratis Schulbüchern und freien Mahlzeiten in der Kantine. „Selektive Sozialpolitik“ wird das genannt. Diese „sozial Selektivitéit“ verhindert, dass die Regierung Steuermaßnahmen ergreift, um Einkommen, Einkünfte und Vermögen gerechter zu verteilen. Der Staat reguliert nicht, er teilt aus.

Studiert werden immer nur die Armen. Zu einer „Reichtumsgefährdungsquote“, die Obergrenzen für gesellschaftlich vertretbare Einkommen und Vermögen festlegt, hat in Luxemburg bislang noch keiner geforscht

Suen heem geliwwert Das Stateg, das in erster Linie keine politische Mission erfüllt, berät die Regierung und legitimiert mit seinen Berechnungen deren Politik. Zwar konstatierte sein Direktor Serge Allegrezza am Freitag eine „inflation de classe“, weil die einkommensschwächsten 20 Prozent der Bevölkerung wesentlich stärker unter der durch die hohen Energiepreise befeuerten Inflation leiden als die einkommensstärksten 20 Prozent, doch mit der Energiepreisbremse werde dieses Problem weitgehend behoben, meinte Allegrezza. Schließlich war es das Stateg, das die Modelle berechnet hatte, die der Tripartite als Verhandlungsgrundlage dienen.

Eine ähnliche Aussage trifft das Stateg, wenn es erklärt, dass die direkten staatlichen Zulagen (allocation familiale, allocation de rentrée scolaire, allocation de naissance), die je nach Alter zwischen 100 und 46 Prozent der finanziellen Bedürfnisse von Kindern deckten, einer Familie, die das Revis bezieht,

ein adäquates Leben bieten und ihr ermöglichen, an der Gesellschaft teilzunehmen. Laut Familienministerin Corinne Cahen (DP), die das garantierte Mindesteinkommen (RMG) vor vier Jahren an einen Aktivierungsmechanismus gekoppelt hat, damit nicht der Eindruck entsteht, „datt do Leit doheem géinge sëtzen an einfach géinge Suen heem geliwwert kriéien“ (RTL), reiche das Minimalbudget samt Sozialtransfers sogar aus, um allen Kindern dieselben Zukunftschancen zu bieten, wie sie bei der Vorstellung des TCS-Berichts verkündete.

Diese politische Aussage entbehrt jedoch jeglicher empirischen Grundlage. Die soziale Mobilität hat das Stateg in seinem Bericht nicht untersucht, für eine Längsschnittstudie zum Revis wäre es wohl eh noch zu früh. Laut Allegrezza hätten vergangene Studien aber gezeigt, dass die soziale Mobilität in Luxemburg im Vergleich zu anderen europäischen Ländern immer „ganz ok“ beziehungsweise „ganz staark“ gewesen sei. Dem widersprach die Präsidentin der Sozialämter, Ginette Jones (LSAP), am Mittwoch gegenüber *Radio 100,7*, als sie meinte, der soziale Lift funktioniere in Luxemburg – anders als noch vor 20, 30 Jahren – nicht mehr.

Secteurs protégés Damals, vor 20 Jahren, als das Stateg und die Uni Luxemburg die Bevölkerung noch soziologisch in Bourdieusche Klassen statt volkswirtschaftlich in Einkommensquintile einteilten, fanden sie heraus, dass Menschen mit luxemburgischer Nationalität eine privilegierte Stellung in der Gesellschaft einnehmen, weil ihnen ein exklusiver Zugang zu den sogenannten „secteurs protégés“ wie öffentlicher Dienst, Post und CFL offen steht. Selbst wenn diese „Abschottungsstrategie“ von Luxemburger/innen und „Migrant/innen, die schon seit mehreren Generationen in Luxemburg leben“, heute vielleicht nicht mehr die Bedeutung hat, die sie noch vor 20 Jahren hatte, dürfte die Verankerung in der luxemburgischen Gesellschaft die sozialen Aufstiegschancen noch immer maßgeblich beeinflussen. Persönliche Beziehungen sind statusbildend; Kapital und Vermögen, die den sozialen Aufstieg einerseits kennzeichnen und ihn andererseits weiter begünstigen können, werden über Generationen akkumuliert und weitervererbt.

Wegen des Booms in der Finanzindustrie ist aber davon auszugehen, dass in den vergangenen Jahrzehnten die „classe aisée“ durch HNWIs und Expats aus anderen, vorwiegend europäischen Ländern erweitert wurde. Ihr kulturelles und ökonomisches Kapital bringen sie häufig schon mit. Unter der Bezeichnung „Talente“ werden sie von Politiker/innen dazu missbraucht, Steuervorteile für Reiche und eine niedrige oder Nicht-Besteuerung von Kapitalerträgen, Vermögen und hohen Einkommen zu legitimieren. Soziologische Studien darüber, wie sie die Sozialstruktur und

die Gesellschaft in Luxemburg verändert haben, wurden bislang nicht durchgeführt.

Studiert werden immer nur die Armen. Zu einer „Reichtumsgefährdungsquote“, die Obergrenzen für gesellschaftlich vertretbare Einkommen und Vermögen festlegt, hat in Luxemburg bislang noch keiner geforscht. Und obwohl Armut politisch als individuelles Phänomen begriffen wird, ist die Wirtschafts- und Sozialforschung dazu unpersönlich, abstrakt und generalisierend: Menschliches Elend wird hinter Zahlenwerten versteckt. Vom Stateg wird sie am Medianeinkommen und mit Verteilungswerten gemessen und steril in quantifizierte Quintile oder Dezile gegossen. Etwas sichtbarer wird Armut im von der EU finanzierten nationalen *Working-yet-poor-Bericht*, der im Juni 2021 von Luca Ratti and Antonio García-Muñoz von der Uni Luxemburg im Rahmen eines europäischen Forschungsprojekts vorgelegt wurde. Als Working Poor werden Haushalte bezeichnet, die nach Transferleistungen weniger als 60 Prozent des Medianeinkommens verdienen, demnach die gleiche Grenze, die das Stateg für seine Armutsgefährdungsquote benutzt. Aus dem Bericht geht hervor, dass bei den nicht oder nur wenig qualifizierten Beschäftigten der Anteil an Geringverdienern im Hotel- und Gaststättengewerbe (41,91 Prozent) und bei den administrativen und unterstützenden Dienstleistern (32,34 Prozent) am höchsten ist (zur letzteren Gruppe zählen insbesondere Gebäudereiniger/innen und private Sicherheitsagenten). Der Anteil an Nicht-Luxemburger/innen liegt in dieser Kategorie bei über 70 Prozent. Obwohl die meisten von ihnen ein niedriges Bildungsniveau haben, steigt der Anteil derer mit hohem Schulabschluss seit Jahren, aktuell liegt er bei zehn Prozent. Hoch ist der Anteil an Working Poor laut dem Bericht auch bei (unfreiwilligen) Teilzeit- und Zeitarbeiter/innen, Plattformarbeiter/innen sowie Freiberuflern ohne Angestellte, die vorwiegend in den Bereichen Immobilien, Wissenschaft und Technik, Gesundheit und Soziales oder im Kulturbetrieb tätig sind. Alleinstehende sind stärker von Armut betroffen als Paare; je mehr Kinder im Haushalt, desto höher das Armutsrisiko. Europaweit lag Luxemburg 2019 mit einer Erwerbsarmut von über zwölf Prozent hinter Rumänien und Spanien an dritter Stelle. Alleine in der Gruppe der nicht oder nur wenig qualifizierten Angestellten liegt die Erwerbsarmutsquote fast bei 20 Prozent. Seit 2010 ist der Anteil an Working Poor in Luxemburg um fast 3,5 Prozentpunkte gestiegen, nur Ungarn hat eine höhere Zuwachsrate.

Wissensgesellschaft Noch aufschlussreicher – zumindest auf lokaler Ebene – ist der *Rapport social* der Stadt Esch/Alzette, der 2003 auf Initiative von André Hoffmann (déi Lénk) erstmals veröffentlicht wurde und vergangenes Jahr unter der Regie des Escher Sozialschöffen Christian Weis (CSV) als *Observatoire social* neu aufgelegt wurde. Der vom Forschungsinstitut Liser erstellte und in dieser Woche veröffentlichte Bericht für 2021 untersucht die Phänomene Beschäftigung und Arbeitslosigkeit. Die Autor/innen kommen zu dem Schluss, dass der Arbeitsmarkt in Esch zwar boomt, doch die Stellen, die geschaffen werden, vorwiegend nicht mit Einwohner/innen, sondern mit Arbeitnehmer/innen aus anderen Teilen Luxemburgs und der Grenzregion besetzt werden. Nur bei der Gemeindeverwaltung sind die Escher/innen in der Mehrheit. Während große Teile der Bevölkerung der zweitgrößten Stadt Luxemburgs noch vorwiegend proletarisch geprägt sind, richten sich viele der neuen, gut bezahlten Jobs, die insbesondere an der Uni sowie in den Forschungseinrichtungen, Banken und öffentlichen Verwaltungen in Belval entstehen, an hochqualifizierte Arbeitnehmer/innen.

Andererseits hält der Bericht fest, dass gerade an der Uni Luxemburg und an den Forschungseinrichtungen ein neues Prekariat entsteht. In der Kategorie Administration publique, défense, enseignement, santé humaine et action sociale und in der aus Datenschutzgründen zusammengeführten Kategorie Activités spécialisées, scientifiques et techniques/Activités de service administratifs et de soutien ist der Anteil an befristeten Arbeitsverträgen mit 9,3 beziehungsweise 16,4 Prozent am höchsten (bezogen auf die Einwohner/innen der Stadt Esch). Darunter fallen einerseits Forscher/innen und wissenschaftliches Personal, andererseits aber auch Putzkräfte, Kantinenmitarbeiter/innen und Sicherheitsagenten. Betroffen sind vor allem junge Menschen unter 30 Jahren (rund 20 Prozent) und deutsche Staatsbürger/innen (rund 30 Prozent). Mit 2 090 Angestellten hat die Uni Luxemburg inzwischen Arcelor-Mittal (1 350) als größten Arbeitgeber in Esch überholt. Die Forschungszentren Liser (170) und List (250) beschäftigen vergangenes Jahr mehr Menschen als der Zementhersteller Cimalux und die Baufirma Bonaria Frères (jeweils 160).

Aliénation Bei den Assises sociales der Stadt Esch, wo der Bericht am Dienstag von Expert/innen aus dem sozialen Sektor und dem Bildungsbereich besprochen wird, soll nach Lösungen gesucht werden, wie die an kulturellem und ökonomischem Kapital nicht besonders reichen Teile der Bevölkerung Eschs an die boomende Wirtschaft herangeführt werden können. Über zusätzliche Aus- und Weiterbildungsmaßnahmen wurde schon vergangenes Jahr diskutiert. Eine andere Möglichkeit wäre, Haushalte mit niedrigen Einkommen durch solche mit höheren zu ersetzen. Kurzfristig fehlt es dafür an Wohnungen und Kinderbetreuungsplätzen. Langfristig wird sich das Problem wohl von alleine lösen. Spätestens wenn die Stadtviertel Rout Lëns und Metzschmelz gebaut sein werden, wird ausreichend Wohnraum für Familien der oberen Mittelschicht zur Verfügung stehen. Allerdings warnen die Autor/innen des *Observatoire social* auch vor den Risiken dieser Entwicklung: „Une plus grande attractivité pour une population qualifiée et/ou à fort pouvoir d’achat va souvent, sinon toujours de pair avec des problèmes de relégation urbaine et une certaine aliénation entre les résidents de longue date et leur ville.“

Die Stadt Luxemburg, wo die Gentrifizierung ganzer Stadtteile längst eingesetzt hat, hat übrigens auch ein *Observatoire social* beim Liser bestellt. Abgeschlossen wird die Studie aber erst nach den Gemeindewahlen. ●

La Margue CSV

Bernard Thomas

La nouvelle députée Elisabeth Margue s’affiche libérale mais écolo-compatible. Portrait d’une jeune notable

Le 13 septembre, Viviane Reding (CSV) annonce son retrait du Parlement. Le 14 septembre, la successeure désignée, Elisabeth Margue (32 ans), donne naissance à son premier enfant. Quatre semaines plus tard, elle entre au Krautmaart. « C’est sportif », dit-elle. Entre l’allaitement et les couches, Margue suit les réunions en visioconférence et court les séances plénières. Dans son premier discours à la Chambre, elle s’est présentée comme « jeune mère », et a remercié son « partenaire » et sa famille, sans lesquels, elle ne pourrait pas exercer son mandat. Ce discours inaugural s’est également apparenté à un coming-out : « De Klimaschutz dierf net op Käschte vun der Wirtschaft goen », déclara la députée néophyte. Il ne faudrait pas « mettre des bâtons supplémentaires dans les roues » des investisseurs immobiliers. La rigueur budgétaire serait à respecter par temps de croissance. Ou encore : « D’Regierung [...] huet eng Erwaardungshaltung geschaaft an e Bild vum Stat, dee fir alles zoustänneg ass a fir jiddereen opkënnst ».

Elisabeth Margue s’inscrit dans la lignée libérale du parti, celle liée organiquement à la place financière et incarnée successivement par les élus Centre Fernand Loesch, Pierre Werner, Fernand Rau, Lucien Thiel, Jean-Louis Schiltz ou encore Luc Frieden. Ce fut d’ailleurs ce dernier qui, en 2013, avait demandé à Elisabeth Margue de se présenter aux législatives. Les deux habitaient alors Contern, et Margue connaissait la famille Frieden depuis sa jeunesse, faisant du babysitting pour les deux enfants du ministre. (Le fils, Philippe Frieden, a entretemps rejoint le CSV.)

Dès son entrée au parti, Margue y était considérée comme une disciple de l’ancien ministre des Finances. Elle-même pense identifier une similitude dans le style, qui serait « plus calme et réfléchi ». Si Margue ne court pas les *Dëppfester*, elle n’a pourtant rien d’austère. Droite sans être arrogante, affable sans être familière, elle maîtrise l’exercice de l’interview. La présidente du CSV est assez souveraine pour pouvoir rire, par moments, de ses propres éléments de langage. Comme lieu de rendez-vous, elle a proposé le Café Knopes, dans la cour de l’Alima-Bourse, un *coffeeshop* couru par les jeunes cadres, les hauts fonctionnaires et les politiciens. Elle ne cache pas son habitus d’avocate de chez Arendt : « Ech weess duerch mäi Background, wat bei mech passt an wat och dat ass, wat ech duerstellen. » Lorsqu’on lui demande si elle s’identifie au courant « wirtschaftsliberal » du CSV, elle réplique : « Je suis consciente avec quelles recettes nous finançons notre système social, si cela répond à votre question. » Puis d’enchaîner sur la nécessité pour l’État de « soutenir les plus pauvres ».

Au CSV, le nom Margue résonne comme celui d’Elvinger au DP. Née en 1990, Elisabeth est l’arrière-petite-fille de Nicolas Margue (1888-1976), ancien ministre de l’Instruction publique. (Quant aux liens de parenté entre Elisabeth et Charles Margue, ils s’avèrent assez ténus : Le député vert est le cousin de son père.) La branche des Margue dont descend Elisabeth pèse d’un certain poids dans le monde *corporate* luxembourgeois. Son père, Pierre Margue, est passé par la Banque de Luxembourg et Clearstream, avant d’intégrer le comité de direction de SES. Son oncle, Jean-Louis, fut secrétaire général de la BGL (et trésorier du COSL). Elisabeth Margue a grandi dans une famille marquée par l’anglophilie, assez typique de la nouvelle classe managériale qui a émergé dans les années 1980. Sa mère, Marthe Thill, était d’ailleurs professeure d’anglais au Lycée de Garçons.

Après ses études de droit à Paris (agrémentées d’une sixième année à Londres), Elisabeth Margue intègre le cabinet d’affaires Arendt & Medernach. Faisant du contentieux, elle se situe quelque peu en marge de cette puissante machine juridico-comptable : « On est comme une petite étude dans une grande ». Plutôt que de structuration financière et d’optimisation fiscale, elle s’occupe d’accidents de la route, de responsabilité médicale, de baux à loyer. (Afin d’éviter les conflits d’intérêts, elle dit s’abstenir de dossiers « politisés », notamment d’urbanisme.) La semaine dernière, Elisabeth Margue a affirmé fièrement à la Chambre : « Dans mon métier d’avocat, je suis beaucoup en contact avec des gens. [...] Je me suis principalement occupée de dossiers de responsabilité [civile], et j’ai

rencontré beaucoup de personnes qui ont souffert des coups du destin ». Or, le cabinet Arendt n’est pas exactement connu pour défendre la veuve et l’orphelin. « Il faut dire qu’on travaille bien sûr souvent du côté de l’assurance », précise Margue face au *Land*.

Traditionnellement, c’est Elvinger & Hoss, la rivale historique de Arendt, qui concentre la notabilité politique : Le député Léon Gloden, l’ex-conseiller d’État Patrick Santer et l’ancien ministre Luc Frieden (tous CSV) comptent parmi ses associés. (Se sentant politiquement à l’étroit dans ce cadre, le socialiste Franz Fayot avait préféré quitter l’étude en 2015.) Avec Elisabeth Margue et Stéphanie Weydert, deux collaborateurs d’Arendt occupent désormais les fonctions de secrétaire générale et de présidente du CSV. Son engagement politique n’aurait pas posé problème au sein de l’étude, estime Margue. « Si j’étais associée, cela serait peut-être une autre discussion ». (Son fiancé travaillait chez KPMG, et vient de rejoindre le ministère des Finances.)

En matière fiscale, Margue est alignée sur la position attentiste de la place financière. « Il ne faut pas être plus catholique que le pape », dit-elle. Surtout, ne pas aller plus loin que ce qu’exige le cadre européen. La coutume grand-ducale d’externaliser aux Big Four et aux cabinets d’affaires la rédaction de projets de loi ne la choque pas. Pour pallier la pénurie de « capacités », il faudrait « chercher l’expertise là où elle est » ; à condition toutefois « que ce soit transparent ». Il faudrait ainsi veiller à « un certain équilibre » : « Dann muss ee soen : ‘Mir sëtze Läit aus verschiddene Big Four zesummen, fir dass dat Ganzt e bëssi repräsentativ ass’ ».

Qu’Elisabeth Margue soit restée fidèle au parti témoigne d’un certain sens de l’abnégation. Elle préférerait ne pas reparler de l’affaire « Frëndeskreess » qui a constitué « un moment dur » dans sa biographie. Débouchant sur un acquittement, l’épisode a révélé la cuisine interne, peu ragoûtante, du CSV. Le 16 mars 2021, lors d’une réunion houleuse, la fraction parlementaire a fait pression sur Margue et Weydert pour qu’ils signent la dénonciation de Frank Engel au Parquet.

À la fin de cette assemblée, Margue était sonnée, sous le « choc » : « Qu’on décide immédiatement de dénoncer, à cela je ne m’attendais pas du tout ». Elle rentre illico, en se disant : « Dat ass verréckt, wat héi leeft ». Margue n’est pas experte en droit pénal, et ce n’est que peu à peu qu’elle mesure la portée de ce qui venait d’arriver.

La mécanique du Parquet était lancée, et la jeune juriste se retrouvera sur le banc des accusés, victime collatérale d’une guerre intestine opposant le président du parti à la fraction parlementaire. « L’avantage d’être avocat, c’est de garder un *Standbeen* à côté de la politique, de ne pas être forcé de devenir un politicien professionnel. C’est la première fois dans ma vie où je me suis dit : ‘Merde, cela risquera d’impacter les deux, la politique et mon métier.’ » Elle dit pourtant ne garder aucune rancune envers Gilles Roth et Martine Hansen qui l’avaient exposée au risque pénal. « « Je leur ai dit ce que j’avais à leur dire. *An dann maache mir den Deckel drop a weider.* » Toute cette affaire, conclut-elle, aurait finalement résulté d’une mauvaise communication...

Cela fait quinze ans qu’Elisabeth Margue est membre du CSV. Éluée présidente du CSJ en 2016, conseillère communale de la Ville de Luxembourg en 2017 et présidente du CSV en 2022, elle a donné des dizaines d’interviews. À part des appels réguliers au « renouveau », c’est-à-dire des places de liste pour les jeunes loups et louves du CSV, elle a évité de se démarquer du mainstream chrétien-social. Jusqu’ici, Margue a choisi un registre hyper-générique : « Wirtschaftswachstum ist wichtig, aber nicht um jeden Preis » ; « Fortschritt durch Evolution, und eben nicht durch Revolution » ; « die CSV ist eine Wertepartei »... Un conformisme inculqué aux jeunes du CSV, qui sont priés d’attendre leur tour. Il faut remonter à septembre 2008 pour trouver une brèche dans la façade. Âgée de 18 ans, Margue se fait alors interviewer par *Le Quotidien*. La lycéenne profite de l’occasion pour critiquer la politique d’éducation de Mady Delvaux-Stehres : « J’ai l’impression que la paresse est récompensée ». Il serait devenu trop facile de compenser les notes insuffisantes, ce qui ferait perdre de la valeur au bac.

La prudence explique que Margue soit restée une inconnue politique. Le retrait, bien tardif, de la vétéran Reding ne lui laissera que douze mois pour se profiler. Face aux bonzes du parti, ce ne sera pas chose aisée. D’autant plus que la vieille garde du CSV a passé les derniers mois à se présenter comme champion de la « classe moyenne », de son *lifestyle* carboné et de sa rente locative. Le 10 mars, le CSV s’indignait de la hausse des prix à la pompe et du « Stau vor den Tankstellen ». Dans un communiqué, la fraction reprenait le *wording* exact de son chef de file Gilles Roth : « Die Bürger benötigen derzeit weder Geopolitik noch Belehrungen. Sie benötigen alltagstaugliche Realpolitik. » Ce jour-là, alors que les chars russes étaient à une quinzaine de kilomètres de Kiev, le CSV avait atteint le degré zéro de la politique.

« Les Verts pourraient avancer plus loin avec le CSV qu’avec d’autres partenaires de coalition. Ce message doit passer, mais il ne passe pas »

Elisabeth Margue

Alors que les *boomers* du CSV adorent s’acharner sur Déi Gréng et leur « *Verbotspolitik* idéologique », Elisabeth Margue tente de formuler une critique plus nuancée. « Sie stinn sech héiansdo selwer am Wee », dit-elle à propos des Verts. Ils n’auraient qu’à être « un peu plus pragmatiques ». Et de faire une ouverture : « Je pense que les Verts

pourront avancer plus avec un CSV qu’avec d’autres partenaires de coalition. Ce message doit passer, mais il ne passe pas ». Avec Serge Wilmes et Paul Galles, Margue fait partie d’une génération de *Stater* chrétiens-sociaux pour qui la question climatique – ou du moins un *lifestyle* bio – sont des identifiants sociaux, et une opportunité électorale.

Les tweets d’un Laurent Mosar, se réjouissant en pleine canicule d’un « angenehme Summer », seraient « malheureux et contre-productifs... disons-le comme ça », dit Margue. Ils seraient d’autant plus regrettables que, « sur le fond », un Laurent Mosar et un Paul Galles seraient « net ëmmer sou oneens ». Même si le parti devrait veiller à ce que les messages des uns et des autres soient mieux calibrés. La pagaille programmatique, Elisabeth Margue l’enveloppe de slogans : Le CSV représenterait « de mëttelste Wee » ; la politique serait une affaire de « compromis » ; à chacun de « mettre de l’eau dans son vin ». Bref, ce serait « een Challenge fir bëides ënnert een Hutt ze kréien ».

Coupé du pouvoir, un parti de gouvernement a tendance à se désagréger. En témoigne la laborieuse recherche du prochain *Spëtzekandidat* du CSV. (Le désespoir est tel que le nom de Luc Frieden, qui a pourtant formellement exclu de se représenter, continue à circuler dans les coulisses.) Gilles Roth devra d’abord s’imposer dans la circonscription Sud contre un Marc Spautz qui, dit-on, ne le porterait pas dans son cœur. Quant à Martine Hansen, elle est jugée trop *country* par les bourgeois. Reste Claude Wiseler, l’homme qui a foiré le come-back de 2018. Il pourrait être renvoyé au casse-pipe. Au bout de dix ans d’opposition, le CSV n’a toujours pas réussi à se renouveler.

Elisabeth Margue admet qu’aucun candidat ne s’impose comme « choix naturel » : « Et gëtt keen, wou ee géif soen : Dat do ass et ! Déi eng soen : deen op kee Fall ; déi aner : deen do onbedéngt. Dat gëtt keen einfache Match. » Le parti n’a pas encore décidé quand il arrêtera définitivement ses listes pour l’élection législative. Ne vaudrait-il pas mieux attendre les résultats des communales en juin ? « Wann lo een der total laanscht d’Bake kritt, stellt sech d’Fro, ob een deen dräi Méint drop nach emol mat hält. Dat wär e bëssi penibel... » ●



Elisabeth Margue, sur la terrasse du Café Knopes, ce mardi matin

Les oligarques devant la justice européenne

Dominique Seytre

Une myriade de sanctionnés russes contestent au tribunal de l’UE leur apparition sur les listes du Conseil européen suite à l’agression de la Russie sur l’Ukraine. L’État de droit à l’épreuve de la guerre

Oligarques, milliardaires russes, ou mères, femmes, sœurs de, accusées d'être des prête-noms... Certes, ils ne sont pas tous là, mais beaucoup tentent leur chance. Le greffe du Tribunal européen en compte une cinquantaine si l'on inclut aussi les sociétés. Tous veulent récupérer leurs avoirs gelés par le Conseil de l'Union, dès février 2022, à la suite de l'agression russe sur le territoire ukrainien. Une manne pour les avocats. Malgré la diversité des profils de leurs clients, leur approche est la même. Ils veulent les sortir de la liste des sanctions européennes. Elles consistent à geler leurs avoirs qui sont encore dans l'UE et à les interdire de séjour sur le territoire européen.

Le 14 septembre dernier, le Conseil de l'UE a prorogé pour six mois encore, jusqu'au 15 mars 2023, les mesures restrictives visant les responsables d'actions compromettant ou menaçant l'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance de l'Ukraine. À cette date, le Conseil fait mention de 1 214 personnes et 108 entités inscrites sur la liste, ciblées en raison de leur rôle présumé dans l'agression militaire menée par la Russie contre l'Ukraine. Parmi les sanctionnés qui s'adressent à la justice européenne sont inclus les Ukrainiens inscrits sur la liste parce qu'ils sont poursuivis au pénal par la justice de leur pays pour détournement de fonds. Parmi eux, l'ancien président Viktor Fedorovych Yanukovich. Lui, son fils Oleksandr et la veuve de son second fils Viktor (mort noyé dans le lac Baïkal) ont cumulé à eux trois depuis 2014, date de l'annexion de la Crimée par la Russie, 35 procédures devant les juges européens.

Parmi les Russes qui s'adressent à la justice européenne, l'homme d'affaires Alisher Usmanov et sa famille, ses homologues Roman Abramovich (ancien patron du club de foot de Chelsea) et Mikhail Fridman... puis un mystérieux OT. Mais aussi le milliardaire Gennady Timchenko, propriétaire du groupe d'investissement privé Volga Group, ami de Poutine. Alexander Ponomarenko, oligarque russe, président du conseil d'administration de l'aéroport international de Chérémétéïvo, le sidérurgiste Alexey Mordashov (qui est aussi consul honoraire du Luxembourg en Russie), Andrey Melnichenko, administrateur non exécutif de JSC SUEK et membre du conseil d'administration du groupe EuroChem.

Le *Journal officiel* de l'UE publie au fur et à mesure les listes des personnes sanctionnées sous forme d'encadrés résumant, en face de leur nom et raison sociale, les grandes lignes de ce dont on les accuse ici sur le Vieux Continent. Par exemple pour Arkady Rotenberg, sanctionné le 30 juillet 2014 mais qui lui a déjà perdu son recours devant le Tribunal et qui en a pris acte : « Depuis mars 2014, M. Rotenberg ou ses sociétés ont obtenu des marchés publics pour un montant total de plus de sept milliards de dollars. En 2015, M. Rotenberg figurait en tête de la liste annuelle des adjudicataires de marchés publics en termes de valeur, après s'être vu attribuer des marchés d'une valeur de 555 milliards de roubles par le gouvernement russe. L'attribution de bon nombre de ces marchés s'est faite sans procédure formelle de mise en concurrence. Le 30 janvier 2015, le Premier ministre Dmitri Medvedev a signé un décret attribuant à la société Stroygazmontazh, propriété de M. Rotenberg, un marché public en vue de la construction du pont du détroit de Kertch entre la Russie et la « République autonome de Crimée » annexée illégalement. »

Ces résumés assez courts sont des brèches dans lesquelles s'engouffrent les avocats. Ces derniers reprochent au Conseil de ne pas suffisamment



Le 20 mars 2020, Vladimir Poutine remet une médaille d'honneur aux constructeurs du pont qui relie la Crimée à la Russie, notamment Arkady Rotenberg (à sa droite)

n'a pas réussi à démontrer l'impact des sanctions sur sa situation financière personnelle et ne fournit pas la moindre donnée, notamment chiffrée, qui permettrait d'apprécier le caractère grave et irréparable du préjudice financier qu'il subirait dès maintenant. Par situation personnelle, le juge exclut la situation financière du holding USM dont, depuis 2014, il n'a plus le contrôle. Enfin, dit le juge, puisqu'il faut bien mettre en balance les intérêts des uns et des autres, entre les intérêts publics de l'UE laquelle, par ses sanctions, veut assurer la sécurité et la stabilité européennes, et les intérêts privés du milliardaire, il n'y a pas photo. La balance des intérêts penche en faveur du Conseil de l'UE

Aux deux sœurs, le juge explique d'autre part que les droits fondamentaux dont elles se prévalent pour être sorties de la liste - tel que le droit de propriété et le droit d'exercer librement des activités professionnelles - ne jouissent pas d'une protection absolue et peuvent faire l'objet de restrictions justifiées par des objectifs d'intérêt général, ce qui est le cas ici. De quoi décourager d'autres plaignants qui pour la plupart semblent vouloir attendre l'arrêt du tribunal sur le fond de l'affaire dans le meilleur des cas fin 2023

Les sanctionnés peuvent ou non demander des mesures provisoires comme ils ont aussi la maîtrise de leur stratégie judiciaire devant le Tribunal : ils peuvent demander l'anonymisation de leur recours s'ils le désirent. Ce qui a pour effet de les exclure du champ public. Certains l'ont fait. Qui est donc cet OT ? On ne le saura pas. Les initiales choisies sont fantaisistes, pour brouiller les pistes. « Cela pourrait tout aussi bien être Poutine, lui aussi inscrit sur la liste de 2022 », remarque un juriste, ne plaisantant qu'à moitié. On ne saura pas non plus quels sont les arguments qui ont convaincu le Tribunal de lui accorder ce privilège. Car toute la procédure devient « confidentielle ». OT avait aussi demandé des mesures provisoires. Ses arguments étaient aussi la violation des droits de la défense et de l'obligation, par le Conseil, de bien motiver sa décision. Mais il invoque aussi une violation de l'article 2 de la convention de New York sur les droits de l'enfant laquelle concerne tous les mineurs indépendamment des opinions politiques de leurs parents, sans que l'on puisse en savoir plus. Car dans son ordonnance lui refusant de l'exclure de la liste de sanctions en attendant l'arrêt sur le fond, le président du Tribunal biffe toutes les accusations du Conseil de l'UE, toute la défense d'OT et tous les faits susceptibles de l'identifier. Une succession de mentions « confidentiel » frustrantes.

Dans l'hypothèse inverse, si un milliardaire ou une société punie a un intérêt tactique à médiatiser son affaire en faisant valoir ses arguments en public, il ou elle peut demander au tribunal de fixer une audience qui aura lieu dans une des salles du Palais de justice à Luxembourg, s'assurant ainsi la présence des médias invités à suivre les débats entre leurs avocats et les fonctionnaires représentant le Conseil de l'UE. La société d'armement Almaz-Antei, mise sur la liste des sanctions de 2014, avait obtenu une audience publique et l'un de ses représentants, flanqués de ses gardes du corps, avait aussi convoqué la télévision russe. Les raisons pour lesquelles un plaignant demande la fixation d'une audience publique des parties restent confidentielles. De même, le Tribunal qui, d'office, peut décider d'organiser une audience parce qu'il estime en avoir besoin pour comprendre de quoi il en retourne, n'a pas à justifier sa décision au public. Toutes ces « tractations » ont lieu entre les juges et les plaignants loin des regards indiscrets. Aucune date d'audience n'a été rendue publique pour l'instant. ●

Les droits fondamentaux ne jouissent pas d'une protection absolue et peuvent faire l'objet de restrictions justifiées par des objectifs d'intérêt général, selon un juge de l'UE au sujet des sanctions visant un oligarque et sa famille

motiver ses accusations. Les avocats voient dans ces textes concis un modus operandi peu compatible avec des garanties procédurales. Un des premiers à entrer sur la scène judiciaire a été le clan Usmanov, le frère et les deux sœurs. Tous trois résidents à Tachkent en Ouzbékistan. Ils sont défendus par Me Jérôme Grand d'Esnon, du barreau de Paris. Dans l'encadré qui est consacré à son client, l'UE présente Alisher Usmanov comme étant un ami de longue date, un des « oligarques préférés » de Vladimir Poutine, un des hommes d'affaires officiels dont les activités dépendent de la volonté du président russe à qui il fait office de façade. Il y fait référence aussi à l'orientation « manifestement pro-kremlin » du journal *Kommersant* depuis qu'il en est devenu propriétaire. Selon le US Treasury's Financial Crimes Enforcement Network, il aurait versé dix millions de dollars à « l'influent conseiller » de Vladimir Poutine, Valentin Yumashev et a logé

le vice-président du conseil de sécurité russe et ancien président et Premier ministre de la Russie, Dmitry Medvedev, dans ses « résidences luxueuses ».

Les sœurs d'Usmanov sont aussi visées par les sanctions, à titre personnel en raison de leur lien avec leur frère. D'après l'enquête du Bundeskriminalamt, Alisher Usmanov a transféré des actifs à Ismailova, laquelle est maintenant propriétaire du gigantesque yacht Dilbar immobilisé en Allemagne. Celui-ci appartient à la société Navis Marine Ltd (Îles Caïmans), qui a pour actionnaire Almenor Holdings Ltd (Chypre) dont les actions sont détenues par Pomerol Capital SA (Suisse) en fiducie/trust au profit de « The Sisters Trust ». Depuis 2017, Alisher Usmanov n'est plus actionnaire de cette société. Ce qui fait de Gulbakhor Ismailova l'unique propriétaire du yacht, conclut le Conseil de l'UE qui relève qu'elle est aussi liée à des biens immobiliers de luxe en Italie et en Lettonie pour lesquels « un lien peut être établi » avec son frère. Quant à l'autre sœur, Soadat Narzieva, Alisher Usmanov lui a transféré « des actifs considérables ». Elle est accusée de détenir vingt-sept comptes bancaires suisses « dotés de centaines de millions de » et ils peuvent être liés à son frère Alisher. Toutes les deux sont donc associées à Usmanov lequel a apporté un soutien actif, matériel ou financier aux décideurs russes responsables de l'annexion de la Crimée, conclut le Conseil

Pour leur avocat dans les trois affaires, le conseil ne prouve pas ses dires. Il ne motive pas assez sa décision, il ne démontre pas à en quoi consiste leur soutien à la guerre en Ukraine. Il méconnaît les droits de la défense et le droit de ses clients à une protection juridictionnelle effective. Le mot « guerre » est employé sans restriction alors qu'il est interdit en Russie pour désigner l'opération militaire en Ukraine. Les avocats du cabinet bruxellois Daldewolf, qui défendent l'ancien propriétaire du Chelsea FC, Roman Abramovich, ne disent pas autre chose. Ils demandent en outre un million d'euros à titre provisionnel en faveur d'une fondation caritative créée dans le cadre de la vente du club anglais. Les accusations portées à leur client consistent à dire, entre autres, que grâce à ses liens étroits et de longue date avec le président Vladimir Poutine, il a amassé « une richesse considérable » et qu'il est l'un des principaux actionnaires du groupe sidérurgique

Evraz, un des plus grands contribuables de la Russie. Abramovich fait donc partie des hommes d'affaires russes influents intervenant dans des secteurs économiques qui constituent une source substantielle de revenus pour le gouvernement de la Fédération de Russie. Les hommes d'affaires russes influents formant une part importante des inscrits sur la liste des sanctionnés par l'UE. Ses avocats mettent l'accent sur le principe général du droit exigeant de l'administration qu'elle motive bien ses décisions.

Dans la même veine, les conseillers du milliardaire Mikhail Fridman avancent la jurisprudence européenne en matière de standard et de qualité de la preuve. Le Conseil le décrit comme étant « un des plus grands financiers russes et facilitateur du cercle rapproché de Poutine » lequel, en retour, lui apporte un appui politique à ses plans d'investissements. Le Conseil n'établit ni que le requérant est un homme d'affaires important, ni qu'il est influent, ni qu'il est actif dans des secteurs économiques qui fournissent une source substantielle de revenus au gouvernement de la Fédération de Russie, expliquent ses avocats.

Cette belle unanimité dans les moyens de défense des Russes est due en partie à la jurisprudence « Yanukovich ». Depuis 2014, l'ancien président ukrainien est chaque année biffé de la liste de sanctions européennes et tous les ans le Conseil l'y inscrit à nouveau. Depuis sept ans, chaque année, le tribunal insiste sur ses droits fondamentaux qui ne sont pas respectés. Sa dernière inscription sur la liste européenne date du 3 mars 2022. Son recours pour en sortir date du mois de mai dernier. Et dans un arrêt du 30 mars dernier, le tribunal annule son inscription sur la liste 2020. Chaque fois le Conseil est condamné à payer les frais de ses avocats.

Le clan Usmanov a demandé et reçu une réponse à sa demande de mesures provisoires. Le frère et les sœurs voulaient récupérer la jouissance de leurs biens et circuler librement dans l'UE en attendant l'arrêt du Tribunal qui décidera, ou non, de les exclure de la liste 2022. Leur avocat en a fait la demande au président du tribunal Marc van der Woude arguant du fait que ses clients subissaient dès maintenant un préjudice si grave qu'il ne pourrait pas être réparé financièrement dans un an, fussent-ils gagner leur procès. Il est là aussi question de preuve. Mais cette fois-ci à la charge de l'oligarque. Et le juge d'expliquer qu'Usmanov

Luxembourg, house of houses

Ils ne se quittent plus. Après leur mission au Maroc la semaine passée, le ministre de l'Économie, Franz Fayot (LSAP), et le Grand-Duc héritier Guillaume (photo : Olivier Halmes) se sont retrouvés lundi soir pour l'inauguration de la Luxembourg House of Cybersecurity (LHC). De nouveaux locaux (rue Adolphe Fischer) et un nouveau logo pour l'héritière de l'agence securitymadein.lu. La LHC accueille entre autres les acteurs de la recherche et de l'innovation numériques (Digital Innovation Hub, Digital Learning Hub), ainsi que des start-up de la cybersécurité. A assisté à la cérémonie l'ancien ministre de l'Économie, Jeannot Krecké, « le père fondateur des activités de cybersécurité au sein du ministère ». Une présence pour souligner « la continuité dans une vision commune de la cybersécurité comme facteur d'attractivité économique », écrivent les services de Franz Fayot. L'ancien ministre LSAP avait notamment favorisé un rapprochement avec les entreprises du secteur en Israël, leader en la matière. ps0



Le naufrage de la fiduciaire des commerçants

La feuille d'audience du tribunal correctionnel promettait de la grosse arnaque en col blanc : abus de confiance, escroquerie, blanchiment d'argent, domiciliation sans convention, infraction à la loi sur l'accès aux professions, infraction à la loi sur le secteur financier, abus de biens sociaux ou encore infractions à la loi sur la domiciliation de sociétés. Le prononcé du 6 octobre se limite à 3 000 euros d'amende (contre 20 000 dans un jugement rendu par défaut) pour l'unique prévenu. Mais la légèreté de la peine cache des développements d'intérêts partiellement révélés lors des plaidoiries du 27 septembre. Ce jour-là, on attend Fabrice Lallemand, ancien jeune et ambitieux patron de la fiduciaire Expertise Tamino. Un plus si jeune Français, 37 ans, débarque, manifestement affaibli, dans la salle d'audience au premier étage du tribunal. Le prévenu se déclare « sans domicile fixe », errant entre chez ses parents et sa petite amie. Il se dit

bipolaire et sous un traitement médicamenteux lourd. Il raconte un calvaire à la tête de la fiduciaire qu'il avait reprise en février 2013 à la Confédération luxembourgeoise du commerce (CLC), à l'Horesca et à la Mutualité de cautionnement et d'aide aux commerçants. Alors baptisée Horetcom, cette société avait autour de 2010 pour administrateurs des noms connus du commerce local : Jos Sales, directeur et propriétaire du géant éponyme du transport, Michel Rodenbourg, ancien président la CLC ou encore Thierry Nothum directeur de la confédération. Les caciques de la fédération des hôteliers, restaurateurs et cafetiers siégeaient aussi : Joseph Schintgen, Alain Rix et François Koepf. En 2011, Yves Gordet (directeur adjoint de la CLC) a remplacé Thierry Nothum au conseil d'administration d'Horetcom, Gary Kneip Michel Rodenbourg. Les résultats tournaient autour de zéro. Le but n'était pas de générer de gros bénéfices, mais de rendre services à prix d'ami aux membres des fédérations dont la compte n'était pas le fort. Entre 2002 (année de la création) et 2011, les actionnaires ne mettaient pas tellement leur nez dans les affaires de la fiduciaire. Mais quand le cadre légal imposé aux services financiers et notamment à la domiciliation est devenu exigeant (en matière de compétences du personnel et de procédures antiblanchiment), les associations patronales ont fait en sorte que leur entreprise ne leur pète pas entre les doigts. S'est posée la question de liquider ou de vendre, raconte Yves Gordet

au *Land*.

Fabrice Lallemand s'est montré intéressé et a promis de garder les employés. Il a ainsi racheté l'affaire et placé à sa tête un expert-comptable, Mohamed-Amine Thaminy. L'entreprise a été rebaptisée Expertise Tamino, une entreprise gérant toujours une large variété de services aux sociétés, de la comptabilité à la domiciliation en passant par le conseil. Selon des témoignages rassemblés, le Français avait de grandes ambitions résolument plus lucratives. Il parlait même d'ouvrir un bureau en Asie. Des articles de presse révèlent certaines rêves de grandeur : par exemple son association avec François Dorland (devenu directeur général du partenariat public-privé Agora) et un ancien cadre de la Formule 1, Craig Pollock, dans une pépinière de pilotes. François Dorland a rejoint le conseil d'administration d'Expertise Tamino en juillet 2013. Au même moment, l'expert-comptable Amine Thaminy quittait la boîte. Elle n'a plus jamais retrouvé durablement de dirigeant qualifié. La société souffrait de problèmes de gouvernance et de liquidités. Selon le rapport 2011 publié quelques mois après le rachat de la société par Fabrice Lallemand, 71 000 euros de pertes sont enregistrées, pour 186 000 de chiffre d'affaires avec seulement deux équivalents temps plein. « Les huissiers sonnaient à la porte tous les jours », explique Fabrice Lallemand le jour de l'audience. Ce 27 septembre, son avocate, Fatiha Dahou, interroge le tribunal sur l'enquête

menée par les policiers : seuls les salariés, « des personnes qui avaient des rancunes », ont été entendus. Selon l'avocate, Fabrice Lallemand aurait été envoyé à l'abattoir car il n'avait pas, au su de tous, les capacités requises. « Lui seul en assume les conséquences », regrette l'avocate, évoquant des centaines de milliers d'euros de dettes. Aucun compte n'a été publié entre 2011 et 2017, date de liquidation d'Expertise Tamino. Dans leur condamnation pour exercice illégal de l'activité de domiciliaire, les juges ont retenu la situation financière « particulièrement précaire » du prévenu. ps0

La financiarisation du foot à la CJUE

Un socio et des supporters du FC Barcelone contestent la légalité du transfert au Paris Saint-Germain de Lionel Messi devant la justice européenne et revendiquent « leur capacité à peser » dans la gouvernance du football, selon les termes de leur avocat Juan Branco face aux juges de l'UE ce mardi. Pour les plaignants, Penya Barça Lyon et un socio anonyme dans la procédure (mais qui est en fait un juriste au cabinet de Juan Branco, selon *L'Équipe*), le transfert en août 2021 de la star argentine vers le club parisien, propriété d'un fonds qatari, a été permis par le report en France de l'application des règles de fair-play financier de l'UEFA déjà appliquées en Espagne et qui ont poussé le club catalan à se séparer de Lionel Messi, un

report qui serait assimilable à une aide d'État.

Face au refus de la Commission européenne d'enquêter sur une éventuelle aide d'État, son pré carré, Juan Branco s'est tourné vers le Tribunal de l'Union européenne basé à Luxembourg où il a dénoncé ce mardi une « financiarisation rampante » du football et un « contrôle laissé à l'UEFA » (Union des associations européennes de football), un organe de droit privé basé en Suisse. « Il est considéré que les supporters et les citoyens européens n'ont pas leur mot à dire », a regretté l'avocat des plaignants. « Il s'agit d'une incurie systémique volontairement mise en œuvre par la Commission (...). Le droit européen doit pouvoir protéger les acteurs traditionnels du football », a encore plaidé l'avocat franco-espagnol au sujet de la gouvernance du sport confiée à l'UEFA. Juan Branco demande l'ouverture d'un examen préliminaire du cadre réglementaire du football dans les États-membres.

« Les disparités dont se plaignent les requérants ne relèvent pas des aides d'État », a balayé Bruno Stromsky, au nom de la Commission européenne, ce mardi devant le Tribunal. La décision de l'exécutif européen de ne pas investiguer davantage est un « acte sur lequel il n'y a aucun contrôle juridictionnel, en tout cas aucun recours d'un particulier », a poursuivi l'agent. ps0

Eurodéputés au paradis

« Luxembourg is a small country, but it's big on tax avoidance ». Quatre membres de la sous-commission fiscalité du Parlement européen, dont son président Paul Tang ici cité, multiplient les rendez-vous ces jeudi et vendredi avec des représentants du centre financier local. « Recently, much has been done to address concerns from other EU countries and civil society. Yet, looking at the massive moneyflows still going through Luxemburg, it's nowhere near enough. I hope that during this visit we can discuss ways forward with policymakers that can help turn Luxemburg from laggard into frontrunner on European tax issues », explique Paul Tang au *Land* ce mercredi. Les étapes au programme : port franc jeudi après-midi. Vendredi : Meeting avec les Big Four, à l'exception d'EY, qui a décliné l'invitation, puis rencontre avec les partenaires sociaux, des parlementaires nationaux et enfin avec les hauts fonctionnaires des ministères des Finances, de l'administration de l'Enregistrement et des Domaines et de la Justice. Les eurodéputés ont collecté matière à questionner ces dernières semaines à Bruxelles où ils ont entendu, au sujet du Grand-Duché, la journaliste du *Monde* Anne Michel (Openlux) et une représentante du EUTax Observatory. Dans son exposé, Giulia Aliprandi a expliqué que « Luxembourg might still be used for profit shifting. New data on voluntary country-by-country reports show that multinationals report low effective tax rates close to 4% ». ps0

Le cercle cité reconquis

Un forum d'affaires Luxembourg-Ukraine pour la reconstruction (recovery) du pays attaqué par la Russie est annoncé pour les 30 et 31 janvier prochain. L'organisateur, Ukraine-Luxembourg Business Club, prévoit des panels sur les infrastructures, la technologie, l'agriculture, l'éducation et les sports. L'évènement, qui se tiendra à la Chambre de commerce rue Erasme, vise notamment à lever de fonds. Sponsors ou partenaires sont activement recherchés. Un gala de charité est d'ailleurs organisé le 31 janvier au Cercle Cité, où ont été organisés durant la dernière décennie les bals de charité russes. ps0

Ceci n'est pas de la politique

Pierre Sorlut

Le département prospective du ministère de l'Économie a livré trois visions du pays en 2050. Trois destinations plausibles, mais un chemin à tracer

« Vous me mettez dans l'embarras. » Un chercheur du Liser a mis le doigt sur la plaie. Sur la scène de la Maison des sciences à Belval, la responsable de la prospective du ministère de l'Économie, Pascale Junker, réagit avec le sourire, mais elle est embêtée par la remarque sur l'absence d'un scénario « collapse » parmi les trois futurs présentés lundi à l'événement annuel public du projet qu'elle conduit : Luxembourg Stratégie. « On a une *wild card* », répond l'experte de la prospective, domaine où l'on désigne ainsi un événement peu probable qui changerait considérablement la donne. Cette *wild card* était encore un scénario (le quatrième) voilà quelques jours, avant le passage du travail de scénarisation devant le comité interministériel. Le nom du scénario, « la reine rouge », provient de la biologie évolutive et est inspiré de l'œuvre de Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*. L'hypothèse postule que les espèces doivent s'adapter à l'environnement sous la menace de l'extinction. Ces douze derniers mois, trois groupes de travail techniques, environ 70 experts et représentants d'intérêts variés, avaient imaginé pour 2050 (dans 28 ans) une stagnation ou un recul de la population sur le Vieux Continent suite à l'exode d'une Europe de l'ouest devenue inhospitalière. Le *geoengineering* développé pour juguler le réchauffement climatique a dérapé et accéléré la dégradation environnementale. La température a cru de 4,4 degrés au-dessus de l'ère pré-industrielle. *Climate endgame* : les points de bascule (*tipping points*) matérialisés par le dégel des pôles ou l'acidification des océans (entre autres) ont conduit l'Europe à l'aridité, avec la perte de ses forêts-cathédrale, ses zones humides et ses sols productifs. L'effondrement de l'agriculture qui en découle a elle provoqué des pénuries. Le Luxembourg de 2050 ne compte plus que 300 000 résidents. Les flux migratoires se sont dirigés vers l'Afrique, devenue terre d'accueil. Les relations sociales sont caractérisées par une forte agitation et un activisme bouillonnant.

Dans le scénario reine rouge, après une période de désalphabétisation (liée à la snapchat-isation des relations sociales) et de fin de l'éducation, on constate l'essor de l'enseignement centré sur le *do-it-yourself*... La manière de vivre se rapproche de la survie avec une réduction de la taille des logements, mais des constructions qui résistent aux extrêmes climatiques. Les tentes et logements mobiles permettent de suivre les ressources disponibles. Mais la reine rouge est aussi le début d'un nouveau cycle. L'humanité est déjà en train de renaître. Les pandémies et le déclin de l'espérance de vie ont laissé place à une amélioration de la situation sanitaire. Celle-ci tient à la fin de la pollution, de la surconsommation et de la malbouffe. C'est l'ère de la frugalité. L'environnement se régénère. Même si le net zéro ne sera atteint que vers 2100. Encore une note positive : les énergies renouvelables ont remplacé les fossiles... épuisées ou presque. Les distances parcourues sont limitées : plus d'avion. Les systèmes économiques sont simplifiés : les PME, l'artisanat et le *low tech* sont la norme. Du point de vue « éconologique » (nouvelle école de pensée de l'économie incluant systématiquement les dimensions environnementales), les richesses se sont asséchées, les économies atrophiées. Le PIB mondial a chuté de moitié (46 pour cent très exactement selon la reine rouge). Mais cet indicateur né au sortir de la Deuxième Guerre mondiale et porté aux nues durant les Trente Glorieuses ne sera plus jamais mesuré. L'effondrement économique des pays considérés comme riches en 2020 a entraîné une meilleure répartition et gestion des ressources mondiales. Le savoir est devenu la nouvelle monnaie et la transmission d'informations est facilitée par une forme alternative d'intelligence (informatique quantique, métaverse), un cerveau digital global bienveillant. Les savoirs et compétences de l'ancien monde, son génotype, ont été sauvegardés et enracinèrent la renaissance.

Ce scénario, que le *Land* a pu consulter, est resté finalement bloqué dans les tiroirs du Forum Royal. Il ne permet pas de construire une stratégie ou de planifier au même degré que les autres scénarios. Detelles perspectives ne rendraient-elles pas les outils de gouvernance démocratique inopérants ? Luxembourg Stratégie garde la carte reine rouge dans la manche pour intégrer ses éléments « stratégiques, planifiables », notamment ceux liés à la renaissance, donc la partie *High performance computing* et intelligence artificielle. Soit. « Nous ne faisons pas de politique », affirme Pascale Junker après une remarque de l'économiste Marc Hostert (son sujet de thèse portait en 2013 sur la stratégie d'internationalisation du Luxembourg, petite économie mature et ouverte), sur la rupture entre population et prospectivistes, s'interrogeant sur la légitimation d'une stratégie dans ce cadre : « Les partis politiques ne discutent jamais de notre modèle de croissance », reproche-t-il. Voilà peut-être l'occasion.

Scénario du statu quo Le premier futur envisagé, « hors de notre contrôle », pour 2050 est celui du statu quo (baptisé « Somnambule » avant son passage en comité interministériel où siègent les conseillers de gouvernement de toutes obédiences). Le Luxembourg compte 1,1 million d'habitants. L'économie nationale exerce encore une forte attractivité. Les problèmes de trafic demeurent. La répartition des revenus et du patrimoine s'opère



Antton Madinabeitia (lutte antiblanchiment au ministère de la Justice), Pascale Junker (cheffe de Luxembourg stratégie) et Tom Theves (chef de cabinet du ministre socialiste Franz Fayot)

de manière très inégalitaire. Les inégalités s'accroissent avec le niveau des prix immobiliers. Ce paramètre favorise une concentration entre les mêmes mains. Les régimes de pension et de sécurité sociale sont encore à l'équilibre mais menacent de basculer dans le rouge. Les systèmes sanitaires sont mis à rude épreuve, particulièrement à cause de la résurgence de pandémies, « la généralisation de la mauvaise santé mentale et des maladies de civilisation ».

Les gains d'efficacité des nouvelles technologies, plus sobres, sont rattrapés par l'augmentation de la demande. L'UE tente toujours de concilier réchauffement climatique à +2 degrés, mais trop peu a encore été investi dans la transition énergétique. La stratégie industrielle vise l'autonomie et la réindustrialisation de l'UE, tout en favorisant la décarbonation, l'électrification, la circularité, et l'essor des énergies renouvelables et de l'hydrogène entre pays amis (« friend shoring »). La motivation économique est toujours quantitative avec un objectif de croissance annuelle du PIB de trois pour cent. Le centre financier ne parvient pas à se verdier. Les critères ESG, RSE et la taxonomie verte de l'UE ne sont pas crédibles et on ne réduit que trop lentement l'empreinte carbone. Les assurances coulent sous les remboursements des dommages climatiques. D'un point de vue politique, la gouvernance est opérée à court terme et de manière privatisée sous l'influence des lobbies, des multinationales et des cabinets de conseil. « Une démocratie 'confisquée' à la faveur des algorithmes des réseaux sociaux, un accès limité aux médias indépendants et une politique dominée

par des conflits d'intérêts ». L'UE ne pèse plus guère dans le nouvel ordre géopolitique mondial et mène seule sa transition énergétique. Voilà pour le premier scénario, présenté sous la couleur jaune.

Le scénario « circularité biorégionale » de la responsabilité sociale et environnementale est présenté, lui, en couleur verte. Mais « nous ne faisons pas de politique », avait bien prévenu Pascale Junker. Le Luxembourg compte 770 000 habitants en 2050. Depuis 2020, la croissance de la population résidente et frontalière a ralenti. Les travailleurs des pays voisins ne sont d'ailleurs plus considérés comme frontaliers mais comme membre d'une seule et même Grande-Région élargie où l'on travaille beaucoup à domicile. Face au vieillissement de la population, les caisses de santé et de sécurité sociale coïncident et la protection sociale est moindre que par le passé en vertu du mode de financement par répartition. Le marché de l'emploi est marqué par un déséquilibre temporaire avec une pénurie de main d'œuvre qualifiée pour opérer la transition vers plus d'artisanat et de finance durable. Puis le retour à un modèle moins axé sur l'abondance attire les familles en quête de qualité de vie. D'une manière générale, on constate une baisse de la pauvreté, plus d'égalité et une augmentation du bien-être.

Les technologies sont respectueuses de l'environnement. « Une digitalisation centrée sur l'humain, à la fois (sic) disruptive et vertueuse, marquée par le rejet des nouvelles technologies intensives en émissions ». Le fret aérien s'est fortement réduit. Les infrastructures de transport ferroviaire ont été densifiées. « Le nucléaire comme énergie de transition ? L'hydrogène vert comme solution miracle ? », s'interroge-t-on encore. Le mix énergétique est ensuite pleinement diversifié. Luxembourg poursuit maintenant un modèle éconologique de croissance qualitative, respectant les objectifs de développement durable et visant la résilience. Selon le vieux indicateur de PIB, la croissance s'établirait autour de zéro ou en territoire négatif. Mais le nouvel indice de richesse, le « PIBbien-être biorégional » garantit d'autres résultats. Cela passe en revanche par quelques mesures protectionnistes avec une production-consommation locale. Tout serait rapproché. Y compris la démocratie avec plus de participatif, de pouvoirs conférés aux communautés territoriales et avec une gouvernance de long terme. La taille de l'UE a, elle, été réduite et les degrés d'intégration sont à géométrie variable, avec un fort degré de subsidiarité. Les réseaux sociaux y sont « relativement » encadrés et « sensibilisent les populations à la croissance qualitative », mais les Gafam résistent et poussent à un retour au modèle consumériste. Obsolescence programmée, commercialisation des données personnelles et publicités consuméristes sont bannies dans ce Luxembourg de 2050.

Scénario libéralisme techno-digital Le troisième scénario présenté lundi apparaît sous le titre « Libéralisme techno-digital » et une bannière bleue, mais « nous ne faisons (toujours, ndlr) pas de politique ». Le Luxembourg de 2050 compte cette fois 1,2 million d'habitants, mais les prix du logement liés à la croissance de la population repoussent les travailleurs au-delà des frontières. Ce qui est préjudiciable au commerce local. Le marché de l'emploi est ubérisé. Se pose le dilemme entre digitaliser,

dématérialiser et tertiariser l'économie pour réduire l'afflux des travailleurs non-résidents dont l'économie est dépendante et qui menace de saturer définitivement les infrastructures. Le système éducatif est lui déjà largement numérisé et privatisé. En termes de contenu, il est focalisé sur l'ingénierie et l'IT. Les médias sont contrôlés par une poignée d'acteurs privés et se concentrent sur le divertissement et le ciblage des consommateurs. Les utilisateurs sont sur-stimulés et l'esprit critique est en déclin. Les nouvelles technologies sont adoucies aveuglément. La lutte contre le réchauffement climatique est abordée dans ce cadre avec une foi inébranlable en le *geoengineering* (*carbon capture*, *stratospheric aerosol injection* et fertilisation des océans). Les centres de données de la Grande Région se livrent bataille pour accéder à l'eau et à l'énergie. L'écologie n'est préservée que si cela sert l'intérêt économique. Les bâtiments sont homogénéisés et numérisés pour maîtriser les coûts. Ce qui permet de construire plus efficacement, mais aussi de surveiller les occupants. Le modèle économique est darwinien et marqué par une forte polarisation au niveau mondial. Les valeurs européennes sont remises en question dans un cadre concurrentiel global orienté vers le profit. Au niveau politique, un régime populiste extrémiste, sous influence des lobbies, multinationales et cabinets de conseil, contrôle l'accès à l'information et bâillonne la presse.

« Nous donnons des visions d'avenir. Nous informons le politique », s'est défendu Pascal Junker face à Marc Hostert. Les recherches et la collecte d'informations effectuées par l'équipe de Luxembourg Stratégie, cinq personnes, impressionne. Elle est saluée lundi par l'ancien numéro 2 de Greenpeace international, Pascal Husting, aujourd'hui à la tête de l'agence Acida spécialisée dans le changement inclusif et durable : « Un outil indispensable pour envisager toute politique publique ». Après les réflexions éminemment théoriques menées en 2016 autour du futurologue Jeremy Rifkin, Luxembourg Stratégie convoque une myriade de concepts de la prospective, identifie des mégatendances et définit des futurs plausibles en fonction de ces transcendances. Depuis septembre, le Liser travaille sur la désirabilité de la transition sociétale (étude Soc2050). L'Université planche, elle, sur la vulnérabilité de l'économie nationale face aux risques physiques (Risk 2050). Ont aussi été recensées toutes les stratégies mises en œuvre par les différents ministères. Les 45 stratégies (dont neuf initiées et quatre co-initiées par le ministère de l'Économie) sont rassemblées dans un tableau avec leurs hypothèses, leurs moyens ou encore leurs spécificités. Elles sont inscrites dans un graphique éconologique où sont affichés leurs objectifs sous forme de courbes. Le ministre Franz Fayot (LSAP) désamorce dès que l'occasion se présente : « L'idée n'est pas de s'immiscer dans les différentes stratégies sectorielles existantes, mais de contribuer à leur donner une cohérence d'ensemble. Notre objectif de résilience consiste à transformer notre économie pour construire une économie du bien-être en rapprochant limites environnementales et besoins humains. » Toute ressemblance à un scénario existant est fortuite. Le travail de scénarisation est à mi-chemin, répète-t-on aussi, et sera poursuivi jusqu'en mars 2023. On s'approchera alors de la première échéance du *Superwahljahr*. L'occasion de proposer des stratégies « pour contrer l'avenir », selon les termes de Pascale Junker ●

Trop de briques dans la banque

Georges Canto

L’immobilier a pris une part prépondérante dans l’actif des établissements de crédits. L’inflation et la remontée des taux génèrent un certain nombre de défis

« Je vous parle d’un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître », chantait Charles Aznavour (La bohème, 1966). On peut aller jusqu’à quarante voire cinquante lorsque l’on parle du niveau d’inflation, à un stade inégalé depuis quatre décennies. Les chiffres impressionnent : en septembre, la hausse des prix a atteint le niveau record de 17,1 pour cent en glissement annuel aux Pays-Bas, selon l’estimation du bureau néerlandais de statistiques ! À côté, les 6,9 pour cent d’augmentation au Luxembourg, un chiffre inédit depuis 1982 même s’il ne constitue pas un record, paraissent bien modestes. Autant dire que l’on n’a pas fini d’explorer et de mesurer les impacts de cette forte hausse des prix, et de son corollaire, la hausse des taux d’intérêt, sur les différents secteurs de l’économie. À commencer par l’immobilier.

Dans plusieurs pays d’Europe, dont le Grand-Duché, on parle depuis plusieurs années d’une « bulle » dans le secteur résidentiel. Le propre d’une bulle, c’est que l’on craint qu’elle éclate, ce qui occasionne de sérieux dégâts le cas échéant. On préfère qu’elle se dégonfle progressivement. Or, selon un document* publié le 10 octobre par l’Autorité bancaire européenne (ABE ou EBA pour le sigle en anglais), ce moment est peut-être enfin arrivé. Et il ne sera pas sans effets négatifs sur les banques comme sur les ménages.

Au cours des dernières années, les hausses des prix de l’immobilier en Europe ont largement dépassé le taux d’inflation global. En 2021, les prix ont même augmenté d’environ dix pour cent, la plus forte croissance annuelle en quinze ans. La hausse a été générale, mais elle varie considérablement à travers l’Europe et à l’intérieur même de chaque pays. Dix-huit pays ont connu une croissance à deux chiffres dans l’année, trois dépassant même les vingt pour cent, le Luxembourg étant parmi les « sages » avec onze pour cent. La demande est favorisée par des facteurs à long terme tels que l’évolution de la démographie, du revenu des ménages et de la fiscalité foncière. Pendant la

pandémie elle s’est renforcée grâce aux mesures de soutien des gouvernements et à l’accumulation d’épargne par les ménages. Ainsi au Luxembourg, leur taux d’épargne a bondi de 14 à 23 pour cent du revenu disponible, atteignant la quatrième place en Europe, où la moyenne est de 18 pour cent. De plus, la crise a exacerbé le besoin de logements plus grands et les politiques monétaires accommodantes ont maintenu le coût du crédit à un faible niveau.

Face à la demande, l’offre de logements n’a pas tant augmenté au cours des dernières années. Dans le neuf, elle est structurellement inélastique car les biens mettent du temps à sortir de terre et à être proposés sur le marché. En 2021, les goulots d’étranglement dans la construction et les pénuries de main d’œuvre ont exercé une pression supplémentaire. Plus récemment l’augmentation des prix des matériaux de construction, due à l’inflation généralisée et à la hausse des prix de l’énergie, a également contribué aux retards ou aux reports de programmes au cours des derniers mois. En conséquence le ratio prix-revenu (*price-to-income ratio*) a crû de plus de vingt pour cent depuis 2015 dans la zone euro, certains pays comme le Portugal, l’Autriche ou le Luxembourg signalant une augmentation supérieure ou égale à quarante pour cent. Ce qui signifie que les acquisitions sont de moins en moins abordables pour les ménages.

La conjoncture a radicalement changé en 2022 en raison de l’inflation et de l’augmentation des taux d’intérêt. Les nouveaux acquéreurs sont de moins en moins solvables au regard des critères d’octroi des banques. Alors qu’elles ont longtemps fait des

« L’accumulation de vulnérabilités conduit le Luxembourg à se classer parmi les pays de la zone euro présentant les risques les plus élevés sur le marché de l’immobilier résidentiel. »

Gaston Reinesch, président de la BCL



L’immobilier, Mëllechkou vun de Banken ? (ici à Steinsel). Le lait risque de cailler

prêts immobiliers un produit d’appel pour conquérir de nouveaux clients, elles vont devoir faire face à une baisse de leur « production de crédits ». Pour les emprunteurs en cours de remboursement, la situation de ceux qui ont souscrit un crédit à taux variable nourrit les inquiétudes, mais ils sont de moins en moins nombreux (quinze pour cent du total en moyenne). Et les clients qui ont emprunté à taux fixe (la quasi-intégralité dans un pays comme la France) ne sont pas à l’abri d’une défaillance. Tant que la croissance de leurs revenus restera inférieure à celle de la hausse générale des prix, ils pourront éprouver des difficultés à rembourser leurs crédits. Même si l’ABE n’a pas constaté de hausse significative des taux de défauts, les banques devront accroître les provisions pour dépréciation de leurs créances hypothécaires, avec des effets sur leur rentabilité.

Compte tenu de la valorisation atteinte par les logements au cours des années récentes, un ralentissement de la croissance économique, accompagné d’une augmentation des taux de chômage et des taux d’intérêt, pourrait avoir une incidence négative sur les prix des actifs immobiliers résidentiels. Elle a déjà été observée dans certaines villes comme Paris où les prix avaient fortement augmenté. Une correction brutale des prix de l’immobilier résidentiel affecterait les banques par le biais d’une baisse de la valeur des garanties prises au moment de l’octroi du crédit. Du côté des clients, « l’effet de richesse » bien connu quand les prix augmentent, disparaîtrait. La perte de confiance et le pessimisme des consommateurs les amèneraient à réduire leurs dépenses globales, freinant encore davantage l’activité économique, déclenchant par un effet de spirale une nouvelle réduction des prix des logements. Néanmoins une situation telle que l’ont connue les États-Unis au moment de la crise des subprimes en 2007 est très improbable : à l’époque la valeur des maisons avait tellement baissé que leur revente ne permettait plus de rembourser le montant des dettes contractées ! En Europe du moins, les chutes brutales enregistrées en Irlande, en Espagne ou en Islande ne devraient plus se produire en raison des gardes-fous mis en place sur le plan réglementaire, comme la *Mortgage Credit Directive* (MCD) entrée en vigueur en octobre 2016, les orientations de l’ABE sur l’octroi et le suivi des prêts et l’éventail de mesures prises dans plusieurs pays telles que les limitations des ratios prêt/valeur, dette/revenu ou intérêts/revenu, et de la durée maximale des prêts.

D’autre part, la demande devrait rester soutenue non seulement parce que le besoin de se loger est une constante, désormais guidée par le souci de vivre dans un logement conforme aux normes énergétiques et environnementales, mais aussi parce qu’en période de crise le logement est une valeur-refuge pour toutes les catégories de population. « Investir dans l’immobi-

lier apparaît comme le meilleur rempart contre l’inflation pour les personnes fortunées, qui considèrent qu’il y a un risque à conserver des millions en cash à la banque », affirme Thibault de Saint-Vincent, le président de Barnes, spécialiste de l’immobilier de luxe. Il n’a pas échappé aux investisseurs que les taux d’intérêt des emprunts n’ont pas (pour le moment) augmenté aussi vite que l’inflation et qu’ils peuvent donc s’endetter à un taux réel négatif, ce qui n’était pas arrivé depuis longtemps. ●

*« Residential real estate exposures of EU banks : risks and mitigants ». EBA Thematic Note, 10 octobre 2022, 31 pages

Cher Luxembourg

Le Luxembourg est le pays d’Europe où le prix de l’immobilier est le plus élevé, avec une moyenne supérieure à 10 400 euros le m² pour l’ensemble du pays (trois fois plus qu’au Royaume-Uni, presque cinq fois plus qu’en Belgique) et plus de 13 000 euros dans la capitale, selon le Ministère du logement. Dans un document paru début 2022, la BCL constate qu’en termes nominaux, les prix de l’immobilier résidentiel au Luxembourg ont augmenté en moyenne de 7,5 pour cent par an depuis 2000 et de 9,7 pour cent au cours des cinq dernières années, contre respectivement 3,4 pour cent et 4,9 pour cent dans la zone euro. La surévaluation moyenne estimée par la BCE et le Comité européen du risque systémique (CERS) mi-2021 était de 51,3 pour cent.

De son côté, le crédit hypothécaire a connu une croissance de près de dix pour cent en moyenne annuelle depuis début 2020, une des plus élevées en Europe. Ces hausses conjuguées (prix et crédits) ont provoqué une augmentation de l’endettement des ménages : le ratio de dettes rapportées au revenu disponible des ménages a plus que doublé depuis 2000, gagnant dix points au cours des cinq dernières années pour atteindre 174 pour cent, deuxième rang européen derrière les Pays-Bas, contre 104 pour la zone euro.

Pour Gaston Reinesch, le président de la BCL, « l’accumulation de vulnérabilités au fil des ans a conduit le Luxembourg à se classer actuellement parmi les pays de la zone euro présentant les risques les plus élevés sur le marché de l’immobilier résidentiel ». gc

Le poids des créances hypothécaires

Au premier trimestre 2022, les banques européennes affichaient 4 100 milliards d’euros d’encours de prêts hypothécaires. Depuis 2015, ils ont augmenté de près de vingt pour cent, contre quinze pour cent pour les autres prêts. Il y a même eu une accélération depuis le début de la pandémie : l’encours de crédits immobiliers a crû de 8 pour cent contre 5,7 pour cent pour les autres crédits. De ce fait, ils représentent désormais 34,3 pour cent du total des prêts (entreprises et ménages), soit 1,6 point de plus qu’en 2015. Mais il existe de grandes disparités entre banques et entre pays. La proportion de prêts hypothécaires par rapport au total des prêts va de 17 pour cent en France à plus de 60 pour cent à Malte. Une étude sur 29 pays montre qu’elle est comprise entre 40 et 55 pour cent dans 13 d’entre eux, dont les Pays-Bas et la Belgique. Dans sept pays en revanche, elle se situe entre 20 et 30 pour cent : c’est le cas de l’Allemagne et du Luxembourg, le Grand-Duché étant dans le bas de la fourchette (21 pour cent).

Le degré de dépendance des banques aux crédits immobiliers n’est pas seulement déterminé par les modèles commerciaux des banques de chaque pays, il peut également être influencé par les spécificités des marchés du logement. On sait par exemple que la proportion de propriétaires est très faible en Allemagne et surtout en Suisse, mais très élevée dans les pays de l’est et en Espagne. gc

Plus d'assurance pour votre développement à l'international

En partenariat avec l'Office du Ducroire, la BIL vous propose des assurances pour vos crédits bancaires, vos engagements de garantie et des assurances à l'exportation. Découvrez-les sur www.my-life.lu/odl-international ou contactez directement votre Responsable de relation BIL.

ZU GAST

Wunnengsbau net verdäiwelen!

Déi vum Staatsminister annoncéiert Propositioniounen an der Logementspolitik wäerten zur Verknappung vu Mietwunnengen, zur Präisdeierecht an zur Verschlechterung vun der Wunnqualität féieren. Wann een d'Investitiounen an neie Wunnengsbau (well nëmme bei Neibaute kann een den „amortissement accéléré“ geltend maachen) steierlech net méi fërdert (nëmmen nach zwee Objeten op 5 Joer amplaz bis elo onbegrenzt vill Objeten op 6 Joer), da féiert dat kloer zu manner Investitiounen. Dat heescht: manner Mietwunnenge g'gebaut. Dat heescht – bei gläich grousser Demande –, datt de Loyer méi héich gëtt. Dorop mengt eis Regierung e Mëttel fonnt ze hunn, andeems de Loyer op maximal 3,5% (oder 3% bei eelere Gebaier) vum „capital investi“ gedeckelt gëtt.

De Contraire ass de Fall: Wann de Propriétaire nëmmen nach 3 oder 3,5% Loyer kritt, awer 4,8% Zësse bezuele muss (ouni vun der Inflation vu bal 7% ze schwätzen), dann ass en Investissement a Mietwunnenge einfach net méi rentabel, d.h. et wäert manner Mietwunnenge ginn.

Wann de Propriétaire nëmmen nach 3 oder 3,5% méi Loyer ka froen, wann hien en Appartement oder en Haus renovéiert, dat bei 4,8% Zëssen (ouni vun der Inflation vu bal 7% ze schwätzen), dann investéiert hien net méi! Zelwecht wäert och manner an eelere Wunnraum investéiert ginn well deen Invest par rapport zu den 3-3,5% einfach net rentable ass. Resultat: D'Qualitéit vu Mietwunnenge geet drastesch erof.

Déi selwecht Regierung wëll awer, datt an energetesch Renovatiounen investéiert gëtt, d.h. vill Propriétaires wäerten iwwerleeën, ob se bei deenen doten Aussichten net léiwer verkafen an aner Investitiounen tätegen (a Länner, wou et z.B. weessentlech méi generéis „amortissements accélérés“ gëtt wéi hei). Dat heescht nees, datt déi aktuell Mietwunnengen u Propriétaire ginn, déi da selwer dra wunne ginn, wat zu enger zousätzlecher Verknappung vu Mietwunnenge féiert.

De Roy Reding ass Deputéierte vun der ADR

Bei allem Versteesdemech fir déi staatlech Wunnengsbauprogrammer – déi awer duerch den „bail emphytéotique“ bei héijer Inflation eng Fal fir d'Leit sinn, déi net nëmmen nimools eng Plus-value réaliséiere kënnen, mee zousätzlech Kapital wäerte verléieren –, kann d'Realiséiere vun „3 500 Wunnengen an den nächste Joren“ de Bedarf nimools decken.

Mam Staatsminister sengen Propositione gëtt also manner a Renovatioun vun eelerem Wunnraum investéiert. De besteende Mietbestand verlottet, well kee Propriétaire Intressi drun huet ze investéieren. Munch Leit kënnen sech den Dram vun der eegener Wunneng elo erfüllen, well Investitiounsimmobiliën op de Maart kommen. De Loyer geet awer net erof, well et jo manner Locatiounswunnenge gëtt. D'Locataire sinn de Verlëierer vun där ideologesch verblennter an ekonomesch onënneger Politik. Bei der neier Grondsteier gëtt iwwerdeems no der Zuel vun de Bewunner gekuckt.

Ass et richteg, datt d'Grondsteier op exakt deem selwechten Terrain dräi mol méi héich wäert sinn, wann *eng* Persoun den Immeubel bewunnt, ewéi wann zwou Persounen do wunnen? Wann äre Partner stierft, gitt der als Wittleit alt nees benodeelegt. D'ADR war och ëmmer der Meenung, datt et absolut legitim ass, wann ee Bauterrain besëtzt, dëse fir seng Kanner a Kandskanner ze behalen. Déi zwou nei Steieren IMOB an INOL wëllen deem entgéint wierken. Wien iwwerdeems eng Résidence secondaire am Gréngen besëtzt, muss 7 500 Euro Strofsteier bezuelen. Déi akadeemesch Leeschtung vun der Regierung ass emol kee Plagiat, mee einfach nëmmen en Echec! Roy Reding

D'GEDICHT VUN DER WOCH



Zënnen Houchzäit

Jacques Drescher

Zu Fëschbech am Schloss
Ass ëmmer eng lass.
Lo kënn nach e Kand,
An et freet sech d'ganzt Land.

Zéng Joer, o mei!
An deem kale Gebai.
Et gëtt kee Gas méi verbëtzt;
D'Schlass ass ficht, ouni Hëtzt.

Esou laang scho bestuet,
Vill geschafft a gespuert,
An eis Post huet, begléckt,
E schéinen Timber gedréckt.

D'Vollek schéckt seng bescht Gréiss
Un den Heng an un d'Tréis,
Un d'Famill vun der Noss,
An un de Pränz a seng Moss!

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Sind wir Andere geworden?

Michèle Thoma

In der ersten Corona-Euphorie, als wir Aufblühendes anstarrten wie ein Weltwunder, was es ja ist, in einem magisch stillstehenden Frühling, und selbst die Schwerhörigsten sich umzwitschert wähten, beschlich uns so eine tollkühne Hoffnung. Das Heraufdämmern einer Utopie. Utopien waren den meisten von uns gründlich vergangen. Hatten mit Extremjugend zu tun, längst in einem Hirnhinterstübchen eingemottet. Und jetzt, als wir durch von der Sonne geflutete, von Menschen befreite Straßen wandelten, blitzte sie auf. Es könnte so schön sein! Wenn nur wir nicht.

Aber wir könnten uns ändern. Wann, wenn nicht jetzt? *Now or never*. Reumütig versanken wir in der Betrachtung der Schöpfung, die uns unschuldig erschien. Ein von Delphinen umspieltes Venedig, ein unversehrter Himmel, von reinstem Himmelblau. Was hatten wir nur aufgeführt, mit dem Stress und der pervertierten Lebensgier, was hatten wir dem Leben angetan! Buße war nicht mehr in, gab auch kein geschmeidiges englisches *wording* dafür. Dann eben Detox. Wir flugschämten uns und flugbeschämten die Klimakiller*innen, schmückten uns mit den zurückgelegten Meilen in durch Europa holpernden Zügen, Deutsche-Bahn-Reisende erhielten Märtyrer*innenstatus. Alles außerhalb von Europa war verpönt, am schönsten war es im Blumentopf auf dem Fensterbrett.

Das Schönste hält man meist nicht durch. Und diese schräge Zeit der Verzückung, in der wir uns gratis selber fanden, bis wir vor uns davon-gelaufen wären, hätten wir nur können, war irgendwann seltsamerweise vorbei. Nur kurz vielleicht, nur kurz. Wer weiß. Wer weiß überhaupt noch was. Wo alles umgewertet wird, nicht nur Gehirne und Geld gewaschen werden, sondern auch Atom, strahlend grün sogar. Der Himmel ist wieder gestreift, die Welt wird wieder zum Sonderangebot, man muss schnell zugreifen. Für die, auf deren Konten noch Geld wächst, die andern horten Zwieback. Blackout, wispern sie sich zu und starren auf die Grenzen.

Naja, Mensch ist halt zäh, Verdrängung sein Überlebensrezept, Hauptsache wir düsen wieder über die Erdoberfläche und sind wieder oberflächlich und geben uns wieder Kussien, nicht nur dicke über FB.

So eine Coronaretraite-Nostalgie schwelt, wie eine DDR-Nostalgie. Als das Leben noch hart, aber einfach war.

Oder? Obschon der Motor wieder voll aufgeheult hat, sind viele von uns noch im Standby. Noch nicht ganz da. Dabei. Unter Leuten. Oder Menschen. All den Unvollkommenen. Noch in Zag-Haft. Zu lang in Einzelhaft. Wir fremdeln noch. Wir hatten uns mit uns abgefunden, nach all dem Finden. Man hatte sich gewöhnt. An sich. An die paar Unvermeidlichen. So eine Coronaretraite-Nostalgie schwelt, wie eine DDR-Nostalgie. Als das Leben noch hart, aber einfach war. Die Luft war rein. Im Krieg hielten alle zusammen. Die Familie buk zusammen Brot, jetzt sitzt sie bei McDonalds.



25 März 2020

CHRONIQUES DE L'INTERNET

La soupe qui fâche

Jean Lasar

Just Stop Oil est un groupe de désobéissance civile créé en février 2022 au Royaume-Uni dont le nom parle de lui-même : il s'agit de faire en sorte que le gouvernement britannique cesse d'octroyer de nouvelles licences d'exploitation d'hydrocarbures, qui correspondent selon lui à « une politique obscène et génocidaire qui va tuer nos enfants et condamner l'humanité aux oubliettes ».

Adeptes des coups d'éclat, il a depuis interrompu des compétitions sportives de haut vol et bloqué des terminaux, des stations-service, des pétroliers ou des ponts, mais a aussi visé des œuvres d'art. En juillet, à la National Gallery, des militants du mouvement se sont collés au tableau *The Hay Wain* de John Constable, un des tableaux anglais les plus connus.

En jetant le contenu d'une conserve de soupe de tomate sur les fameux *Tournesols* de Vincent van Gogh, dans le même musée, vendredi dernier, (sans l'endommager car il est protégé par une vitre), en se collant une main au mur et en expliquant leur geste par l'acuité des crises climatique et du pouvoir d'achat, deux jeunes femmes membres du collectif ont réussi à générer un écho planétaire et des débats passionnés sur les réseaux sociaux. Dans un tweet orné d'une

palette de peintre, Just Stop Oil a expliqué : « La créativité et le génie humains sont mis en valeur dans ce musée, mais notre héritage est détruit par l'inaction de notre gouvernement face au climat et à la crise du coût de la vie ».

L'action visant le tableau de van Gogh a provoqué une discussion intense parmi ceux qui s'engagent pour le climat

Sans surprise (*haters gonna hate*), ceux qui nient l'urgence s'en sont trouvés confortés dans leur détestation des écologistes, évoquant la valeur astronomique du tableau (plus de 80 millions de

Der Anderen ist man entwöhnt. Es wird rasch zu viel. So analog. Es sind rasch zu viele. Wozu braucht man das eigentlich? Die? Die unhygienischen Begrüßungen.

Wir haben es verlernt. Wie es geht. Mit den Menschen. Mit den andern, das ganze Komplizierte. Aber auch das Luftige, Lustige. Das dahin Gesagte, schon ist es dahin. Warum also noch den Mund öffnen? Für eine Luftblase, ephemere wie ein Facebook-Posting? Das dahin plätschernde Geplauder hat niemand existenziell gefehlt. Er ist einfach versiegt, so ein Redefluss.

Bloß nicht zu weit gehen, sonst tritt man zu nah. Keine unpassenden Bemerkungen, eine könnte sich unwohl fühlen, schon ist ein Trauma getriggert. All unsere Traumata ticken vor sich hin wie Zeitbomben. Am besten man bleibt unter sich. Also mit sich. Sicher ist sicher.

My home is my office. Mein Safe, mein Safe Space. In der Einzelbox hat man alles, was man verbraucht. Kleider, Essen, Sex, man kann alles bestellen. Der Psy machts telefonisch. Andere stressen doch nur. Nerven. Alle sind so komisch geworden. Narzistisch. Toxisch. Beides, noch viel mehr. Die Psycho-Regale der Buchhandlungen, die Ratgeberspalten in bunten Zeitschriften sind voll von Warnungen vor Typen, von denen man sich schleunigst abgrenzen sollte. Besonders wenn man hochsensibel ist. Wir sind jetzt alle hochsensibel. ●



dollars), comme s'il avait été détruit, et conspuant des militantes taxées d'irresponsables.

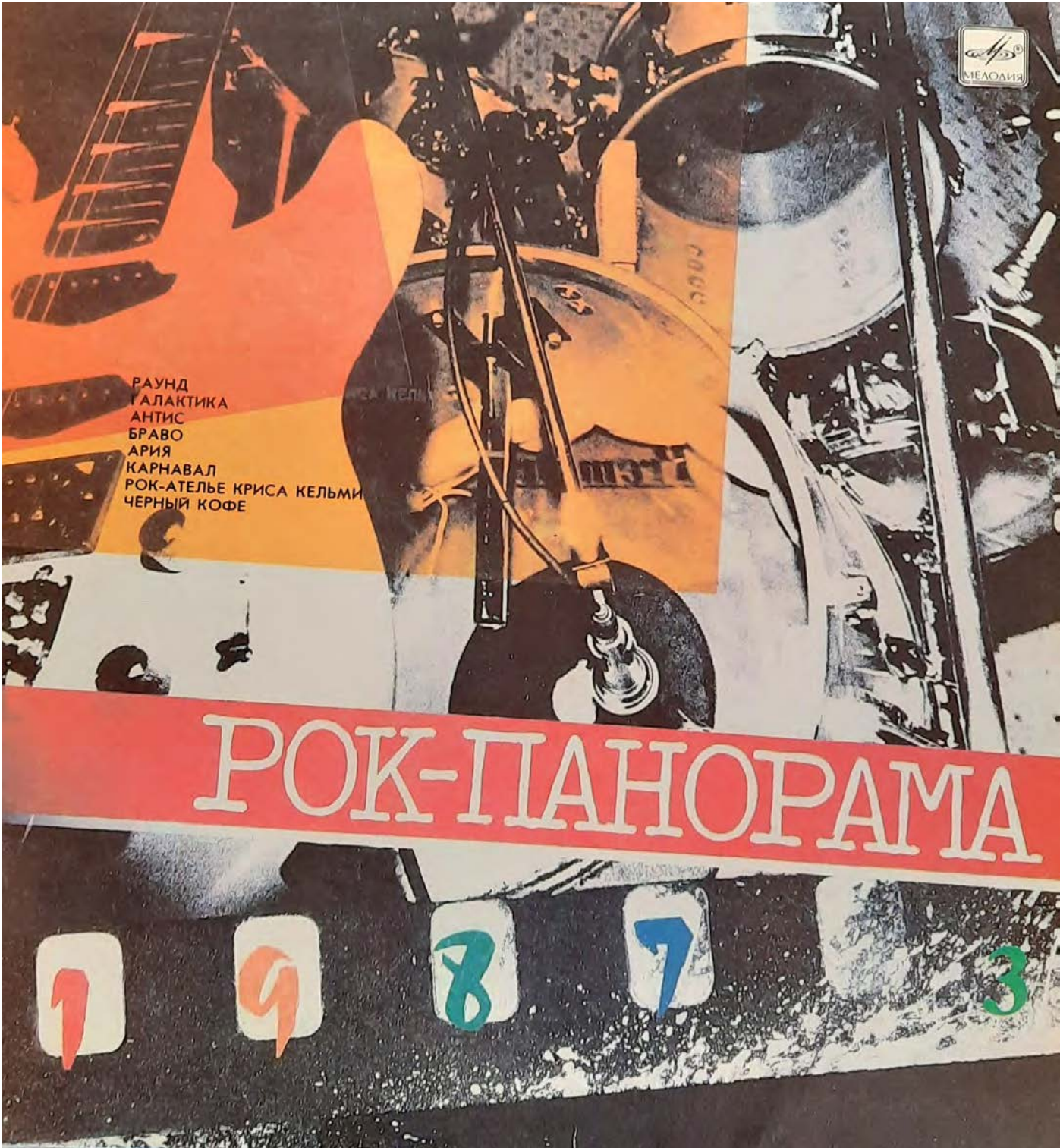
Mais, plus intéressant, l'action a aussi provoqué une discussion intense, parfois acrimonieuse, parmi ceux qui s'engagent pour l'action climatique. L'argument principal de ses détracteurs étant qu'elle risquait d'être contre-productive. Le grand public n'ira pas plus loin que les titres (tronqués) des journaux et sera tenté de tourner le dos à la nécessité d'arrêter les énergies fossiles – et ce à un moment où il est impératif de forger les majorités les plus larges possibles pour y parvenir, ont-ils fait valoir.

En face, les deux jeunes femmes ont eu droit à des applaudissements fournis pour avoir réussi à lancer une discussion jugée salutaire. Les actions de sensibilisation entreprises jusqu'ici n'ayant pas porté leurs fruits puisque nous restons sur une trajectoire cataclysmique, il faut avoir le courage de mettre les pieds dans le plat, ont insisté ceux intervenant en leur faveur. « Une des énormes ironies est que si nous ne nous ne parvenons pas à traiter la crise climatique et écologique (...), tous ces tableaux seront perdus à jamais », a commenté le photographe naturaliste Stephen Barlow, qui dans sa bio Twitter précise être né « à 314 ppm ». ●

ROCK SOVIÉTIQUE

Les chants de l’autre Russie

Laurent Mignon



Enregistrement des concert de décembre 1987 au Stade Loujniki à Moscou

« Mieux vaut entendre ça que d’être sourd » est de ces locutions proverbiales dont on peut douter de la sagesse. Depuis des mois, sur les écrans de télévision un peu partout en Europe, des experts évoquent l’altérité absolue de l’*homo russicus*, à qui l’on reproche une soumission aveugle au régime dictatorial de Vladimir Poutine. Une experte de l’Institut d’études de sécurité de l’Union européenne allant jusqu’à déclarer dans un talk-show très en vogue sur une chaîne publique allemande que même si les « Russes » avaient l’apparence d’Européens, ils ne l’étaient pas. Du moins d’un point de vue culturel, puisqu’ils auraient un rapport différent du « nôtre » avec la violence et la mort. Ce genre d’essentialisme est assez inquiétant. Comme nous le rappelle l’histoire récente du continent, les discours altérisants et l’érection de murs entre « nous » et « eux » ne contribuent guère à la résolution des conflits.

Dans ce contexte très particulier, on ne peut s’empêcher de penser que la surdité serait parfois préférable aux variations sur le thème du Russe inhumain. Mais comme sourds nous ne le sommes point, le moment est peut-être venu de ressortir quelques vieux 33 tours de groupes de rock et de musique électronique soviétiques des années 80, une époque où, profitant des nouvelles libertés de la pérestroïka, ils dénonçaient les maux de leur société. En fait, à la réécoute, on se rend compte qu’ils parlent aussi de la nôtre aujourd’hui, que ces artistes, tout Soviétiques et parfois Russes qu’ils fussent, ne sont pas si différents de nous.

Alors commençons par une chanson dénonçant un fléau que nous ne connaissons que trop bien : celui de la bureaucratie. Que celui ou celle qui ne s’est jamais senti pris en otage par un bureaucrate trop zélé jette la première pierre. Le groupe s’appelait Biokonstruktor, et la chanson *Biorokrat*. Formé en 1986, le groupe devint bien vite l’un des fers de lance de la musique électronique en URSS. Leur album *Tantsi Pa Video* (Vidéodanse), à l’origine un magnifique exemple de « magnitisdat »,

« Peut-être qu’il est juste cruel/

Peut-être qu’il ne connaît pas Schopenhauer/

Mais la volonté et le pouvoir sont tout ce qu’il a/

Et je ne le suivrai pas ! »

Tvoï papa fasciste

c’est-à-dire un enregistrement réalisé sur un magnétophone et distribué en sous-main, en vaut le détour. L’album proposait une critique du système soviétique tout en abordant des questions nous concernant toujours comme la relation avec la technologie, la machinisation et la déshumanisation. La chanson *Biorokrat*, quant à elle révélait l’aliénation progressive du bureaucrate, tout puissant mais détesté de tous : « Presque toujours invisible/ jamais seul/ mais toujours mal-aimé. »

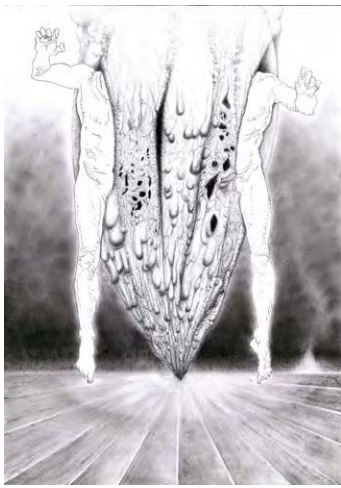
Bien évidemment la musique underground soviétique ne se limitait pas à la russophonie. Son cœur battant était dans les républiques baltes où musiques punk et new-wave florissaient dans les années 80. Un groupe lithuanien se faisait remarquer en particulier du fait qu’il ne cessait de remettre en question le discours officiel. Leur nom était tout un programme : Antis. Antis signifie « canard » en lituanien, mais c’est également un mot d’argot pour désigner un article de presse mensonger. Antis se prenait moins au sérieux que les artistes de Biokonstruktor, mais dénonçait aussi l’aliénation et l’impuissance dans un monde totalitaire où le danger d’un conflit nucléaire était bien réel. En fait, eux aussi chantaient des hymnes pour le 21^{ème} siècle. Leur chanson *Zombiai* (Zombies), une cover de *Down under* du groupe australien Men at work, s’écoute aujourd’hui comme le chant du cygne de ceux qui refusent de se soumettre au dictat de la pensée unique, la pensée qui « zombifie » : « Une menace inopinée vient de surgir/ les zombies sont sur le point d’arriver/ Angoissé la nuit, je ne peux dormir / les zombies menacent d’attaquer ». Pour la petite histoire, l’on retiendra que certains fans pensaient que le nom du groupe était un acronyme : Anti-S comme antisoviétique. Ce malentendu n’empêcha nullement le groupe d’être une des têtes d’affiche de la série de concerts de rock historique au stade Loujniki à Moscou en décembre 1987.

De la Lituanie passons à ce qui à l’époque était encore Leningrad (Saint Pétersbourg) pour dénoncer avec le groupe Télévisor, le fascisme ambiant. Formé en 1984, ce groupe inclassable fortement influencé par le rock industriel et la new-wave, allait écrire l’hymne antifasciste par excellence : *Tvoï papa fasciste*, « ton papa est un fasciste ». Si aujourd’hui cet hymne est un must de toute manifestation critique du régime de Poutine, que Télévisor dénonce depuis toujours, à l’origine il se voulait aussi être une critique du paternalisme, en particulier de la figure paternelle violente et soumise au régime, quel qu’il soit. La critique de l’autorité du père, voilà bien un thème avec lequel les ados du monde entier peuvent s’identifier. Pour ce qui est de la dénonciation du tyran, père de la nation, elle pourrait être reprise en cœur de l’Espagne de Franco à la Turquie d’Erdoğan : « Peut-être qu’il est juste cruel/ Peut-être qu’il ne connaît pas Schopenhauer/ Mais la volonté et le pouvoir sont tout ce qu’il a/ Et je ne le suivrai pas ! »

Mais nul article évoquant le rock soviétique ne peut vraiment ignorer le mythique groupe Kino, fondé à Leningrad en 1984. Moins politisé que les précités, le chanteur Victor Tsoï n’en chantait pas moins un désir de liberté. Leurs nombreux albums, souvent produits dans un contexte de flirt intense avec l’illégalité, continuent à séduire les amateurs de rock alternatif. Alors pour terminer, écoutons *Kamchatka*, moins une référence à la lointaine péninsule à l’extrémité orientale de la Russie, qu’à la chaufferie où Tsoï travaillait pour se financer, n’étant pas salarié en tant que musicien officiel. *Kamchatka*, titre tiré de l’album *Natchalnik Kamchatka* (Le patron du Kamchatka, 1984) est donc une balade à écouter par tous ceux qui veulent vivre leur rêve malgré tout : « Quel étrange endroit, le Kamchatka/ Quelle douce parole, Kamchatka/ J’y ai trouvé du minéral, j’y ai trouvé l’amour. » ●

Kino, *Natchalnik Kamchatki* (1984)





Mystère

La page artiste de cette semaine est signée Maziar Hashemi-Nezhad, un postdoc en neurosciences installé depuis peu au Luxembourg. Il a dessiné une figure en train d'émerger (ou de se faire absorber) par une masse organique. Une image qui resterait « en fin de compte un mystère », dit son auteur : « There is no single key ». Au spectateur d'y donner son sens. Hashemi-Nezhad détaille par contre les matériaux utilisés (fusain et crayon) et ses sources d'inspiration : « I rediscovered the fantastic world of comics, in particular the works of Jean Giraud [mieux connu sous le pseudonyme Moebius] and other European comic artists ». Frappé par la force de l'univers des BD, de son esthétique et de son sens du storytelling, Hashemi-Nezhad a voulu « comprimer toute une histoire dans une seule case ».

Pour générer cette image, il s'est donné une simple règle : « To place a human figure drawn in *ligne claire* in relation to an organic mass drawn with no preconceived plan, completely guided by the unconscious ». À la page 17, le lecteur peut découvrir le résultat de ce processus. (Maziar Hashemi-Nezhad est l'époux de Sarah Pepin, journaliste au *Land*). bt

Spéciale dédicace

Ce samedi, entre 11 et 13 heures, le CNA met à l'honneur trois livres de photos qu'il a soutenus financièrement. À Dudelage, les visiteurs pourront rencontrer les photographes et leur demander des dédicaces. La présentation la plus attendue sera celle du livre d'Anna Krieps. Intitulé *Stardust*, l'ouvrage a été publié en juillet (35 euros). Les éditeurs annoncent, de manière quelque peu nébuleuse, « a transition from the innermost wishes to the collective Dream and conversely, from the infinite small to the infinite big ». Des personnages perdus dans l'infini de l'espace. Cristina Dias de Magalhães présente *Instincts. Same but different* (38 euros). Sorti en avril, il s'agit d'une sorte d'album de famille qui juxtapose des photos de ses filles jumelles avec des clichés d'animaux naturalisés

pris au Musée d'histoire naturelle de Genève ; le tout entrecoupé de dessins des enfants. (Au long de ce projet, Dias de Magalhães dit s'être « redéfinie comme femme, mère et artiste ».) Les visiteurs pourront finalement rencontrer Sébastien Cuvelier, auteur de *Paradise City* (42 euros). Sorti il y a deux ans chez Gost Book, un prestigieux éditeur basé à Londres, le livre retrace le voyage de l'oncle de Sébastien Cuvelier qui s'était rendu à Persépolis en 1971. Une révolution et une guerre plus tard, le neveu revisite l'Iran et en ramène ses impressions de paysages antiques et nouveaux. Les photos, souvent prises au crépuscule et vides de présence humaine, dégagent une aura vaguement onirique. Le projet a connu un succès à l'international, l'exposition voyageant de Dudelage (mai 2018) à Charleroi (septembre 2022), en passant par Montpellier, Bruxelles, Paris, Lisbonne et Anvers. bt



Zurück in die Zukunft

In Zeiten, in denen das Recht auf Abschaltung gesetzlich verankert werden soll, und viele Menschen versuchen, das Smartphone und die ganzen Bildschirme endlich mal wegzulegen, vor allem, wenn sie sich in ihrer Freizeit kulturell betätigen möchten, ist es bedeutsam, wenn Esch2022 den Fokus auf digitale Vermittlung von (Kultur)-Geschichte legt. Für eine Reise in 80 Jahre Industriegeschichte namens *Time Travel Belval* kann man sich in Belval mit einer Virtual-Reality-Brille in einen Bus setzen – und auf geht es in die virtuelle Kutsche, von den Anfängen des Industriezeitalters bis in die 1970-er und -80er Jahre. (Foto: Esch 2022) In der Virtualität trifft man dann zum Beispiel den Richter und Besitzer der Mineralquelle Bel-Val Joseph Steichen, während der Bus an den Hochöfen des Viertels entlangfährt. Hier fließt viel vom C2DH geleistete Recherche ein, die altbekannte

Frage eines Mehrwerts von digitaler Geschichtsdidaktik, die über einen reinen Eventcharakter hinausgeht, stellt sich dennoch. Bleibt abzuwarten, welches Publikum sich hier angesprochen fühlt. Zwar sind im Eintrittspreis von 22 Euro zwei gratis Eintritte für Ausstellungen in der Möllerei und Massenoire einbegriffen, trotzdem kann sich die Summe für eine 25-minütige Tour sehen lassen. sp



Abus légaux

La publication le 3 octobre du rapport spécial de la Cour des comptes sur le Fonds de soutien à la production nationale audiovisuelle (ou Film Fund) a rappelé l'omnipotence de son directeur général depuis 1999, Guy Daleiden (photo : Sven Becker) et a renforcé les doutes levés par l'audit privé réalisé en 2019 (saisi par la Chambre), dont le contenu avait fuité dans la presse (*d'Land*, 7.10.2022). Le député chrétien-social Félix Eischen avait dénoncé certaines pratiques au Parquet. Interrogé

la semaine passée sur l'ouverture éventuelle d'une enquête pénale, le porte-parolat de l'administration judiciaire répond que « dans son courrier de 2019, en relation avec l'audit sur le Film Fund, le député Félix Eischen n'avait pas indiqué des faits précis susceptibles de constituer éventuellement une infraction ». Sans ces indications, la justice n'a pas jugé opportun d'ouvrir un dossier. « Il appartient à présent à la Chambre des députés de décider des suites à donner au rapport spécial de la Cour des comptes et de saisir le cas échéant, la justice avec des faits concrets », précise le parquet. La Commission de l'exécution budgétaire attend confirmation de son rendez-vous en novembre avec la direction du Film Fund. Sa présidente la députée Diane Adehm (CSV) a quelque peu ravalé son énervement depuis la parution du rapport spécial : « Le problème réside dans le fait que la loi votée en 2014 donne énormément de pouvoirs au directeur du Film Fund et que ce dernier a su opérer dans le cadre de la loi », explique Diane Adehm au *Land*. « Il reste toutefois inadmissible qu'un consultant puisse facturer sans appliquer la loi sur les marchés publics. Les dépenses courantes sont, elles, énormes », conclut-elle. pso

Im Wagon

La Plaie enchantée nennt sich die „performative Ausstellung“, die dieses Wochenende im VeWa (Vestiaire Wagonnage) in Düdelingen stattfindet. Michèle Tonteling, die man als Kostüm- und Bühnenbildnerin im Bereich Theater und Film (*Mendy – das Wusical, Der Besuch der alten Dame*) kennt, bekam für dieses Projekt das Start-up Stipendium der Œuvre nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte und die Möglichkeit, ihren künstlerischen Horizont zu erweitern. Gemeinsam mit der Musikerin und Performerin Catherine Elsen, die singen wird, ihrer Schwester Françoise Tonteling am Klavier und Annick Schadeck als Tänzerin will die Künstlerin dem Publikum eine „beauté différente, inattendue, qui met en valeur l'erreur ou l'écart à la norme“ unterbreiten, heißt es im Ankündigungstext. Vernissage morgen ab 19.30, Performance des Frauenquartetts um 20 Uhr. sp

Augen-blick, verweile doch

Den richtigen Moment abwarten, den einen, wenn sich alles fügt. Wie in Pasha Rafiys *Los Angeles, 2019*, wo ein Mann im Fleece-Hemd auf einem Pick-up Truck steht und mit der Hand in der Hosentasche lässig ein Selfie schießt, ihm eine Kamera um den Hals hängt, während im Hintergrund ein Flugzeug abhebt. (Foto: Olivier Halmes) Pasha Rafiy, 1980 in Teheran geboren und fünf Jahre später nach Luxemburg gezogen, mittlerweile in Wien lebend, ist Filmemacher, Fotograf und Chef der Bildredaktion der österreichischen Tageszeitung *Die Presse*. Als Fotograf vermag er es, Personen in ihrem Umfeld so einzufangen, dass sich der Blick auf sie weitet – um so die Details und Besonderheiten der Szene freizulegen. Dabei fotografiert er seit mehr als einem Jahrzehnt Persönlichkeiten aus dem politischen und künstlerischen Milieu, etwa SchauspielerIn Irm Hermann, deren Gesicht man aus Fassbinder-Filmen kennt, oder Joey Soloway, amerikanischer Regisseur. Man erinnere sich auch an sein Film- und Fotoprojekt *Foreign Affairs*, für das er 18 Monate lang Außenminister Jean Asselborn *uechter d'Welt* begleitet hat. Die Fotografien verglich die frühere

Kunstkritikerin des *Land*, Josée Hansen, im Vorwort des Buchs *Foreign Affairs* (Editions Lëtzebuurger Land) mit der Ästhetik des österreichischen Filmemachers Ulrich Seidl. Tatsächlich, so zeigt ein kurzes Gespräch zwischen den zwei Kunstschaffenden, sind beide von den Werken des deutschen Porträtfotografen August Sanders geprägt. Dabei arbeitet auch Rafiy ohne Photoshop und benutzt lediglich Tageslicht, seine ganz eigene Art, die Welt zu entschleunigen. Seine Bilder waren zuletzt vor der Pandemie im Rahmen von *Subjects of Life* im Mudam und bei den *Rencontres* in Arles zu sehen. Heute Abend eröffnet die Ausstellung *People and Places* mit einer Auswahl seiner Fotografien in der Kunschthal Esch und läuft bis zum 15. Januar. Zeitgleich wird eine Performance von Jojo Gronostay und Clegg & Guttman die Ausstellung *Rejected* des Künstlerduos Clegg & Guttman einläuten. sp



Chronique d’une région désenchantée

Carole Lorang et Bach-Lan Lê-Bà Thi adaptent le roman *Leurs enfants après eux* pour le théâtre

Karine Sitarz

Dans le cadre d’Esch2022, le Escher Theater vient de proposer *Leurs enfants après eux*, saga théâtrale en quatre épisodes que le public a pu découvrir en deux soirées (intégrale ce 22 octobre). Nous revenons ici sur les deux premiers volets de ce spectacle. Carole Lorang, directrice du Escher Theater, et Bach-Lan Lê-Bà Thi, sa complice de longue date, se sont attelées à cette fresque romanesque, journal d’une adolescence délaissée, adaptée pour le théâtre en respectant la structure du roman du Lorrain Nicolas Mathieu, ses quatre parties, les quatre étés de son récit.

Un spectacle choral qui fait alterner tableaux collectifs et des scènes intimes

Leurs enfants après eux (Goncourt 2018) est à la fois une chronique politique et sociale, familiale et intime, ancrée dans les *nineties* et enracinée dans la région, personnage central. Le roman tricote les fils de la mémoire et ceux du futur alors

que la Vallée de la Fensch essayait de survivre et de se réinventer, ses usines sidérurgiques ayant fait taire leurs hauts-fourneaux. Un livre étonnant, avec une langue précise et un parler cru et direct, qui parvient à dire le désœuvrement et les désillusions, le chômage et le manque de perspectives à Heillange (toute ressemblance n’est pas fortuite), à proximité du Luxembourg. Il y est question de labeur à l’usine et de corps éreintés, de grèves et de revendications, de migrations et de discriminations, d’injustices sociales et d’espoirs brisés, d’alcoolisme et de défonce, de négligence et de violence. Au détour des quartiers, on y croise toutes les classes sociales. Il y a ceux qui restent, ceux qui se tirent et ceux qui en rêvent, « moi un jour je foutrai le camp » dit Anthony.

Aux côtés de Carole Lorang et Bach-Lan Lê-Bà Thi, Eric Petitjean (qui incarne avec nuances Malek, le père de Hachine) a lui aussi retroussé ses manches. Le trio offre une efficace mise en scène et un bon casting à ce spectacle monumental à la croisée des disciplines (théâtre, cinéma, danse…) et des genres (récit d’initiation, polar, drame…) Sur scène, douze comédiens et encore plus de figurants donnent corps à un spectacle choral qui fait surgir d’amples tableaux collectifs (au bord du lac, à la fête, à l’enterrement…) et des scènes familiales ou plus intimes (comme lorsque Malek ou Hélène se raconte). Plusieurs scènes de jeu coexistent judicieusement sur le plateau et dialogues et monologues alternent avec les commentaires des personnages ou de voix off.

Le ton du spectacle est d’emblée donné avec l’apparition en ombres chinoises de deux adolescents, l’un pointant un revolver, avant que

ne défilent des images d’archives (histoire en noir et blanc de la région). Été 92 : Anthony (Jules Puibaraud, convaincant), quatorze ans, traîne son ennui et ses désirs au bord du lac avec son cousin. Ils y rencontrent Clem et Stéphanie qui les invitent à une teuf. Pour s’y rendre, Antony empruntera la moto de son père, Patrick (excellent Joël Delsaut) en dépit de sa mère, Hélène (Valérie Bodson, très juste). Hachine (étonnant Mehdy Khachachi) et les gars de la ZUP seront eux aussi de la soirée « bourge » qui finira tragiquement avec le vol de la moto… Été 94 : Anthony bosse au lac. Après deux ans au bled, Hachine revient du Maroc avec la même rage et de la came. Les parents d’Anthony ont divorcé. L’enterrement de leur ami Luc Grandemange sera occasion pour tous de se retrouver pour la brioche au café de l’Usine. Malgré les airs de guinguette, un nouveau drame s’annonce…

Le plateau accueille un décor minimaliste mais impressionnant : échafaudage métallique qui évoque un haut-fourneau, longs bancs multifonctionnels et écran où défilent de belles images vidéo entre figuration et abstraction de Marc Scozzai alors que sur les « murs » de la grande scène se fixent d’autres images (immeubles HLM, coucher de soleil sur le lac, couleurs de la fête…). Comme la vidéo, la musique (avec créations sonores aux réminiscences industrielles) joue un rôle majeur avec ses emblématiques tubes des années 1990 (comme *Smells Like Teen Spirit* de Nirvana) qui nourrissent le récit. Quant à la danse, elle traverse le spectacle avec des scènes toutes filmiques (on pense notamment à *West Side Story*). La danse, c’est aussi le ballet des activités

quotidiennes dans la cité et les performances de break-dance qui s’y jouent.

Ce spectacle détonant aux couleurs et rythmes pluriels parvient avec une belle énergie à rendre l’atmosphère de cette région en voie de désindustrialisation. Il dessine la violence larvée ou explosive qui habite chaque corps et sous-tend chaque relation, montre les problèmes d’hier pour mieux appréhender ceux d’aujourd’hui et dit l’urgence à agir pour donner des perspectives de vie dignes aux jeunes générations. À ne pas manquer ! ●



Scène de *Leurs enfants après eux*

Du génie sur l’eugénisme

Die Laborantin d’Ella Road dans un mise en scène de Fábio Godinho

Yolène Le Bras



Rosalie Maes et Daniel Mutlu dans *Die Laborantin*

Imaginons un monde où, en raison du manque d’eau, les fruits et les légumes seraient chers et précieux. Un monde, surtout, dans lequel nous serions jugés selon notre patrimoine génétique. Celui-ci, déterminé à l’aide d’une analyse sanguine, se verrait attribuer une note de un à dix. Les personnes ayant une « bonne note » auraient droit à des professions élevées, à un crédit pour la maison de leurs rêves… et seraient encouragées à se reproduire entre elles. Tout serait plus compliqué pour les personnes « en bas de l’échelle » c’est-à-dire celles dont les gènes sont défectueux et qui risquent fortement de mourir d’une maladie génétique ou de souffrir d’une maladie mentale. Celles-ci seraient poussées, au contraire, à se faire stériliser. Ce monde, c’est celui qu’a imaginé Ella Road, jeune scénariste, dramaturge et actrice britannique. L’acteur et metteur en scène Fábio Godinho l’a porté sur la scène luxembourgeoise.

Fábio Godinho ne souhaitait pas montrer un monde « trop loin du nôtre », « trop futuriste ». Et il a – effroyablement – réussi. Après le Covid et les restrictions sanitaires, *Die Laborantin* a comme un écho de réel. Les dialogues et les personnages, naturels, tout comme les mouvements du reste de la société, retransmis sur un écran au centre de la scène, rendent ce terrible système eugéniste presque plausible. On y voit un jeune homme qui, via un réseau social type Tinder, justifie sa mauvaise note génétique par son faible QI, un couple qui avorte après avoir eu connaissance de celle de leur enfant et qui retente donc pour un meilleur résultat, ou encore des files de personnes allant se faire stériliser… La pièce débute avec Bea, laborantine, jonchée sur le sol et entourée de flacons remplis de sang. Aaron, qui est encore un étranger pour elle, va l’aider à les ramasser et ils vont faire connaissance. Faire connaissance, c’est aussi donner cette fameuse « note ».

« 7,1, révèle timidement la jeune femme. 8,9, affirme le jeune homme. Bien vite, les deux bienheureux se mettent ensemble. De son côté, Char, amie de Bea, apprend que sa note est de 2,2. Sous le choc, elle supplie celle-ci de falsifier les tests. La laborantine se laisse alors aller à la corruption, qui lui permet d’acheter une précieuse orange, une coûteuse robe de mariée puis une grande et belle maison… Elle ne dévoilera ce secret que plus tard à son mari, Aaron, qui lui ordonne d’arrêter immédiatement. Mais ce dernier en cache aussi un de taille : son génome est en réalité évalué à 2,2. Bea, alors enceinte de lui, le rejette avec colère. Ces trois personnages nous inspirent, tour à tour, de la pitié. Char, laissée à son triste sort. Bea aussi, qui, ayant eu un passé difficile, court après l’argent et la réussite avant d’être trahie par Aaron. Ce dernier, enfin, qui porte un lourd secret et qui criera, en vain « Mais je t’aime Bea ! Je t’aime ! » quand celle-ci le laissera tomber avec mépris.

D’un réalisme troublant, à la fois drôle et touchante, la pièce a conquis le public

Le quatrième personnage présent sur scène, David, chargé de l’entretien du labo, est plus excentrique. Son rôle de bon vivant est en décalage avec ce nouveau monde qui accorde peu de place au plaisir (et bien plus à l’optimisation de l’humain). La pièce vire au théâtre de l’absurde quand celui-ci plonge sur ce qui semble être un insecte (mais on ne saura jamais vraiment de quoi il s’agit) ou encore quand il raconte la transformation d’un jardin-terrain de jeux – malheureusement – transformé

en potager et fond en larmes soudainement, en évoquant une erreur de plantation de légumes. Alors que tout le monde court après la santé et la performance, David aime boire, manger et fumer. Il serait également très bien noté, pourtant, il s’est décidé pour ce métier de *Hausmeister*. La place qu’il occupe, à l’opposé de ce à quoi il pourrait prétendre, est encore une preuve de son entière liberté. Un personnage absurde, drôle et… rassurant. Chacun à leur façon, les quatre protagonistes tentent ainsi de survivre dans cette société de castes qui décide du destin de chacun en fonction d’une simple analyse de sang. « Dans laquelle il n’y a plus de place pour l’originalité, l’individualisme ou l’erreur », écrit le metteur en scène. Selon lui, nous vivons actuellement déjà trop de situations semblables à celles de *Die Laborantin*. D’un réalisme troublant, à la fois drôle et touchante, la pièce a conquis le public du Théâtre des Capucins.

Jouée pour la première fois à Londres et nominée pour un *Olivier Award*, la plus haute distinction du théâtre britannique, la pièce a aussi fait partie des finalistes pour le *Susan Smith Blackburn Prize*. Dans sa deuxième pièce, *Fair Play*, Ella Road explore le dilemme entre la gloire et l’amitié à travers deux jeunes athlètes, devenues amies, devant s’affronter… Après un autre succès pour cette seconde pièce, elle serait « la jeune dramaturge la plus prometteuse de Grande-Bretagne », selon *The Telegraph*. Plaçant ses personnages dans des situations critiques, victimes d’un système qui les dépasse, Ella Road paraît, en effet, ne pas avoir fini de questionner nos valeurs et nos limites. Tout à la fin de la pièce, la laborantine, prête à « évaluer » son enfant se ravise finalement : « Non, pas de test, je veux encore m’occuper un peu de lui ». Une fin qui vise juste, qui montre que, non, et heureusement, l’humain ne peut être limité à son génome. ●

Die Laborantin sera jouée au Staatstheater de Mayence le 30 octobre ainsi que le 11 et le 20 novembre.

Vous avez dit PPP ?

Loïc Millot

La réussite d'une carrière professionnelle tient parfois à peu de choses. Il suffit d'une rencontre manquée, d'un projet finalement avorté ou encore de faire l'objet d'un procès pour que des auteurs, aujourd'hui fameux et célèbres à travers le monde, restent de magnifiques anonymes. Le cas de Pier Paolo Pasolini est en ce sens intéressant. Et son premier long-métrage, *Accattone* (1961), présenté ce mercredi à la Cinémathèque de Luxembourg, aurait pu très bien ne jamais voir le jour.

Tout au long de sa vie Pasolini aura essuyé de nombreux écueils, comme lorsqu'il quitte le Frioul de son enfance pour emménager à Rome en compagnie de sa mère en janvier 1950. Sans le sou et dépourvu de relations au sein de la capitale italienne, Pasolini est aux abois, acculé, déprimé, déseuvré. *Disoccupato*. Sa mère est contrainte de faire des ménages pour subvenir à leurs besoins. Il lui faudra plusieurs années pour élargir ses connaissances et être à son tour introduit dans le milieu cinématographique, Rome étant à cette époque la Mecque du cinéma, l'équivalent européen d'Hollywood outre Atlantique. Grâce à l'aide de l'écrivain Giorgio Bassani, auteur du *Jardin des Finzi-Contini* (1962), le talent littéraire de Pasolini pourra pleinement s'exprimer et être reconnu. Et quoi de mieux que des scénarios pour révéler son écriture et la finesse de son esprit ? Cette première expérience menée au côté de Bassani pour *La Fille du Fleuve* (1954) de Mario Soldati en appellera d'autres. Pasolini excelle en tant que scénariste, si bien que les commandes se succèdent à un rythme effréné, écrivant chaque année pour des cinéastes tels que Federico Fellini (*Les Nuits de Cabiria*, 1957 ; *La Dolce Vita*, 1960) ou Mauro Bolognini, cinéaste homosexuel comme Pasolini qui trouvera en ce dernier le collaborateur parfait. Ensemble, ils écriront l'un des films italiens les plus audacieux et critiques à l'endroit des bonnes mœurs et du virilisme, celui-ci s'attaquant au tabou de l'impuissance masculine. Ce film, c'est *Le Bel Antonio* (1959), avec Marcello Mastroianni et Claudia Cardinale, tourné tout juste deux ans avant *Accattone*.

Fréquentant désormais les coulisses des tournages, Pasolini souhaite passer devant la caméra. Germe ainsi le projet de tourner un film dans les banlieues de Rome, parmi les sous-prolétaires méridionaux qui trouvent un premier refuge dans la Ville éternelle. Intéressé par le projet, l'ami Fellini, qui vient de créer sa propre société de production, souhaite le financer. Des photographies des lieux sont prises ainsi que des portraits de celles et ceux qui pourraient y figurer. Parallèlement, Pasolini poursuit auprès de Sergio Citti sa collecte de termes en romanese, le dialecte local dans lequel seront écrites les répliques d'*Accattone*, un travail précédemment initié pour les deux romans romains écrit au mitan des années 1950 (*I Ragazzi*, 1955 ; *Une Vie violente*, 1959). Les premiers essais tournés par Pasolini ne parviennent cependant pas à convaincre Fellini, qui se détourne du projet. Il faudra la rencontre avec le tout jeune producteur Alfredo Bini pour que *Accattone* soit enfin réalisé.

Que dire enfin du procès pour « outrage à religion d'État » que l'artiste italien essuie en 1963 pour le court-métrage *La Ricotta* ? Un motif d'accusation moral qui, dans une Italie encore très conservatrice, équivaut à une mort sociale, à l'arrêt net de sa trajectoire de cinéaste. C'est d'une association jésuite que viendra cette fois-ci le salut pour Pasolini ; la Pro Civitate Christiana, en acceptant de participer à la production de *L'Évangile selon Matthieu* (1964), se portera garante auprès des banques pour le financer. Voilà comment se décident la visibilité et l'invisibilité d'une œuvre, la notoriété ou l'anonymat d'un cinéaste, au sein d'une vie emplie de multiples circonvolutions. ●

Accattone est présenté mercredi 26 octobre à 20h30 dans le cadre du premier volet de la rétrospective Pier Paolo Pasolini, Cinémathèque de la Ville de Luxembourg

Voyage dans l'entre-deux

Kévin KroczeK

Toute de rose vêtue, Sascha Ley fait son entrée sur les planches de la salle Robert Krieps. L'artiste complète, dont l'énumération des faits d'armes suffirait à remplir deux pages du présent journal, présente à Neimënster son nouvel album solo *In Between*. Elle est accompagnée par le guitariste, compositeur et ingénieur du son Jean-Pascal Boffo, *special guest* sur ledit projet. Paru cette semaine sur le label allemand JazzHausMusik, l'album de 17 chansons expérimentales est taillé pour la scène. Sur la pochette du disque on découvre une photographie montrant l'artiste de dos en train de danser ou bien sautiller vers la lumière, à la sortie d'un passage couvert. On y voit Sascha Ley en mouvement, aérienne et paradoxalement figée dans un état d'entre-deux. Entre ombre et lumière, *In Between*, pour reprendre le titre du projet.

Sascha Ley joue de sa voix comme d'un violon dont elle mime la présence entre ses mains

Sascha Ley débute sa performance par l'introduction de l'album *From Here to There*. La musicienne est au piano, elle enclenche ses touches qui provoquent des sons graves, sévères. Une suite de notes dissonantes accompagne un filet de voix qui se développe petit à petit. La voix se fait plus forte et se trouve soudainement manipulée par une force extérieure. Jean-Pascal Boffo, en retrait, tisse une atmosphère planante et déforme la voix de sa complice depuis sa station de mixage. La scène se retrouve hantée par une entité numérique qui prendra le contrôle de l'auditoire à divers moments du concert. S'ensuit le titre éponyme *In Between*. Sascha Ley récite en anglais des anonymes par-dessus une boucle vocale réalisée à l'aide d'un échantillonneur. Puis, elle effectue des envolées sur lesquelles sont appli-

quées un effet de voix synthétique, un tantinet « robot kitsch ». On retient une richesse de sonorités quelques peu gâchées par un sous-volume de la boucle diffusée.

Un appel est lancé dans l'auditoire. La chanteuse attend une réponse qui provient sous la forme d'une voix d'outre-tombe, très discrète mais perceptible. Elle fredonne un air qui nous semble familier. Sascha Ley joue de sa voix comme d'un violon dont elle mime la présence entre ses mains. Elle berce son instrument invisible. Sur *Once Upon a Time She Was*, Sascha Ley narre un conte de faits inquiétants pleins de faux-semblants et roule les r comme personne avec des poussées qui laissent pantois. Elle crée ensuite une rythmique couplant respiration et percussions corporelles. Une sonnerie téléphonique retentit et persiste. On pense d'abord à l'étourderie d'un membre du public mais en fait les sons entendus font partie intégrante du spectacle. La voix de la musicienne sonne comme un enregistrement d'un vieux répondeur. L'audience assiste à nouveau à une tentative de communication avec un espace indéterminé, un au-delà ou bien un entre-deux, on y revient.

Le passage vers une dimension parallèle se fait avec *This Thing About Memory* et son ambiance planante et particuliè-

rement émouvante. S'ensuit une reprise du standard de jazz *Lush Life* assez minimaliste, tout en retrait. La folie s'empare à nouveau des lieux avec *Cherchez la Femme* et sa *vibe* pour le moins cauchemardesque. Arrive un étonnant morceau qui commence comme du Satie, *In The Meantime, Remember*. Des murmures préenregistrés sont diffusés. Une question hante les lieux, « *What is your name ?* ». On parle donc de mémoire et d'oubli, de cet espace particulier vers lequel Sascha Ley revient toujours. Elle passe une main sur les cordes du piano, caresse le ventre de la bête pour un son tantôt hypnotique (qui fait penser aux toutes premières notes de la bande originale de Chinatown composée par Jerry Goldsmith), tantôt volontairement désaccordé. Après une série d'effets de voix et d'improvisations, Sascha Ley entame *Love in Outer Space*, un des meilleurs titres du disque. Basée là-encore sur une boucle vocale simple, la chanson démontre un certain caractère et un aspect plus engageant, malgré l'originalité du dispositif. Avec *In Between* Sascha Ley rend facile d'accès ce qui ne l'est pas. Mêlant morceaux de bravoure franchement barges et chansons plus chaleureuses (toute proportion gardée), *In Between* tape définitivement dans le mille. ●

Tristement encyclopédique

Godefroy Gordet

« *Showroom*, signé Rébecca Balestra, Igor Cardellini, Tomas Gonzalez, joué au Kinneksbond, Centre Culturel Mamer, le 13 octobre dernier, devant 70 personnes ». Voici un digne résumé, tout à fait didactique, à l'image du spectacle ornant la page de couverture du programme papier du Kinneksbond. Voici donc le type de lignes de sur-titres accompagnant l'entièreté de ce spectacle... Un spectacle construit de lignes en lignes informatives, tout à fait instructives cela dit, mais handicapant notre regard de spectateur, contraint à un va-et-vient constant entre les hauteurs du cadre de scène, là où tient le panneau de sur-titres, et le plateau, bien plus en dessous... Une purge pour ceux assis en salle qui devant cette pièce, construite aussi autour de superbes tableaux, n'ont jamais assez de temps pour en profiter dignement... À vouloir trop en dire, trop instruire son public, le trio suisse se tire une balle dans le pied et n'atteint pas ses objectifs pourtant si bien intentionnés. « Notre quête du 'toujours plus' causera probablement notre perte », expriment-ils, et s'étendent malencontreusement à formuler la palabre tel un cas pratique universitaire... Alors, on comprend parfaitement la démarche et là où le trio veut nous emmener... C'est important de le mentionner dès le départ, car en effet, l'intention originelle est louable, « déconstruire » l'idée suprême du progrès comme évolution naturelle de l'humanité. Là où ça frise, c'est dans la direction artistique. On s'explique.

« Cactus, centre commercial, La Belle Étoile, Mamer, 2022 », s'affiche sur le panneau de sur-titres qui déjà nous effraie, à peine la pièce entamée. En dessous, l'emballante comédienne qu'est Rébecca Balestra s'amuse à gonfler les clichés pour la construction du spectacle. « On fait de la parfumerie de haute couture », dit-elle pour trouver les rires du public. Jusque-là, tout va bien. Les sur-titres sont anecdotiques et invitent à compléter la performance comico-burlesque de la comédienne.

Et puis tout s'écroule sous le poids d'un trop d'informations s'agglutinant dans la diagonale de notre regard. Nos yeux montent, descendent, s'appliquent au début à exécuter une parfaite gymnastique entre texte sur panneau et corps sur scène. Pourtant, très vite c'est le mal de tête, le crash oculaire.

Ce va-et-vient interminable invite à se rappeler certains cours magistraux ennuyeux de l'époque de jadis, nous faisant passer de nos notes sur le pupitre, à la personne figée en bas de l'amphi, récitant une rengaine centenaire qui aurait dû rentrer dans nos cerveaux pour toujours.

Très vite, la pièce *Showroom* provoque un mal de tête et un crash oculaire

Tout le problème est là, le côté encyclopédique est épuisant et la drôlerie de nombre de tableaux que mettent en place Balestra et ses régisseurs plateau s'étouffe sous la poussière d'une pièce bouquin. Un spectacle qui dit tout mais où il ne se passe presque rien. En témoigne un passage abscons de lecture de sur-titres, le plateau plein d'objets, mais vide d'interprètes, sur fond d'une aguicheuse techno qui éteint précipitamment notre volonté à suivre le flow de lecture. Bientôt, on ne lit plus rien, essayant de capter les bribes d'un spectacle théâtral qui ressemble plus à l'illustration d'un essai philosophique sur le devenir de l'humain, et finalement s'évanouit sous sa volonté d'enseignement trop pesante dans ce cadre de représentation.

Showroom n'a néanmoins pas que des défauts. On reconnaît un grand spectacle de régisseur avec des tops tenus au cordeau, une utilisation du son d'une précision assez géniale, des idées loufoques qui nous ont bien fait rire comme cette fille de bourreau désireuse de devenir bourrelle, sous l'égide du progrès



Sascha Ley

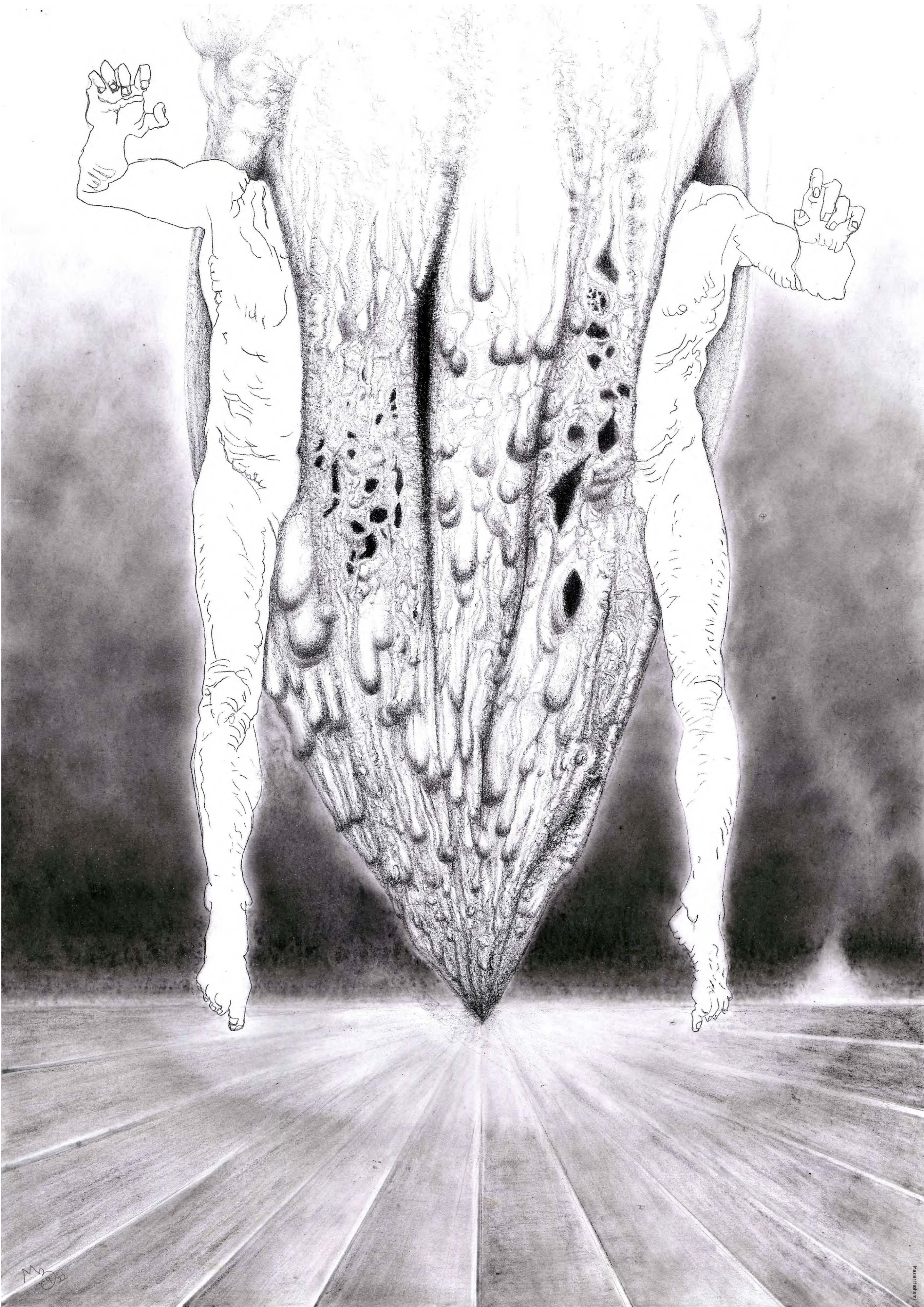


La comédienne Rébecca Balestra

social... Pourtant, cette euphorie s'étirole dans des longueurs absolues, où l'on nous sert du texte à outrance, comme dans un buffet à volonté où l'on finit gavés comme une oie, incapable au sortir, de citer plus de deux plats ingurgités.

Ainsi, l'effet est ici le même, on a bien compris qu'on est dans la mouise, que le futur ne sera pas gai, mais ce rabâchage est inconstructif, voire inutile, et la puissance du théâtre à provoquer des images qui marquent n'a ici que peu d'emprise sur le spectateur. Le tableau final fait d'ailleurs plus penser à une installation muséale, celle du genre qui montre une recherche théorique, invite à l'intellectualisation, et à un parcours personnel du visiteur venu la découvrir vers les questionnements à éluder.

Ici, devant *Showroom*, on se sent un peu comme des gosses à qui on fait la morale, ou au mieux, des étudiants qui devront réviser tout ça pour leur partiel. Et ce non-dialogue avec le public est carrément dérangeant. Seulement, s'il est vrai que le théâtre doit s'engager – ce que *Showroom* fait avec brio, c'est vrai – a-t-on encore besoin de sermonner les spectateurs ? N'est-il pas temps de leur parler plutôt que de vouloir les éduquer ? ●



Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 29.11.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de peinture à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour profes- sions de santé et hall des sports Logopé- die à Strassen – phase 2 : Lycée

Description succincte du marché :
– Peinture latex sur plafond 12 000 m² et sur murs 20 000 m² ;
– Lasure minérale sur béton sur pla- fond 4 000 m² et sur murs 6 000 m².

La durée des travaux est de 239 jours ouvrables, à débiter le premier semestre 2023.

Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
17.10.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202151 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Travaux neufs

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 15.11.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Travaux neufs
21, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange
Bâtiment H1, 2^{ème} étage

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :

Pôle d'échange Howald – Lot 1A :
Serrurerie – Travaux de finition
Description succincte du marché :
Nature des travaux:
Les travaux consistent notamment en :
– Travaux de constructions métal- liques ;
– Travaux de couverture et d'étanchéité de toitures ;
– Travaux d'étanchéité ;
– Travaux de ferblanterie ;
– Métallerie et serrurerie ;
– Travaux de peinture ;
– Travaux de vitrerie.

Quantité des travaux approximative :
– Éléments de façade métallique : 500 m² ;
– Faux-planchers : 18 m² ;
– Pare vent métallique : 14 500 kg dont surface en verre 400 m².

Délai d'exécution des travaux : 125 jours ouvrables
Début prévisible des travaux : mi-février 2023

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des mar- chés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Sou- mission pour Pôle d'échange Howald – Lot1A – Serrurerie de finition » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouver- ture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière électronique par le biais du Portail des marchés publics.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
14.10.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202154 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

se propose d'engager pour les besoins de l'Institut national des langues

Un/une chargé(e) de cours, responsable des projets informatiques (m/f)

à tâche complète et à durée indétermi- née pour une entrée immédiate.

Date limite de la candidature :
31.10.2022

Les personnes désireuses de postuler adresseront leur candidature à Madame la directrice de l'Institut national des langues par courriel à *direction@inll.lu* et par courrier à l'adresse : 21, bd de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Pour de plus amples détails sur le profil recherché veuillez consulter la page internet de l'Institut national des lan- gues sous le lien suivant : *www.inll.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Travaux neufs

Avis de marché

Procédure : ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 07.12.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Administration des Ponts et Chaussées
Division des Travaux neufs
21, rue du Chemin de Fer
L-8057 Bertrange
Bâtiment H1, 2^{ème} étage

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Aéroport de Luxembourg – Lot N° 72b : Travaux d'entretien d'urgence

Description succincte du marché :
Travaux d'entretien d'urgence du type génie civil / VRD, sur le site de l'aéro- port. Les travaux ne sont pas prédéfinis précisément et seront définis ulté- rieurement en fonction des besoins et urgences d'interventions qui survien- dront afin de maintenir l'exploitation et le fonctionnement de l'aéroport, il peut s'agir de travaux de petite ou de grande envergure. Les travaux ne seront pas à effectuer « en continu », mais par interventions « ponctuelles » suivant les besoins et urgences. Ils sont à réaliser dans l'enceinte sécurisée de l'aéroport, avec contraintes spécifiques de « sécu- rité » d'accès et de contrôles que cela implique. Une partie des travaux sera à réaliser la nuit, dans le créneau de fermeture de piste, y compris les week- ends. Les travaux d'urgence impliquent une mobilisation rapide du personnel et du matériel pour intervenir sur le site de l'aéroport.

– Évacuation déblais en excès : 12 000 m³ ;
– Canalisations béton, diamètres divers 300 à 1 200 mm : 335 ml ;
– Caniveaux (béton polymère, à fente et à grille) : 163 ml ;
– Gainages divers diamètre 75, 110, 125 mm : 4 000 ml ;
– Concassé 0/45 Type 1 et 2 : 20 000 to ;
– Sable de roche : 500 to ;
– Enrobés bitumineux EB 16 L : 160 to ;
– Enrobés bitumineux EB 11 R2 : 120 to ;
– Bordures divers : 530 ml ;
– Clôtures type aéroport : 120 ml ;
– Béton de qualité : 860 m³ ;
– Armatures acier : 40 000 kg.

Quantité des travaux approximative :
– Éléments de façade métallique : 500 m² ;
– Faux-planchers : 18 m² ;
– Pare vent métallique : 14 500 kg dont surface en verre 400 m².

Durée des travaux : jusqu'à l'épuisement du crédit du marché adjugé.
Ordre de grandeur estimé à : 3 années calendaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission sont à télécharger à partir du Portail des mar- chés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Réception des offres :
Les offres portant l'inscription « Sou- mission pour Aéroport de Luxembourg – Lot N° 72b : Travaux d'entretien d'urgence » sont à remettre à l'adresse prévue pour l'ouverture de la soumis- sion conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les dates et heures fixées pour l'ouverture. Les offres peuvent également être remises de manière

électronique par le biais du Portail des marchés publics.

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
14.10.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202167 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 02.12.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
ravaux d'installation de cuisine à exé- cuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen – phase 2 : Lycée.

Description succincte du marché :
– Cuisine de production profession- nelle pour 400 repas, exécution en acier inoxydable.

La durée des travaux est de 35 jours ouvrables, à débiter fin 2023.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.10.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202079 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 30.11.2022
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclu- sivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Travaux de revêtement de sol en caout- chouc à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen - phase 2 : Lycée.

Description succincte du marché :
– Travaux de fourniture et de pose de revêtements de sol en caoutchouc, 10 000 m²

La durée des travaux est de 183 jours ouvrables, à débiter le 1^{er} semestre 2023.
Les travaux sont adjugés à prix unitaires.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).
La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.10.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202198 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*



Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Travaux

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 24.11.2022
Heure : 10.00 heures

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Soumission relative aux travaux de fourniture et pose d'une installation photovoltaïque sur toiture existante à exécuter dans l'intérêt de la Maison du Savoir à Esch-Belval.

Description succincte du marché :
– Installation photovoltaïque sur toi- ture existante.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Dossier de soumission à télécharger gratuitement sur le Portail des marchés publics (*www.pmp.lu*).

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Les conditions de participation sont précisées au cahier des charges.

Réception des offres :
La remise électronique des offres sur le Portail des marchés publics (*www.pmp. lu*) est obligatoire pour cette soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture.

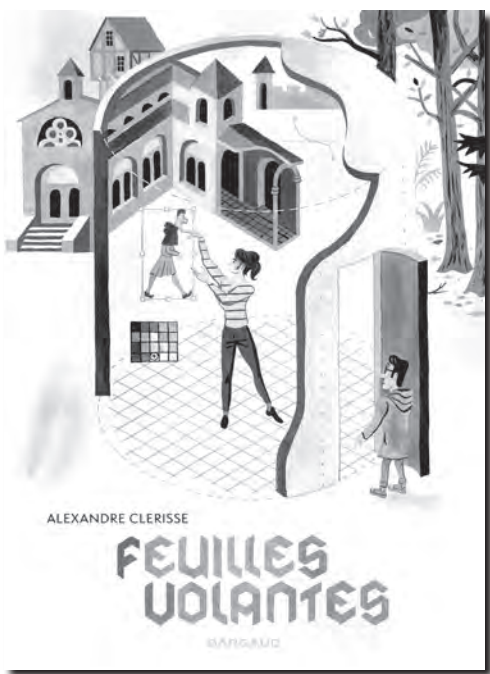
Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
20.10.2022

La version intégrale de l'avis n° 2202126 peut être consultée sur *www.marches-publics.lu*

Un labyrinthe narratif et graphique époustouflant

Si on était au cinéma, il serait classé parmi les grands films mind-blowing. *Feuilles volantes* d’Alexandre Clérisse est une BD extraordinaire avec trois personnages évoluant dans trois époques différentes, tous, pourtant, absolument interdépendants

Pablo Chimienti



Feuilles volantes d’Alexandre Clérisse. Dargaud.

Au Moyen-Âge, Raoul est un moine copiste qui s’échine jour après jour dans sa petite cellule à enluminer les textes bibliques. À la fin du XX^e siècle, Max est un adolescent bien plus passionné par le dessin que par l’école, les filles ou encore n’importe quel autre jeu auquel s’adonnent habituellement les garçons de son âge. En 2070, enfin, Suzie, est une dessinatrice, non sans talent mais clairement sans génie, qui a repris les personnages et l’univers graphique créés par son père pour continuer à pouvoir vivre allégrement des droits d’auteurs en lien avec ceux-ci.

Les trois personnages ont le dessin en commun, mais à part cette passion en commun, il n’y a rien qui semble les rattacher les uns aux autres. Alexandre Clérisse narre d’ailleurs leurs histoires, certes en parallèle, mais dans des chapitres bien séparés.

Le chapitrage, parlons-en justement ! L’album débute par un « Préambule », suivi d’un « Prélude » puis d’un « Prologue ». Viennent ensuite un « Chapitre Premier » et un « Chapitre Un » qui précèdent un « Chapitre Deux », un « Interlude » et un « Chapitre Second ». Arrivent ensuite un « Chapitre Dernier », une « Conclusion », un « Dénouement » et, enfin, un « Épilogue ». C’est clair, l’auteur joue avec son lecteur, il le trimballe, le secoue, le ballotte, le bringuebale...

Et si Clérisse – à qui l’on devait déjà les très pertinents *Jazz Club* et *Trompe la Mort* ainsi que les dessins de *Souvenirs de l’empire de l’atome*, *L’Été Diabolik* et *Une année sans Cthulhu* sur des scénarios de Thierry Solderen – jongle avec les mots,

Une grande réussite narrative, et une sacrée performance technique

il sait aussi s’amuser avec le récit, les lieux et les personnages. Surtout cet étonnant monsieur à la longue chevelure, barbe et moustache rousse, présent ici en tant que riche ex-éditeur de BD, là en tant qu’imprimeur pionnier des techniques de Gutenberg et là encore en tant qu’auteur en retraite ayant décidé de vivre quelque peu en marge de la société. Il y a aussi cette abbaye qu’on visitera à son âge d’or, qu’on explorera en réfection, puis qu’on reverra malheureusement en état de ruine. Un personnage mystérieux et un lieux énigmatique présents donc dans les trois récits, dans les trois époques.

Des récits et des époques reconnaissables cependant, non grâce au style graphique – avec ses planches originales, ses cases aux formes étonnantes, cette ligne claire innovante et ces couleurs extravagantes –, qui demeure homogène tout au long des 140 pages de l’album, mais par des spécificités chromatiques soignées. Max et la fin du XX^e siècle ont une dominante bleutée, Raoul et le Moyen-âge une tendance rosâtre – en parfaite contradiction avec les ambiances très sombres avec lesquelles est habituellement représentée cette période –, tandis que Suzie et le futur ont un penchant pour les teintes jaunâtre. Une manière de guider le lecteur dans le labyrinthe passionnant mais dans lequel on pourrait facilement se perdre, malgré le chapitrage, tellement tout s’interpénètre et dépend l’un de l’autre. Une interconnexion qui atteint son paroxysme pages 102-103, quand les trois récits se partagent ces deux mêmes planches, puis dans le grand final, dont on ne dévoilera rien ici, à partir de la page 130.

Malgré la complexité du récit, et même s’il n’est pas inutile de relire l’ensemble de l’album à deux ou plus reprises pour être certain d’en saisir toutes les composantes, ce labyrinthe *mind-blowing*, est une grande réussite narrative doublée d’une sacrée performance technique. Pas étonnant que l’auteur ait mis une décennie à le façonner.

Malgré les époques bien distinctes, difficile de définir laquelle représente le premier niveau narratif duquel dépendrait tous les autres ou encore quels personnages jouent les premiers rôles. Au point que les toutes dernières pages de l’album pourraient être comparées à la toupie de la fin du film *Inception* qui laisse à celui qui reçoit l’histoire, qu’il soit lâ-bas spectateur ou ici lecteur, le choix d’interpréter le tout à sa guise. C’est aussi ludique qu’audacieux !

Alors oui, pour profiter pleinement de ce *Feuilles volantes*, il faut, comme pour le cinéma de Christopher Nolan, accepter de se laisser embarquer et, quelque part, embobiner par l’auteur. Ceux qui y parviendront pourront ainsi accéder à un deuxième niveau de lecture où il est question de création artistique, de ce que signifie être artiste et des dangers que cela peut comporter, de l’importance d’être soi-même, de l’intérêt de la transmission, de l’héritage, du partage mais aussi et, peut-être avant tout, de l’urgence écologique. Une sacrée expérience graphique et narrative ! ●

In der Sphäre der Superreichen

Marc Trappendreher

Der schwedische Regisseur Ruben Östlund hat zweifelsohne ein Auge für das Absurde: Mit seinen Filmen *Turist* (2014) und *The Square* (2017), der in Cannes die Goldene Palme als bester Film für sich beanspruchen durfte, hat er sich als ein Regisseur etabliert, der mit tief-schwarzem Humor Beziehungsmodelle, Gesellschaftsdysfunktionalitäten und gerne auch männliche Rollenbilder infrage stellt. The Square wurde so zu einer angestrebten Sezierung der Oberschicht des schwedischen Künstermilieus, in dessen Zentrum ein moralisch schwankender Kurator (Claes Bang) stand, um so eher beiläufig ein kapitalistisches System in seiner Widersprüchlichkeit zu offenbaren.

Sein neuer Film *Triangle of Sadness*, erneut Gewinner des Hauptpreises bei den diesjährigen Filmfestspielen in Cannes, stellt die Kritik an der kapitalistischen Logik nun vollends in den Vordergrund. Sie ist das Bedeutungszentrum dieser Komödie. Wie auch in seinem Vorgängerkino beruht *Triangle of Sadness* dabei auf dem Prinzip der Steigerung: Untergliedert in drei Episoden folgen wir Yaya (Charlbi Dean), einer Influencerin, und Carl (Harris Dickinson), einem Model, der bei einem Casting eher entwürdigend dazu aufgefordert wird, sein Gesicht zu entspannen, um weniger ernst zu wirken. Die dreieckige Gesichtspartie über der Nase, die die Sorgenfalten bergen, sind es denn auch, die dem Film seinen Titel verleihen. Die Szene steht programmatisch für Östlunds weiteres Vorgehen, das im Wesentlichen darin besteht, unschöne Wirklichkeiten an die Oberfläche zu drängen. Die Ungleichheit der Klassen und Geschlechter, der Mensch als Ware, über die beliebig verfügt werden kann, sind die Leitgedanken, die sich durch Östlunds Triptychon ziehen. Innerhalb der Modewelt, auf einer Luxusyacht und schlussendlich auf einer einsamen Insel. Die kapitalistischen Strukturen möglichst direkt auf die Leinwand zu bringen wird vor allem ersichtlich in der Yachtepisode, wo Östlund ganz unerbittlich in die Sphäre der Superreichen eindringt und sie in aller Skurrilität und Obszönität bloßstellt, das Publikum dabei indes bis an seine Schmerz- und Geschmacksgrenzen bringt.

Die Ungleichheit der Klassen und Geschlechter, der Mensch als Ware, über die beliebig verfügt werden kann, sind die Leitgedanken, die sich durch Östlunds Triptychon ziehen

In diesem Spektakel aus stürmischem Unwetter auf hoher See und Lachen aus Erbrochenem bleibt diesen Figuren keine Würde mehr. Seinen filmischen Höhepunkt hat Östlund damit wie in *The Square* bereits am Ende des zweiten Aktes erreicht und – ja, Östlund schafft damit Bilder die in all ihrer grotesken Überzeichnung im Gedächtnis bleiben. In der Folge muss sich ein Gefälle der Dramatik bei gleichzeitig angestrebter Aufrechterhaltung der analytischen Präzision im letzten Erzählabschnitt einstellen. Dramatische Steigerung und Zuspitzung, plötzliche Reduktion und Konzentration alles Absurden kann mitunter nicht darüber hinwegtäuschen, dass Östlunds Film – wie auch seine beiden Vorgänger – auf allzu schematischer Redundanz aufgebaut ist. Dies ist insofern nur folgerichtig, wenn man davon ausgehen will, dass kapitalistische Systeme immer



Satire auf der Luxusyacht in *Triangle of Sadness*

wieder die gleichen Verhältnisse reproduzieren. Allerdings bleibt die Frage durchaus offen, ob Östlund mit dieser an eine Robinsonade angelehnten Inselepisode, Karl Marx, den er in einem Wortgefecht zwischen dem fatalistischen und resignierten Schiffskapitän Thomas Smith (Woody Harrelson) und dem russischen Oligarchen Dimitry (Zlatko Buric), nahezu spießbürgerlich ins Feld führt, am Ende doch missverstanden hat?

Neben *Turist* und *The Square* schließt *Triangle of Sadness* nun eine eher lose Trilogie ab. Es sind Erzählungen, die

man ob der Stilsicherheit Östlunds, durch wortwitzige Dialoge mit komischen, weil unangenehm langen Pausen, der überwiegenden Absenz untermalender Musik, amüsiert und mitunter auch ein wenig schadenfroh, letztendlich jedoch vollkommen teilnahmslos verfolgt. Östlund ist ungemein treffsicher wenn er uns vorführt, wie hohle Figuren immer wieder ihre Chance auf Einsicht und Wiedergutmachung verpassen. *Triangle of Sadness* fehlt es indes an Rundung; eine Rundung, die der Palme d’Or-Gewinner von 2019, *Parasite*, viel eher in sich vereinen konnte. ●

Land

21.10.2022

Il est venu le temps des feuilles mortes, des mat-
nées embrumées, du froid et de l'humidité. Il est
venu le temps de préparer son hibernation en
préparation d'un hiver incertain. L'automne est
bel et bien arrivé au grand-duché, accompagné
de cette légère dépression propre à l'entrée dans
la saison froide et obscure. Quoi de mieux pour
accompagner ce tournant que de se jeter à corps
perdu dans le soutien d'une nourriture qui nous
réconforte, nous rappelle des moments heureux,
il est temps de se plonger (à petites doses) dans ce
que l'on appelle « confort food ».

Si le terme est connu quasiment de tous, il est
intéressant de revenir sur ce concept aussi flou
qu'individuel, et sur les effets que ces aliments
doudou peuvent avoir. Évidemment le concept
est né dans le monde d'après-guerre et est entré
dans le vocabulaire anglo-saxon en 1966 dans un
article du journal américain *Palm Beach Post* qui
traitait de l'obésité en exposant que les adultes en
situation de stress émotionnel sévère ont tendance
à se tourner vers ce que l'on peut appeler « com-
fort food », des aliments le plus souvent associés à
la sécurité de l'enfance.

Fait étonnant, c'est une jeune Liza Minelli qui va
démocratiser le terme en 1970 lors d'une inter-
view durant laquelle elle va évoquer le hamburger
comme son aliment réconfortant, dont elle rêve
parfois en plein jour. Avant cette annonce de la
jeune actrice, la nourriture réconfortante était le
plus souvent réservée aux enfants, aux personnes
malades ou âgées, même si tout le monde en
consommait secrètement. Depuis cette annonce
décomplexée, le terme est entré dans le vocabu-
laire courant et cette pratique n'est plus consi-

dérée comme secrète, individuelle ou honteuse.
C'est une Amérique en proie avec les démons de
la fin de la guerre du Vietnam qui s'est laissé ten-
ter sans mal par un peu de réconfort. Les années
1970 et 1980 ont ainsi sonné l'heure de gloire de
la « confort food », au moins du côté des États-
Unis, qui ont vu tout d'abord se multiplier les
livres de cuisine sur le sujet, mais aussi des res-
taurants spécialisés dans ce domaine. Les cantines

des entreprises s'y sont mises aussi, proposant ce
type d'alimentation à ces salariés.

Ce confort aura cependant été de courte durée.
Les années 1990 et les dictats des régimes, de la
maigreur et de l'alimentation saine, ont vite remis
au banc des accusés ces aliments le plus souvent
riches en gras et/ou en sucre. Ils sont devenus ce
que l'on a appelé : les plaisirs coupables ou les pé-

chés mignons, introduisant la faute dans le plaisir
procuré. Bouillon de poule, hamburger, chocolat,
crème glacée, frites, pot au feu, bacon, pâtes au
beurre, sardines en boîte, raclette, chocolat chaud,
fromage, il y a autant de plats et d'aliments récon-
fortants que de personnes, ceux-là étant intime-
ment liés à la culture, l'éducation, l'expérience de
vie. Il y a tout de même un point commun dans
la plupart de ces plats : la richesse calorique. Je ne

dis pas que certains ne trouvent pas de réconfort
dans une bonne soupe de légumes maison ou un
plateau de fruits de mer, mais quelles que soient
les raisons, les moyens sont souvent riches en
gras, en sucre, en glucides.

Il aura donc fallu attendre la pandémie et ses
confinements successifs pour ressortir du placard
cette pratique de réconfort par l'alimentation, ou
tout au moins libérer de nouveau cette pratique
comme un phénomène universel (à consommer
avec modération, évidemment). Mais finale-
ment, comment ça marche et surtout pourquoi
ça marche ? C'est un phénomène très simple, tous
les psychologues spécialistes de la question s'ac-
cordent pour dire que manger des aliments riches
en matières grasses, en sucre ou en sel active in-
stantanément le système de récompense du cer-
veau. L'exemple le plus connu est le chocolat qui
a un impact très fort sur l'humeur, procurant in-
stantanément un sentiment agréable et réduisant
tout aussi rapidement les tensions ou le stress,
comme peuvent le faire certaines drogues ou cer-
tains anxiolytiques. La nourriture est aussi forte-
ment liée à des émotions vécues au cours de sa vie
ou au sentiment d'appartenance à un groupe que
l'on cherche à revivre.

Et puis, par les temps qui courent, on a parfois
simplement besoin de se réfugier, le temps d'un
moment, dans ce doux sentiment de sécurité que
nous procurent ces petits plaisirs culinaires. Pour
affronter l'inquiétude, l'incertitude, le manque de
lumière, le froid, l'humidité, trouvons un peu de
consolation dans ces véritables « madeleines de
Proust » gustatives, et ça tombe bien, c'est la sai-
son des marrons chauds. ●



Le chocolat a un
impact très fort
sur l'humeur,
procurant
instantanément
un sentiment
agréable

Sven Becker

Un peu de confort

Mylène Carrière

Stil

L' E N D R O I T



Haut de gamme

La rue Philippe II est sans
conteste devenue le tapis rouge
de la ville en matière de mode,
le récent déménagement de la
maison Chanel dans un écrin
plus vaste (en face de Cos) en
est la dernière preuve. Ce qui
manquait à cette allée du luxe
était le bistrot-resto adéquat.
C'est aujourd'hui chose faite avec
l'arrivée de Trust, un resto-café
haut de gamme qui vient d'ouvrir
au coin des rues Philippe II et
Notre-Dame (photo : GD). Les
grandes vitrines donnent sur un

intérieur d'un chic supérieur,
avec un côté gauche plutôt blanc
et suggérant le refuge de passage
(petit déj' ou goûter), alors que
le côté droit, qui marie le blanc
à un vert chaud, donne envie
de laisser passer le temps sans
compter. Louazna Zekhnini
(*stil.lu*), la décoratrice, a en
outre choisi de belles matières
marbrées pour le sol et les
escaliers. Lesquels mènent au
premier, où règne celle qui est
à la base du projet. Maria Dias
y a installé un salon de coiffure
et studio de beauté qui donne
suite à son premier projet ouvert
il y a quelques années sous la
même enseigne à Dudelange,
où elle est devenue une des
spécialistes de la coloration et du
visagisme. L'avantage du concept
est que les clients peuvent laisser
pénétrer les nouvelles couleurs
de leur chevelure en dégustant,
comme celles et ceux du rez-
de-chaussée, les petits plats du
Chef Anthony. Qui arrive tout
droit de l'étoilé Chalet de la Forêt

à Uccle, dont le patron prétend
que, pour lui « le classicisme est
dans le produit, le modernisme
dans le dressage de l'assiette ».
Le *Land* a testé et approuvé
(*trust-concept.lu*). GD

L' E N D R O I T

Raviolis de couleurs

Dans la famille Sarra, nous
demandons le doyen. Car si nous
n'avons plus besoin de présenter
Sébastien à la tête de maisons
comme la Brasserie Guillaume,
l'Osteria et l'Altra Osteria, ni son
fils Baptiste (Le Pas Sage), voici
venir, pratiquement à côté de
la légendaire BG, le géniteur de
Sébastien. La Casa. Gabriele,
du nom du père et grand-père-
Sarra, donne à celui-ci l'occasion
de nous faire déguster des raviolis
de sa recette; de trois couleurs
différentes pour distinguer les

goûts (photo : GD). Préparés par
un Chef et sa compagne, qui,
par ailleurs, proposent aussi du
sandwich ou de la focaccia, ainsi
que les bonnes charcuteries et les
fromages qui les nappent. Pour
vraiment nous faciliter le travail,
des sauces, elles aussi faites
maison, à la crème-pecorino-
gorgonzola, crème-champignons
ou à la tomate, sont proposées au
litre ou en portions individuelles
de 250 millilitres. Des bons vins
italiens, genre Primitivo, sont
offerts en prime, à déguster
chez soi ou à l'une des quelques
tables du petit local, qui hébergea
jusque-là une vinothèque. Les
prix restent raisonnables, la
portion de six raviolis bien épais
étant vendue à dix et quinze



euros sauce comprise. On a aussi
la possibilité d'y composer son
panino pour dix euros et si on
ne trouve plus de place dans le
local pour tester le tout avant d'en
ramener chez soi, le café voisin
Beim Renert prendra la relève
pour les servir. Comme quoi,
les procédés de bon voisinage
semblent fonctionner Place
Guillaume. GD

L' E N D R O I T

Melia bis

Alors que le pays semble être
en pénurie d'hôtels sympas,
il y en a qui sont tout à fait
recommandables et qui ne se
font pour autant presque pas
remarquer. Ainsi, le groupe
hispanique Melia est connu pour
son hôtel de luxe au Kirchberg,
mais peu semblent connaître leur
établissement second, Innside by

Melia à la Cloche d'or. Pourtant,
en visitant son site Internet, on
constatera que les chambres,
à un prix plus abordable, ne
manquent pas de confort et sont
plutôt à classer dans la catégorie
des boutique hôtels. Le Chef du
restaurant, Patrick Noël, qui a
œuvré pour les deux restaurants
de l'hôtel Royal et se retrouve
aujourd'hui à la tête des cuisines
des deux Melia, a décidé de
secouer un peu le cocotier au
niveau du concept du second
établissement (photo : GD). Si, à
midi, il prépare des plats du jour
capables d'être expédiés en vitesse
aux employés des institutions
voisines, le soir, il se fait plaisir
avec des menus plus originaux.
Ainsi, lors d'un déjeuner
de presse il a fait servir du
cappuccino de panés, du maigre à
l'huile d'olive nappé de caviar de
Madagascar, une purée de courge
avec divers légumes de saison
et de champignons, ainsi qu'un
mélange de chocolat et de céleri.
Avoir rajouté un plat végétarien



n'aura même pas dérangé
les carnivores, le tout ayant
déployé des goûts et parfums
aromatiques. Des associations
se font avec différentes maisons
comme le poissonnier Kraken
ou le fruits & légumes Botanika.
Le tout dans une ambiance
branchouille avec des toiles et un
bon mot de l'artiste Eric Mangen
sur les murs. GD



Jean Asselborn a participé au Conseil Justice et Affaires Intérieures de l'UE :
EU-Innenkommissarin Ylva Johansson schloss als Druckmittel auch eine
erschwerzte Einreise für serbische Staatsbürger nicht aus (Die Rheinpfalz, 14.10.22).



Die deutsche Bundesinnenministerin
Nancy Faeser (SPD) und Jean Asselborn.



Serbien habe Abkommen zur visafreien Einreise etwa von Indern,
Tunesiern oder Türken geschlossen, sagte der luxemburgische
Innen- und Außenminister Jean Asselborn. (Die Rheinpfalz, 14.10.22).



Am Dresdner Hauptbahnhof kontrolliert die Bundespolizei seit dem 25. August
in einer groß angelegten Aktion gezielt People of Colour. Betroffen sind vor allem
Geflüchtete aus Syrien und Afghanistan. Pro Asyl und der Sächsische Flüchtlingsrat
fordern ein Ende dieser diskriminierenden Praxis des Racial Profiling (Pro Asyl, 05.09.22).